

LE SANGLIER

DE LA

FORÊT DE LONNES

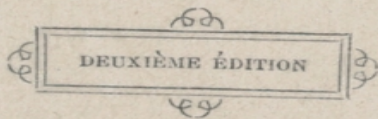
ESQUISSE DU COMTÉ DE SAVOIE A LA FIN DU XIV^e SIÈCLE



PAR

JACQUES REPLAT

« De chiens, d'oiseaux, d'armes, d'amours,
« Pour une joie cent doulours. »
(Proverbe du moyen-âge.)



ANNECY
A. L'HOSTE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
Place Notre-Dame.

—
1876

LE SANGLIER

DE LA

FORÊT DE LONNES

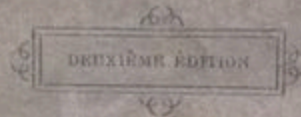
ESQUISSE DU COMTÉ DE SAVOIE A LA FIN DU XIV^e SIÈCLE

PAR

JACQUES REPLAT



« De chiens, d'oiseaux, d'armes, d'amours,
« Pour une joie cent douleurs. »
(Proverbe du moyen-âge.)



ANNECY
A. L'HOSTE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
Place Notre-Dame.

1876

PROLOGUE

« Le lac Léman m'attire avec sa surface
« de cristal, miroir paisible où les étoiles et
« les montagnes contemplent la tranquillité
« de leur aspect, la profondeur transparente
« de leurs sommités, et leurs diverses
« couleurs. » (BYRON. Childe-Harold, chant 3^{me}, « stance
68.)

J'ai toujours aimé tes vagues et tes promontoires, et ta ceinture de nobles cités : que de fois, ô Léman ! porté sur tes lames sonores, j'ai cru entendre un accord éloigné de la lyre d'Harold !... que de fois, au passage de tes brises, il m'a semblé recueillir une parole d'amour venue des rochers de Meillerie, ou quelque parfum tombé de l'écharpe de Corinne !

O Léman ! je dois t'aimer comme un lac de mon pays natal, car ta coupe transparente réfléchit le clocher de nos villages et la sombre majesté de nos montagnes : tu arroses les pieds séculaires des arbres du Chablais, et le roi des glaciers baigne dans tes flots sa vieille couronne blanche.

Tu es le vaste miroir des Alpes géantes. La Suisse et la Savoie, comme deux sœurs jumelles, se contemplent et s'admirent dans ta limpidité.

Beau lac ! tu fus dans tous les temps le rendez-vous de toutes les gloires ; et ma patrie a écrit sur tes bords plus d'une illustre page.

J'aime à te voir surtout par une matinée d'automne, lorsque tes eaux bleussent et scintillent plus vives sous les coups répétés du vent du nord ; lorsque les brouillards, précurseurs de l'hiver, descendent sur les feuilles jaunies, comme des linceuls préparés pour les beaux jours qui se meurent.

Il est bien doux alors d'ouvrir sa voile aux puissantes caresses de l'air, et son âme aux longs souvenirs des temps passés ; mélancoliques souvenirs des amitiés défuntes, des gloires défuntes et des amours que sans cesse le cœur pleure.

Venez donc me bercer encore, douces rêveries qui remontez le cours des âges, rêveries pieuses comme une oraison pour les morts !....

Et m'asseyant sous la tente du paquebot vaudois, je fis mes adieux à Genève, la ville puritaine, au moment où les premiers rayons du soleil illuminaient le drapeau fédéral déployé sur la poupe : des nuées blanches et noires, encore suspendues aux corniches des temples, figuraient les ombres sévères des Farel et des Calvin, tandis qu'aux rumeurs du vent il me semblait ouïr un écho lointain des tempêtes théologiques soulevées par l'ouragan de la réforme.

Je saluai en passant. les campagnes du Chablais, sur lesquelles rayonne toujours la sainte auréole de François de Sales ; Ripailles, et Félix V ; Chillon, et Bonnivard, ce martyr de la liberté de conscience ; Villeneuve, et la pâle figure du prince Aimon, pauvre malade donnant l'hospitalité à d'autres malades, ami des pèlerins qui allaient de France à Rome ¹.

Je saluai Clarens, et le bosquet de Julie ; Vevey, et ses grappes dorées.

Puis, elle m'apparut à son tour, la ville aux trois collines, la Lozène du moyen-âge ², élevée au-dessus des vapeurs du lac, comme un palais des fées bâti dans les nuages. Son château épiscopal semble porter encore sur ses noires murailles l'ombre de notre Charlemagne, héros trempé d'or et d'acier, brave comme un preux de la Table-Ronde, et portant ses titres au bout de son épée ³.

Mais le soleil, dégagé des brumes du matin, venait de dorer la flèche légère, élancée, trois fois plus haut que le plus grand sapin de nos forêts, au-dessus du jubé en marbre noir de la vieille cathédrale ; les rayons jouaient entre les mille faisceaux des colonnes ⁴, à travers les vitraux émaillés du chœur, veuf aujourd'hui d'encens et de lampes sacrées : alors on aurait dit que les vieilles pierres, où Grégoire X a laissé la marque de ses pas, allaient parler leur langue mystérieuse des anciens jours, et que les tombeaux s'animaient pour assister à la résurrection de l'antique splendeur.

Saisi d'une émotion religieuse, je m'agenouillai au pied d'un mausolée, et je priai !... car le temple profané conserve encore des ossements bénis, et toute prière est bien venue sur la cendre des trépassés.

Or, sur le tombeau où je venais d'appuyer mon front repose une statue en marbre blanc, qui représente un chevalier armé de toutes pièces, mais dont les bras sont mutilés ; son glaive et ses éperons brisés reposent tristement près de son écusson effacé à demi.

Dans quelle bataille ou dans quel tournois ce guerrier a-t-il donc perdu ses gantelets ? Celui qui portait si lourde épée et si mâle visage était-il couard ou félon ?... Mais alors pourquoi cette place belle et sainte au cœur de la vieille église ?....

Un clerc du XV^e siècle a écrit cette légende. Lecteurs, je vais la dire.

I

« Je n'ai pas l'honneur d'être doué comme
« toi d'un de ces estomacs contemplatifs qui
« se repaissent en admirant un beau paysage,
« il me faut le pain des forts ; en ce moment
« je donnerais toutes les aiguilles du Mont-Blanc
« pour la plus vulgaire côtelette accompagnée
« d'une bouteille de vin de Montmé.
« lian. » (L'Anneau d'argent, par CHARLES DE
BERNARD.)

Le 1^{er} octobre 1391, deux cavaliers suivaient un des sentiers qui mènent de Thonon au bord du lac Léman ; ils étaient accompagnés d'une troupe de suivants d'armes ; ceux-ci conduisaient des chevaux de main, et portaient des armes de rechange ⁵ ; derrière venait une meute tenue en laisse par des varlets, tous coiffés de toques rouges, et dont les couteaux de chasse ornaient les ceinturons en peau de daim. Ce petit groupe paraissait avoir fait une longue route, si l'on en jugeait par la poussière qui couvrait les vêtements des hommes et les housses des chevaux.

Le soleil, près de son déclin, empourprait de rayons obliques les forêts de chênes, qui, coupées de distance en distance par de gras pâturages, couvraient alors tout le bas-pays du Chablais ; tandis que d'autres forêts, mélangées de hêtres et de sapins, s'élevaient plus sombres sur les collines, et montaient par gradins jusqu'à la principale chaîne des Alpes ⁶.

Les voyageurs se dirigeaient vers un prieuré que le couvent de Ripailles a remplacé ensuite ; et joyeux d'arriver au but de leur course, ils devisaient avec bruit de leurs vieilles guerres, de leurs jeunes amours et de la chasse prochaine.

Cependant les deux personnages qui marchaient en tête de la compagnie ne prenaient aucune part à la sonore hilarité de l'escorte : la différence d'âge et de tournure semblait, à vrai dire, indiquer entre eux défaut d'harmonie et de point de contact.

Le plus jeune, dont un léger duvet accusait à peine la virilité, laissait les rênes flotter à l'aventure sur le cou de son cheval. Pour éparpiller au vent les boucles de ses cheveux blonds, il avait suspendu son bonnet de velours à l'arçon de la selle. Parfois, se dressant sur l'étrier, il caressait de la main la crinière de son destrier ; ou bien avec une petite branche de houx qui lui tenait lieu de la fashionable cravache, le cavalier s'amusait à frapper les feuilles des grands arbres qui bordaient la route. Son attitude annonçait l'insouciance d'un enfant, jointe à la malicieuse vivacité d'un page ; et on l'aurait pris pour le plus innocent des écoliers de rhétorique, si une pensée rêveuse n'eût par moments rendu sa prunelle immobile, tandis qu'un sourire de bonheur ou de fierté courait sur ses lèvres décloes.

Son compagnon, plus âgé d'une vingtaine d'années, paraissait fatigué du voyage ; il supportait avec peine son armure complète, prison de fer véritable pour les formes amples et rebondies dont dame nature et chère-lie avaient paré son individualité.

Son cheval, de race helvétique, était couvert d'une selle en drap rouge et de harnais également rouges. En examinant de près le mors entouré d'écume, on aurait pu découvrir, incrustées dans le métal, les lettres cabalistiques F. E. R. T. qui font depuis si longtemps le désespoir des antiquaires ⁷.

La chaleur d'un soleil d'octobre, ordinairement si vive et si pure dans nos montagnes, l'avait engagé à délayer le gorgerin de son casque ; mais, bien qu'il eût détaché courroies, boucles, aiguillettes et hardillons, ses aspirations fréquentes, excitées par le trot peu cadencé de sa monture, imprimaient à ses joues larges, rouges et trempées de sueur, un mouvement oscillatoire assez semblable à celui que présente le sein d'une nourrice flamande ; ses yeux, fixés sur la flèche du prieuré qui brillait à travers les arbres et qui promettait bonne pitance et bon gîte, paraissaient plongés dans l'extase d'un gourmand à jeûn, ayant en perspective un plat de venaison.

Il fut éveillé de sa béate somnolence par un coup de la houssine du page, qui fit voler sur le nez de son compagnon de voyage l'ondée rafraîchissante de quelques gouttes de pluie restées de la veille dans les feuilles des arbres.

« Grand merci, beau page ! » s'écria joyeusement le gros cavalier en recevant cette aspersion bénigne ; « vous avisez d'ici les caves du prieuré quand m'inondez

« en cette façon, et vous cuidez mettre la
« bouteille au frais avant boire.

— « Que votre seigneurie me pardonne ! Et je viderai
« tôt mon hanap plein à la santé de votre corpulence,
» répondit le page, « car, à vrai dire, je
« n'entendais à mal faire ; tant seulement je songeais
« que parler désennuie ; et me tardait d'ouïr votre
« voix bien-disante que, depuis une pièce de temps,
« vous tenez close comme nonnain en cage.

— « Si parler désennuie, trop parler altère, » dit l'écuyer ; « et ce vent
chaud, à point venu pour mûrir
« le raisin, a desséché mon gousier, qui, possible
« est, deviendra bon pour meubler un cartulaire, si
« le prieuré pipeur plus loin s'envole à trois traits
« d'arbalète.

— « N'ayez crainte aucune ; nous frapperons à
« l'huis réconfortant, bonne heure plutôt que la sonnerie
« du couvre-feu ; mais un gai récit rend le chemin
« plus court, et je le réclame de vous, qui êtes bon
« clerc, comme chacun sait, qui même prenez note
« des gestes de notre temps pour les bailler en garde
« à la postérité, comme a fait monseigneur Homerus
« des notables tournois des Grecs contre les Troyens. »

Sensible au compliment, noble homme Perrinet du Pin oublia un moment le chaud, la fatigue et la soif ; car ce n'était rien moins que l'écuyer et l'historiographe du Comte Rouge, rien moins que l'auteur de la Conquête de la Grèce ⁸ par le chevalier à l'éparvier blanc, qui chevauchait ainsi vers Ripailles, en compagnie du jeune Aymonet de Menthon.

Messire Perrinet s'empressa donc de répondre : « Et dans mes notables chroniques point n'oublierai
« votre nom, gentil Aymonet, si bien vous comportez
« dans le prochain tournoi, comme doit faire un sire
« de votre lignage, un page de monseigneur de
« Grandson, la fleur de la chevalerie. »

Au nom du maître sous lequel il faisait son apprentissage aux belles armes, le jouvenceau inclina sa tête blonde et reprit : « Adonc, messire écuyer, vous

« me narriez tout-à-l'heure ce qui est advenu au château
« du Pont-d'Ain, ardé de bas en haut, quand se
« firent les noces de notre seigneur le comte avec
« très gracieuse dame Bonne de Berry ⁹ ; dit vous
« avez la fête moult joyeuse qui s'ensuivit à Genève,
« laquelle dura quinze jours, sans cesser de danser,
« chanter et tenir joutes, où furent donnés les prix
« aux mieux faisant ¹⁰ ; encore vous avez narré
« comment, pour la naissance du jeune fils Amé, le
« comte se vêtit de rouge, et comment le duc de
« Berry donna en son hostel de Nesle un grandissime
« dîner, le plus beau qui fut fait de longtemps au
« beau pays de France ¹¹ : ores, vous plairait-il,
« messire, en retranchant du récit tout le menu du
« festin, parler encore des joutes, des danses, des
« vaillants coups d'épées, et revenir aussi, par les
« mêmes relais, à quelques doux regards des
« dames ?

— « Volontiers le ferai-je : d'autant que deviser
« des coupes pleines et des arrosts parfumés, à cette
« heure, rénoverait pour moi le supplice de Tantalus ;
« mais croyez-moi pourtant, beau page, trop ne
« faut dédaigner les victuailles, ni la dive bouteille,
« car, à dose modérée, elles ont puissance d'exciter
« les subtils esprits du cerveau ; elles alimentent
« l'intellect aussi bien que le dessous de la cuirasse ;
« leur douce pointe engendre les belles écritures des
« clercs, les bons propos avec les dames, et les dits
« des maîtres du gai savoir.

— « Nenni dà ! » répondit le page, impatienté de la tournure gastronomique donnée à la conversation,
« je ne suis curieux d'ouïr les mirifiques délices de
« la gueule, ains vos doctes récits des temps passés.

— « Ma science est, pour l'heure présente, aussi
« creuse que mon estomac, lequel est grevé par jeûne
« et privations autant que le fut oncques celui de
« monseigneur saint Guerin ¹².

— « Hé bien ! messire, puisque si fort craignez
« œuvre de longue haleine, octroyez-moi pourtant de
« dire si la chasse que devons ordonner sera accompagnée
« par les dames et damoiselles de Vaud et
« de Savoye ?

— « Sans doute aucun.

— « Quel bonheur ! » s'écria Aymonet, en bondissant sur son palefroi,
« tout mon cœur s'esjouit à la
« seule pensée de courir devant les dames, avec ce
« bon cheval que monseigneur Othon a ramené de
« Flandre pour m'en faire présent. Ah ! quel dommage
« qu'il y ait peu ou point de chevaliers errants !....
« Mais au moins j'emploierai mes forces contre toutes
« sortes de bêtes que nous rencontrerons en voie. »

Et l'esprit plongé dans cette délicieuse perspective, le jeune de Menthon resta un moment silencieux ; mais, dans cette tête mobile et animée, la rêverie ne pouvait être longue ; aussi reprit-il bientôt :

— « Donc nous verrons à Ripailles la plus belle
« entre les belles du pays de Vaud, la superbe Catherine
« de Belp, femme du vilain sire Gérard
« d'Estavayé. » Puis, après une pause, il ajouta :
« Me plairait moult de savoir comment elle a été la
« dame par amour de messire de Grandson.

— « Oh ! ce serait longue et piteuse histoire, répondit
« l'écuyer : je vous la dirai quelque jour,
« lorsque votre barbe, beau page, aura poussé plus
« drue. Quant à son mari, je confesse qu'il est le
« plus mal gracieux vilain de la terre, et le chevalier
« d'Europe le plus hérétique contre les lois de
« Cupido. »

Ce disant, les cavaliers étaient arrivés près d'une clairevoie ouvrant dans l'enclos du prieuré. A l'extrémité d'une pelouse entourée d'arbres fruitiers, ils descendirent aux écuries, dont les dessus de portes et de râteliers étaient

garnis de têtes de cerfs : ces trophées avaient été placés là par les comtes de Savoie, qui étaient déjà venus maintes fois chasser dans les forêts du Chablais, ce précieux et antique joyau attaché par Conrad-le-Salique à la couronne d'Humbert aux Blanches-Mains ¹³.

A la date de notre récit, le Chablais, depuis un siècle et demi environ, avait été érigé en duché par l'empereur Frédéric II ; il comprenait alors le Chablais proprement dit, Ager Cabalicus ¹⁴, dont Thonon, Allinges, Hermance, Narnier et Ivoire étaient les lieux principaux ; le pays de Gavot, depuis la Drance jusqu'à Saint-Gingolph, et dont Evian était le chef-lieu ; la vallée de Saint-Maurice jusqu'à Martigny ; les seigneuries et châtelainies de Nion, Vevey, de la Tour-de-Peyre, de Chillon et de Villeneuve : la capitale de tous ces pays était Saint-Maurice-d'Agaune, dont la terre est consacrée par le sang de la légion Thébaine.

Mais s'inquiétant fort peu de tous ces détails topographiques, après avoir fait eux-mêmes la provende à leurs chevaux, Perrinet du Pin et le page Aymonet s'empressèrent de porter le message dont le Comte Rouge les avait chargés pour le prieur de Ripailles. Ils le trouvèrent assis sous la tonnelle du jardin, disant ses patenôtres ou menus suffrages, et portant le costume des Pères de l'Abbaye de Saint-Maurice, le même qui fut adopté plus tard par Amédée VIII, à savoir : grise robe, long mantel, chaperon gris, courte cornette et bonnet vermeil par-dessous le chapeau ¹⁵.

Les deux messagers annoncèrent au prieur que, Dieu aidant, le comte Amé viendrait passer la Saint-Martin à Ripailles, avec aucuns de ses amis, et faire grand déduit de vénerie dans la forêt de Lonnes ¹⁶.

— « Soyez mieux que très bien venus, répondit le prieur ; » — et, se levant, il les conduisit dans le réfectoire.

A cette heure, le soleil se couchait derrière les cimes lointaines du Jura ; il colorait d'un rouge vif la crête des Voirons ; et les vagues du Léman bruissaient, agitées par la brise du soir.

II

« Fy du repas qui, en paix et repos,
« Ne sçait l'esprit avec le corps repaistre. »

(CLÉMENT MAROT.)

« Que le souverain Jupiter me précipite
« avec sa foudre dans les profon leurs infernales
« de l'Erèbe, si ce sanglier n'est
« étranglé de mes propres mains ! » (GUILLAUME
D'ONCIEUX. Miles venalor ¹⁷.

La table était chargée de tous les riches produits du Chablais, et le prieur de Ripailles, qui était grandissime clerc, pour faire les honneurs de sa science en même temps que ceux du festin à un homme de renom comme l'était l'auteur du Chevalier à l'éparvier blanc, ne manquait pas de l'accompagner d'une dissertation historique et gourmande des bonnes choses qu'il servait à ses hôtes. — « Ces

« châtaignes, » disait-il, « nous viennent des Allinges ;

« or, vous savez, messire du Pin, qu'il existe

« en ce lieu un châtel très ancien, construit avec

« les débris d'une ville moult ancienne, par un

« baron du roi Rodolphe. Les seigneurs qui l'habitent,

« quoique prud'hommes dans les tournois et

« batailles, ont, de père en fils, par mécréante et

« damnée convoitise, moult affligé la religion avec

« la mense des bons pères d'Agaune ¹⁸. Ces pommes

« écarlates ont été cueillies sur le coteau de

« Ballaison, le château-fort des frontières ¹⁹ ; cette

« truite au manteau doré a été prise sous les rochers

« de Meillerie ; ce chamois a été tué sur les rochers

« du val de Bagnes. Or, sachez que ce pays, qui est
« dans le Bas-Valais, change aucunes fois de maître
« et doit double obéissance, car, ensuite d'accord
« passé entre le comte de Savoye et l'abbé de Saint-Maurice,
« il a été convenu ²⁰ que lorsque le comte
« se trouvera entre Mont-Jou et Brest il sera seigneur
« de la vallée de Bagnes, qu'il en aura les
« chasses, les bans, la justice, les pâturages et les
« cours de la grande eau ; que, par contre, sitôt
« qu'il ne sera plus dans lesdits confins, cette seigneurie
« à l'abbé reviendra. Le fromage onctueux
« renfermé dans cette écorce de cerisier, est descendu
« de la vallée d'Abondance, où se voit une bien
« notable abbaye fondée par saint Colomban ²¹.
« Ce vin a été pressé à Haultcrest, dont le couvent
« a vignoble des meilleurs, ensuite de donation du
« comte Thomas, qui s'est réservé le tiers du revenu,
« ainsi qu'il appert par authentique charte scellée
« du sceau dudit comte ²². »

A ces mots, la faconde du prieur fut interrompue par les baillements du page, qui venait de se livrer aux rêves d'un demi-sommeil, traversé par des apparitions de chasse et de tournois, rêves illuminés de regards bleus sous tresses blondes.

L'irrévérence du dormeur permit à messire du Pin de prendre à son tour la parole : — « Vrai Dieu !

« s'écria-t-il, en se servant une rasade du bon vin
« de Crépy, tant d'excellentes choses m'induisent à
« opiner que les premiers possesseurs du Chablais,
« les Nantuates, qui l'habitèrent du temps des patriarches,
« l'avaient mal nommé en l'appelant le
« pays des eaux ²³ : à mon avis, mieux on aurait
« fait de donner à toute la contrée le nom de la
« vallée où saint Colomban a édifié son abbaye, ou
« bien encore le nom de votre prieuré, seigneur
« prêtre ; car, sur ma foi, il est joyeux comme bruit

« de flacons ou de noces, et jamais couvent ne fut
« mieux baptisé que Ripailles !

— « Il est sûr, » repartit le prieur, « que céans
« est un lieu de délices ; pour dire bref, tout notre
« pays a été favorisé grandement par le souverain
« créateur : on y trouve des fruits et des fleurs de
« tous les climats ; ici la nature a réuni sur un petit
« espace tout ce qu'elle a partagé ailleurs entre
« plusieurs pays, distants comme Paris la grande
« ville de Jérusalem la sainte ; aussi je me courrouce
« aucunes fois contre ces passagers forains qui
« affectent pour nos montagnes un mépris outrageux.
« Foin des Français gabeurs et des ultramontains
« vantards ! ils dénigrent la pauvre Savoye,
« car ainsi la nomment ces fumeux étrangers, et
« pourtant bien aises ils sont d'y rétablir leurs
« estomacs, voire d'y radoubier leurs escarcelles de
« mendiants.

— « Oui dà ! nous les connaissons, » s'écria Perrinet : « ils font de notre
Savoye comme ils ont fait
« de la tente du Comte notre seigneur, car vous avez
« appris que ses largesses lui ont mérité le nom
« d'hôtel de Saint-Julien ; c'est depuis qu'à l'Ecluse,
« en Flandre, où l'armée du roi Charles fut sujette
« à d'étranges incommodités ²⁴, nous avons tenu,
« sous cette tente, table ouverte à tous venants : la
« main de notre sire Amé y prodiguait du sien, aussi
« du nôtre, abondamment ; et il a fourni à la noblesse
« la plus huppée de France vivres, habits, munitions,
« sans même avoir reçu un grand merci. Ce
« qu'a fait le comte, tous les jours le fait la Savoye
« pour tant de faucons qui la plument comme poule
« bonasse, et qui pourtant la qualifient petite, pauvre,
« froide, et d'autres termes malsonnants, jusqu'à
« la comparer à cet enfer de glace ²⁵ duquel a
« fait mention le poète florentin.

— « Mais, » fit judicieusement observer le prêtre,
« pareils propos sont purs mensonges : si la Savoye
« a souvent une robe blanche, c'est que la neige sied
« au front de nos montagnes, comme les cheveux
« d'argent sur la tête des vieillards. Dire en outre que
« la Savoye est petite, je maintiens que c'est
« calomnie : notre pays paraîtrait deux fois plus
« vaste, si les penchants des montagnes étaient surface
« en plaine ; de même qu'un mantel a plus
« grande apparence lorsque au lieu de faire des plis
« l'étoffe s'étend tout unie ²⁶. »

La conversation aurait pu durer longtemps encore sur le même sujet, car les bonnes langues de mes compatriotes ne sont jamais à bout de voies sur le chapitre du pays natal. Mais l'historiographe du comte Rouge et le savantissime prieur furent obligés de suspendre leurs discussions quintessenciées, car en ce moment le bruit de leurs paroles fut dominé par des éclats de voix plus vulgaires partis de l'extrémité de la table. Là se trouvaient réunis les varlets et veneurs du Comte, les domestiques du prieuré et autres personnes d'inférieure condition. Tenant presque le milieu entre celles-ci et les hommes de noble race qui occupaient le haut bout, on remarquait l'échanson du comte de Savoye, Jehan de Advanchier ²⁷ : à sa taille élevée, à ses yeux bleus, à ses cheveux blonds, il était facile de reconnaître en lui un enfant du Chablais, un véritable descendant des Burgondes ²⁸. — « Hé bien ! j'éprouverai, » s'écria-t-il en étendant sur la table un bras gigantesque, terminé par une main dont l'index seul aurait pu couvrir deux sous lausannois ²⁹, « j'éprouverai
« qui du sanglier enragé ou de moi pourra
« arrêter l'autre.

— « Ce sont paroles imprudentes et présomptueuses, »
« répondaient en chœur les servants et les clercs du prieuré ; « mieux
« vaudrait rencontrer un
« esprit allant au sabbat, que ce grand roi du bois
« de Lonnes ; car, depuis six ans qu'il est venu s'y
« établir, il s'est tellement fait craindre et redouter
« que nul homme n'oserait l'enfermer, et nul chien

« ne pourrait l'approcher, sans être grevé de male
« mort ³⁰.

— « Il ne me chaut à moi ! » reprenait maître Jehan, « avec nos deux
bons limiers Hubaut et Marpaut³¹,
« je quêterai les marches de ce fier animal ;
« et nous verrons tôt si un coup de cette forte lame
« ne pourra pas enlever, avec hure et boutoir, la
« couronne de ce roi prétendu.

— « Alors bien vous ferez, sire échanson, avant
« que de vous aventurer à pareille entreprise, » lui dit le prieur d'une voix
grave, « bien et à propos
« vous ferez d'entendre l'office pour les morts dans
« la chapelle de Saint-Hubert ; car ce redoutable
« sanglier, calamiteusement descendu de la montagne
« des Voirons, n'est autre bête que Satanas
« en personne. »

A ces mots, toutes les mains firent avec dévotion le signe de la croix, et le
prieur continua, en s'adressant à messire Perrinet : « Les Voirons sont
« une montagne très élevée entre le Chablais et la
« baronnie de Faucigny. Depuis le temps des Payens
« et des Sarrazins ³², on y voyait une idole au
« moyen de laquelle Lucifer rendait ses oracles ; elle
« a été détruite par les oraisons d'un évêque de Genève,
« cependant le malin ne cessa pas de hanter
« la montagne ; ains, sous la peau et la figure d'un
« horrible sanglier, il se fit moult redouter dans
« toute la contrée. Malheur à qui aurait eu l'outrecuidance
« de gravir les Voirons, sans avoir préalablement
« pactisé avec l'abominable suzerain des
« enfers ! Un jour, le sire de Langin, qui avait un
« château proche de la montagne, s'étant égaré à
« la chasse, fit la rencontre du terrible sanglier ;
« déjà le pourpoint du pauvre gars était engagé
« sous ses dents sataniques, lorsqu'à moitié chemin
« de la mort il eut l'idée de faire un vœu à Notre-Dame :
« cette inspiration l'a sauvé, et, fidèle à sa
« promesse, il a fait édifier sur les Voirons la chapelle

« et l'ermitage qui y existent présentement.
« Depuis lors, le sanglier n'a paru sur la montagne
« qu'à de rares intervalles ; mais sont six années
« en ça qu'il s'est retraits dans la forêt de Lonnes
« sur Thonon, où, par sa très grande fureur il s'est
« fait nommer par les uns le fort sanglier enragé,
« et par les autres le grand roi du bois de Lonnes.
« Que dois-je plus sur ce narrer ? Il est sûrement
« du même lignage que le sanglier dont parle Homerus
« en son Illiade, et qui endommagea vignes
« et oliviers du royaume de Calidon. C'est pourquoi
« m'est avis, qu'au lieu de mener la chasse dans la
« forêt de Lonnes, le comte notre seigneur ferait
« plus sagement de prendre son déduit dans les bois
« du côté du Valais.

— « Un comte de Savoye, » fit observer Perrinet,
« oncques n'a reculé devant périlleuse entreprise ;
« et Amé, notre sire, n'a pas coutume de combattre
« ses ennemis, qu'ils soient hommes ou bêtes, hors
« en sa propre personne. Mais je suis étonné, » ajouta-t-il, « que l'Eglise,
notre mère sainte, n'ait
« pas encore, par monitoires ou autrement, et avec
« son glaive d'excommunication qui taille aussi bien
« le bois vert que le sec, parfait jusqu'à sentence
« un procès en forme pour contraindre le dit sanglier
« à départir de ce beau pays de Chablais.

— « Sans doute, » répondit le prieur, « les monitoires
« sont chose grandement importante et
« avantageuse. Ainsi ³³, du temps de l'empereur
« Lothaire, il vint en France prodigieux nombre de
« sauterelles ayant six ailes avec deux dents plus dures
« que pierres, et leurs bandes pernicieuses furent
« dispersées par monitoires. Ainsi, par suite de sentence
« de l'évêque de Genève, les anguilles, qui détruisaient
« tous les autres poissons du lac, furent
« forcées à déguerpir des eaux du Léman. Ainsi encore,
« dans la ville d'Aix, saint Hugon, évêque de

« Grenoble, a excommunié les serpents, que la chaleur
« des bains de soufre et d'alun y avait attirés à grande
« foison ; et depuis cet anathème, qui a détruit leur
« venin, les morsures des serpents ne navrent plus
« personne. Mais, hélas ! vous savez prou, messire du
« Pin, que les canoniques coutumes de procéder vont
« s'affaiblissant tous les jours, suite de la découverte
« de je ne sais quel livre latin, contenant, dit-on, les
« us et lois du peuple de Rome ; depuis lors nous
« sommes engeancés de jurisconsultes qui avocassent
« et maugréent nos bonnes vieilles coutumes.

— « Et cette méchante trouvaille, seigneur
« prêtre, » ajouta l'écuyer, « déplaît aussi moult
« fort à notre grande noblesse, qui était accoutumée
« de rendre elle-même bonne justice, une main sur
« le cœur et l'autre sur l'épée ³⁴. »

Ces mélancoliques réflexions, accompagnées de quelques autres propos et de nombreuses libations de vin blanc, terminèrent le repas du soir.

Pendant que les personnages de notre histoire vont se livrer au sommeil, nous chercherons à découvrir la silhouette de la Savoye, dans l'ombre du XIV^e siècle.

III

« Les habitants de l'Ecosse étaient autrefois
« des Écossais, »

(WALTER-SCOTT. Le Monastère.)

Depuis le jour où l'héritage d'Adélaïde de Suze était venu augmenter le patrimoine des seigneurs de Maurienne, et avait ainsi posé les fondements de leur souveraineté sur les deux versants des Alpes, la grande épée de Bérold n'était pas restée oisive entre les mains de ses descendants ; chaque jour elle avait agrandi le cercle de leur couronne de comte ; maintenant, descendus des rochers qui dominent l'Arc et la Doire, leurs victorieux étendards flottaient à la fois aux portes de Lyon et sur les bords de la Méditerranée.

La puissance de ces suzerains des montagnes avait imité, dans sa marche progressive, celle des ruisseaux sortis de leurs glaciers : le pied d'un enfant peut les traverser à leurs sources, modestement parées d'une bordure de cristal ou des fleurs rouges du laurier des Alpes ; mais ces ruisseaux s'élargissent en quittant les hautes vallées, et, devenus le Rhône ou l'Eridan, ils déploient leurs eaux majestueuses à travers les rives monumentales de la France et de l'Italie.

A l'époque où commence notre histoire, déjà huit ans s'étaient écoulés depuis que l'âme du comte Vert était allée de vie à trépasement : les pensées suprêmes de ce prince chevaleresque furent un dernier éclair de l'esprit des croisades, une naïve et sublime aspiration vers la délivrance du Saint-Sépulcre : —« Père saint, » avait-il répondu au pape d'Avignon qui lui demandait d'aller combattre le pape de Rome,
« s'il était à moi possible de faire ce qu'il vous a plu
« me requérir, je le ferais moult volontiers ; mais il
« me viendrait maintenant mal à point, car j'ai délibéré,

« cet été qui vient, m'en aller outre-mer et
« prendre la sainte cité de Jérusalem, pour la bailler
« en garde aux frères chrétiens de Rhodes ³⁵. »

Mais tant parlèrent et promirent le pape Clément et le duc d'Anjou, que le comte de Savoie fut forcé d'ajourner son projet et de prêter la main aux prétentions du duc sur le royaume de Naples. A cette fin, il guerroyait dans la Pouille, lorsque sa marche fut arrêtée par le héraut de Dieu, dont le bras desséché fit tomber devant le preux chevalier la barrière des tournois de ce monde.

A sa mort, la maison de Savoie était puissante et respectée. Avec la Maurienne, le Chablais, Aoste, le Faucigny, Chambéry et plusieurs villes du Piémont, son domaine comprenait encore la Bresse, le Bugey, le Bas-Valais et la baronnie de Vaud, dont la noblesse était particulièrement renommée par sa courtoisie et sa valeur ³⁶. Cette masse de seigneuries avait, à la vérité, l'inconvénient d'être morcelée par un grand nombre de fiefs étrangers ; mais le Comte Vert avait su forcer les petites puissances du Piémont à reconnaître ses droits et son titre de vicaire de l'empire romain ; en cette qualité, il avait reçu l'hommage du comte et de l'évêque de Genève ³⁷, dans le même temps que son fils, alors Amé Monsieur, depuis le Comte Rouge, contraignit le sire de Beaujeu à se reconnaître son vassal.

Une cause de ruine plus sérieuse et plus menaçante était la division de la tige princière en deux branches rivales : celle d'Achaïe et de Morée, qui occupait le Piémont, supportait impatiemment son rang de feudataire. Les princes de cette maison ne pouvaient oublier que le comte Philippe et les états-généraux leur avaient fait la part d'Esäü, en donnant le pouvoir souverain à la branche cadette. Un gentilhomme du lignage des Provana ayant appelé au comte de Savoie d'une sentence rendue par le prince de Morée, celui-ci fit massacrer le gentilhomme, et noyer dans le Pô le clerc qui lui avait apporté les lettres de son suzerain ³⁸. Le Comte Vert avait tiré, il est vrai, une vengeance éclatante de cet acte de rébellion ; mais le germe de guerre intestine continuait de couver toujours dans le cœur de la branche aînée, n'attendant qu'une favorable occasion pour se produire au dehors.

Cependant, l'anneau de Saint-Maurice venait de passer à des mains qui ne devaient pas en ternir la splendeur, et qui déjà, dans maintes batailles, avaient porté ferme et haut la bannière de Savoie.

Le jeune Comte, déjà fameux par ses exploits dans la Bresse, s'était trouvé en tête de l'avant-garde à la bataille de Roosebeke, et son épée, je vous jure, y frappa aussi fort que celle du brave Clisson ³⁹. L'année suivante, il reparut en Flandre, suivi de ses beaux et notables chevaliers qui, pour le deuil du Comte Vert, étaient tous vêtus de noir, avec les lances des hommes d'armes, l'étendard de Savoie et les pennons également noirs ⁴⁰. Il commandait au siège d'Ypres 700 lances de purs Savoisiens ⁴¹, et non moins terrible dans les joûtes que sur les champs de bataille, il vainquit en champ-clos Hedington avec la lance, Arundel avec l'épée et Pembrok avec la hache ⁴².

Lorsque les Valaisans promènèrent dans leurs villages leur terrible Mazza, deux fois il rétablit sur son siège l'évêque de Sion, contre qui s'était levée cette image de la liberté souffrante.

En 1388, il avait réprimé la révolte du Canavais, et la même année, Barcelonnette, Vintimille et Nice se donnèrent volontairement à lui.

Ainsi, dans ces temps de succès glorieux, notre cri de guerre Savoie ! et bonne nouvelle ! aurait pu, lancé du sommet des Alpes, plus sonore que leurs tempêtes d'hiver, plus terrible que leurs avalanches, retentir, à la fois, dans les campagnes arrosées par le Rhône et le Pô, sur les deux rives du Léman, et secouer les falaises parfumées où dort la molle Provence.

Les progrès de la puissance savoisienne étaient singulièrement favorisés par l'état politique des peuples voisins. Les républiques italiennes, ces constellations populaires qui avaient un instant rayonné sur la nuit féodale, touchaient alors à leur déclin : fatigués d'une liberté orageuse, amollies par le luxe et les plaisirs, incapables d'opposer comme autrefois le courage des citoyens à la violence des seigneurs, elles avaient voulu payer des bras pour les défendre et n'avaient réussi qu'à se donner des maîtres absolus ⁴³. L'amour du repos, le dégoût de l'indépendance, tous les sentiments vulgaires qui viennent à la suite des commotions civiles, avaient remplacé dans le cœur des fils la mâle rudesse des ancêtres ; et c'est à peine si le sol, longtemps remué par leurs bouillantes querelles, tressaillait encore aux dernières convulsions des Guelfes et des Gibelins.

Mais tandis que les villes libres de la péninsule déposaient la bannière démocratique, elle était fièrement portée de l'autre côté des Alpes par les robustes mains des vainqueurs de Morgarten : la grande voix du serment prêté sur le Grutli avait réveillé tous les cœurs et toutes les vallées de

l'Helvétie ; partout les intrépides pasteurs des Waldstettes avaient brisé les cimiers à queue de paon avec la lourde épée à deux mains, et la muraille de fer qu'ils avaient dressée entre la Savoie et l'Allemagne permettait à la première de se développer sans être inquiétée par les princes de l'Empire ; aussi, à cette époque, la Savoie avait à peu près oublié qu'elle faisait partie du corps germanique ⁴⁴.

D'un autre côté, la France, qui depuis a contrarié si souvent nos projets d'agrandissement, était alors bien loin de pouvoir s'y opposer : à peine relevée des funérailles sanglantes de Grécy et de Poitiers, déchirée par le fer de l'Anglais, meurtrie au sein dans ses luttes avec les grands vassaux de la couronne, si elle tournait ses regards du côté de l'Italie, c'était pour appeler à son aide le cœur et le bras de nos princes ; souvent leurs cris de victoire se mêlaient aux Montjoye de la grande nation ; et celle-ci, en échange de leurs loyales assistances, envoyait de gracieuses princesses des lis pour les unir aux lacs d'amour dont le collier de l'Annonciade portait les galants aussi bien que les chevaleresques emblèmes ⁴⁵. Par un heureux concours de circonstances, nos frontières du côté de l'Isère, que de sanglantes guerres avaient bien longtemps désolées, avaient vu s'éteindre, depuis le milieu du siècle, la puissance rivale des Dauphins. Moins adroit que le fondateur de sa race, qui, tout en prenant le froc, n'avait pas cru devoir frustrer son héritier des biens qu'il avait acquis per fas et nefas ⁴⁶, le dernier des successeurs de Gui-le-Vieux ensevelit sa vie débonnaire dans un couvent de Frères prêcheurs, après avoir donné tous ses Etats au premier fils de France, sous la condition qu'il porterait son nom et ses armes. Enfin, le jour n'était pas loin où le Genevois devait joindre ses armoiries à l'écu national : la descendance du preux Olivier allait s'éteindre par défaut d'enfants mâles ⁴⁷.

Ainsi, les petites souverainetés venaient se fondre successivement dans des associations plus vastes ; et les races diverses qui avaient si longtemps découpé le territoire se massaient autour d'un sceptre unique. Cette révolution s'opérait avec lenteur, il est vrai, mais on en retrouve tous les éléments dans le XIV^e siècle, époque de transition suspendue entre le moyen-âge et la renaissance : sous l'écorce encore blasonnée du chêne féodal, déjà la pourriture attaquait les racines ; les armes de la chevalerie et ses nobles traditions, encore appendues aux rameaux, allaient bientôt, secouées par un vent plébéien, tomber au pied de l'arbre antique et armorié.

Le Comte Rouge est, en effet, le dernier de nos princes qui ait appartenu à la chevalerie proprement dite. Champier a dit de lui qu'il estoit moult beau prince, aimant moult fort l'art de la chevalerie. On le vit, au siège de Sion, recevoir l'accolade des mains de Guillaume de Grandson, et avant l'assaut furent ainsi créés cent quarante chevaliers au nom de Dieu et de saint Georges ⁴⁸. Mais déjà on avait vu la cour de Charles VI trouver étranges les cérémonies qui furent faites à Saint-Denis, lorsque le jeune roi de Sicile et le comte du Maine furent armés chevaliers, parce qu'il y en avait fort peu qui sçussent que c'étoit l'ancien ordre de pareille chevalerie ⁴⁹. Les aventureux guerriers formés à l'école de Duguesclin, qui allèrent mourir dans la funeste journée de Nicopolis, semblent avoir enseveli avec eux les mythes héroïques du moyen-âge.

En même temps qu'il se dépouillait de son armure chevaleresque, le XIV^e siècle devenait fiscal, raisonneur et prosaïquement populaire : le légiste cherchait à remplacer le prêtre et le seigneur ; le droit romain se substituait au droit canon, et le grand schisme, qui désolait l'Eglise, portait la réforme dans ses flancs.

Le comte Aimon avait appelé auprès de sa personne un habile jurisconsulte, pour exercer la charge de chancelier, et en 1329 il avait institué à Chambéry une cour de justice permanente et suprême ⁵⁰.

Après lui, Amé VI avait ordonné la tenue régulière des assises générales de mai : cette assemblée, qui avait lieu chaque année, se composait des prélats, des vassaux, des juges des provinces ; sa mission était de remédier aux abus, d'écouter les remontrances des paoures gens, et de juger en dernier ressort les causes d'appel. Il arrivait souvent que les assises de mai se convertissaient en assemblées des Etats ⁵¹.

Dans ces réunions, les lumières des jurisconsultes ne pouvaient manquer de prévaloir sur la superbe ignorance des hommes d'armes ⁵², et partout les principes d'une justice régulière tendaient à remplacer la rudesse féodale. Cela est tellement vrai que, même dans l'institution d'un ordre tout chevaleresque, dans les chapitres du Collier de Savoie, on lit cette ordonnance : « Se ainsi estoit que les
« choses fussent si obscures que clergie y fust nécessaire,
« que nous devons joindre avecques les
« chevaliers deux docteurs vaillants et prudomes

« pour mieux mettre les choses en clarté et à
« diffinicion ⁵³. »

Au milieu de ce mouvement général, les lettres et les arts n'étaient pas restés en arrière : le souffle du Dante avait chassé les ténèbres, et quelques rayons du soleil de la science, à son lever, étaient venus refléter sur la rude enveloppe des guerriers et des chasseurs qui composaient la cour de Savoie. Ainsi, notre Perrinet du Pin faisait des chroniques et des romans de chevalerie : ses naïfs récits, entremêlés de beaucoup de fables, décelaient une certaine connaissance de l'art d'écrire. Antoine de Challant composait à Chambéry son Histoire du roi Modus et de la reine Ratio sa femme, traité de chasse embelli de moralités satiriques et religieuses ⁵⁴.

L'architecture et la peinture étaient surtout en honneur et en progrès. On avait abandonné l'ancien gothique, aux formes lourdes et massives, pour le gothique moderne de création mauresque. Maître Jean de Liège ⁵⁵ était attaché à la personne d'Amé VII en qualité d'architecte, avec le titre d'intendant de ses fortifications et fabriques. Dans le cours de ce siècle ⁵⁶, divers peintres avaient embelli Haute-Combe, les églises de Chambéry, les châteaux de Chillon et du Bourget. Bonne de Bourbon avait auprès d'elle une femme habile dans l'imagerie, qui lui dessinait des figures.

L'art des incrustations et des arabesques était parvenu à un haut degré de perfection ; l'esprit se dépensait en imaginations d'emblèmes bizarres et de devises parfois piquantes, souvent prétentieuses ⁵⁷. L'usage de celles-ci était si général que non seulement elles couvraient les meubles et les murs des appartements, mais elles garnissaient en outre les habits et les équipages des grands seigneurs : ainsi, Amé VI paya 230 francs d'or au brodeur Robinet pour l'ouvrage fait à un sien pourpoint vert, dont le dessus de poitrine et les manches étaient couverts de broderies représentant des mâtons et des lions, avec les nœuds de Monseigneur, et des bouquets de feuillage brochant sur le tout. Un autre brodeur de Chambéry reçut 20 solds de gros tournois pour avoir fait un gipon à devise de lions verts. Les tapisseries et les meubles du comte étaient verts ; ses pages et ses archers, les harnais des chevaux, les lances elles-mêmes, tout portait cette couleur.

Amé VII, qui avait adopté le rouge, l'avait prodigué de la même manière ; ses habits étaient ornés, comme ceux de son père, par divers emblèmes de chasse ou de galanterie : ainsi, on voit figurer dans l'inventaire de son mobilier un pourpoint de satin rouge brodé, avec des

galeries grillées et des dames sus ; un de ses justaucorps représentait une cabane, une chouette et diverses sortes d'oiseaux. Lors de son mariage avec Bonne de Berry, il avait acheté une ceinture d'argent sur laquelle était écrite cette phrase sentimentale : A vous me outroye ; et la litière qui amena cette princesse de Paris à Chambéry était fourrée d'un fin drap écarlate. Au reste, la meilleure preuve que le luxe était parvenu à un très haut degré, c'est qu'Amédée VIII fut bientôt obligé de décréter des lois somptuaires.

Cependant ces mœurs polies et galantes, quelquefois licencieuses, étendues à la surface de la société, étaient le lot exclusif des grands seigneurs ; elles n'avaient point pénétré dans les couches inférieures, et le sort du populaire était toujours misérable. L'industrie n'avait pas encore créé la richesse pour la classe moyenne ⁵⁸ ; les juifs faisaient seuls tout le commerce ; à l'exception de quelques rares artisans, le commun était resté agricole et pasteur. Les habitants des villes et des bourgs murés jouissaient, à la vérité, de larges et nombreuses franchises ; mais ils étaient souvent obligés de disputer ces garanties à la violence des seigneurs du voisinage, ou de les défendre contre le mauvais vouloir des évêques qui, dans plusieurs cités, jouissaient de toutes les prérogatives du pouvoir temporel. Plusieurs calamités publiques contribuaient d'ailleurs à entretenir la misère : la peste avait paru six fois ⁵⁹ dans le commencement du siècle, elle sévit de nouveau en 1382, et dura pendant plusieurs années : la violence du mal était si grande que l'on comptait onze maladreries dans le seul décanat d'Annecy. L'art était impuissant : livrés à toutes les rêveries de l'astrologie judiciaire, les médecins allaient chercher dans l'aspect des astres la cause de ces immenses désolations.

Plus terrible peut-être que la peste, un autre fléau s'était répandu dans nos campagnes : elles étaient chaque jour traversées et saccagées par des bandes d'aventuriers connues sous le nom de compagnies franches ou bandolières, qui se rendaient en Italie, après avoir ensanglanté la France. Les hommes de diverses nations qui les composaient étaient désignés par les noms de Tuchins, Tard-venus et Malandrins ; le peuple les nommait fils de Bélial ⁶⁰. Leurs rapines et leurs excès de tous genres étaient devenus si intolérables, que le Comte Vert fut obligé de passer les monts pour les réduire : ayant défait, sur les bords du Pô, la bande commandée par le Grand David et Robert du Pin, la chronique rapporte qu'on fit de ces pendants si grande

pendaison que depuis Montcalier à Rivoli il n'y avait point d'arbres qui n'en fussent fournis ⁶¹.

Mais il est temps de quitter ces fastidieux détails, pour réveiller Aymonet, que nous avons laissé dans sa couchette à Ripailles.

IV

« Si de jeunesse on doit attendre
« Beau coloris,
« Pâleur qui marque une âme tendre
« A bien son prix. »
(EMILE DESCHAMPS, Ballade.)

Le page ne dormit pas longtemps. Sur la fin du repas, il avait entendu le prieur annoncer à messire du Pin que Bonne de Berry était au château de Chillon, avec plusieurs nobles dames, et que, sans penser à mal, elles y faisaient leur profit du soleil d'automne : or, cette nouvelle avait eu sur Aymonet une magique influence, car, oubliant ses fatigues de la veille, il s'était levé sans bruit, et devançant le crépuscule du matin, bien enveloppé dans sa cape de drap de Malines, il était parti au grand trot de son cheval sur la route d'Evian.

Quel était son projet ? Il comptait sur le hasard, cette providence de la jeunesse. — Où allait-il ? L'amour le sait, car le petit dieu, que nul n'évite, avait entamé la cotte de mailles du jouvenceau ; aussi les idées les plus riantes et les plus folles roulaient à la fois dans son ardente imagination, à mesure qu'il aspirait avec bonheur la fraîche haleine du lac et des montagnes.

Oh ! qu'il est doux de partir au matin, avec l'espoir de rencontrer une amante au détour du sentier !.... La nuit traîne avec elle trop de mélancolie : la rosée du soir pleure sur les cheveux du passant ; le moineau se tait sur la branche des forêts qui seules rendent un bruit sourd, pareil aux cris du vent dans les huniers d'un navire ; les plantes elles-mêmes penchent vers le sillon leurs corolles allanguies ; et toutes les voluptés mystérieuses qui descendent sur la terre à la clarté des étoiles n'ont pas la puissance de chasser les nuages de vague tristesse produits par le sommeil de la nature.

Au contraire, avec le matin l'âme s'ouvre aux pensées les plus douces ; l'émotion qui l'agite est riante et légère, comme celle du premier homme après que Dieu eût créé sa compagne ; les oiseaux sèment par les airs leurs notes rapides et suaves ; les plantes relèvent leurs têtes chargées de perles diaphanes, bijoux tombés de l'écrin de la nuit, et qu'elle a sans doute oubliés dans le désordre de sa couche odorante.

Oh ! oui, il est bien doux de partir au matin avec une promesse d'amour !.... Alors, comme un coursier ouvrant ses narines généreuses à tous les vents de la bataille, on respire par tous les pores l'air élastique et pur qui couche et fait ondoyer les grandes herbes fleuries ; les sapins, groupés sur la route, imprègnent les sens rajeunis des senteurs aromatiques et fortes ; la vie pénètre à larges flots ; et si la bien-aimée paraît sur la colline, elle rayonne vers le cœur qui l'appelle comme la première lueur du soleil sur la cime des montagnes.

Ainsi, pendant qu'il approchait de l'enceinte d'Evian, le page épanouissait son âme à toutes les délices d'une belle matinée.

Aux rayons de l'aube, il put distinguer sur les remparts les armes des bourgeois faisant bonne garde aux privilèges de la commune ; mais il fut obligé de prendre un détour, parce qu'il ne lui était pas permis d'entrer à pareille heure dans une cité que le comte Pierre avait déclarée franche et libre, à l'instar des autres villes murées de ses Etats ⁶².

Enfin, après avoir traversé une colline qui élevait au-dessus du lac ses terrasses couvertes de pampres et de châtaigniers, après avoir salué le bois et la vieille tour de Blonay, il descendit à l'extrémité d'un rocher à pic, où l'on voyait quelques cabanes groupées comme un nid de mouettes : c'était Meillerie. Là, ayant emprunté les habits, la barque et les filets d'un pêcheur, le page livra bravement sa fortune et ses amours à l'inconstance des flots du Léman.

Tandis qu'il voguait vers la côte du pays de Vaud, trois femmes étaient réunies dans une salle haute du château de Chillon : leurs causeries matinales remplissaient l'embrasure profonde d'une fenêtre, où l'on venait de leur servir un déjeuner composé de laitage, de fruits et de confiture d'épine-vinette. Ce réduit était pratiqué dans l'épaisseur du mur, avec deux bancs de pierre placés en ligne parallèle : c'était une de ces retraites mystérieuses, ménagées pour les dits d'amour dans la cuirasse du manoir féodal ; une de ces chambrettes parfumées de douces rêveries, où plus d'une châtelaine oisive a consumé ses jours en langueurs passionnées, tout en

filant sa quenouille ornée de rubans roses, ou en promenant sur un ouvrage de tapisserie la nonchalance de ses mains de bonne maison, tandis que le regard du souvenir cherchait le plumail du chevalier dans la poussière de la route lointaine.

Les murs de la salle étaient couverts de tafetas rouge, découpé par des broderies d'argent et d'or qui représentaient une haquenée, une dame, et un écuyer sus. Un vaste lit à courtines rouges, une rote de ménestrel, un prie-dieu, sur lequel était ouvert un livre de matines à couverture de soie rouge avec des fermoirs d'argent doré, et des étagères en noyer, sculptées comme le portail d'une cathédrale gothique, composaient presque tout l'ameublement. Les reflets de la lumière, nuancés par des vitraux à voussures élégantes et armoriées, arrivaient sur un tapis aux riches couleurs, et laissaient voir dans le fond obscur de la chambre un grand levrier blanc de race écossaise, dont le museau effilé reposait d'un air pensif entre ses pattes indolentes.

La vivacité française tempérée par une dignité gracieuse, l'animation spirituelle du regard, une robe longue, de velours bleu, un manteau de satin et sans collet, un collier portant la devise de Monseigneur, une coiffe de fil doré sur des cheveux d'un châtain clair, faisaient facilement reconnaître entre ces trois femmes Bonne de Berry, comtesse de Savoie, perle fine qu'Amé VII avait agrafée sur son cœur.

La plus jeune était venue des hautes montagnes de l'Helvétie : une courte jupe de drap violet, de longs gants de soie qui avaient aussi emprunté leurs nuances à la fleur du printemps, une chaîne d'or qui formait de nombreux méandres sur un corsage écarlate serré et collant sur la gorge, une toque de même couleur d'où tombaient jusqu'à la hanche deux longues tresses d'un blond cendré, la blancheur des races du Nord unie à la pureté des formes grecques, des yeux d'un azur aussi limpide que celui des lacs de l'Oberland, une taille élancée et souple comme le jonc de leurs rives, montraient dans Marie de Bergen un type des femmes délicieuses du Hasli, tandis que la déclivité légère de sa tête de vierge aurait pu servir de modèle au pinceau de l'Albane ⁶³.

Ainsi Marie était apparue aux regards d'Aymonet, il y avait cinq mois à peine, lorsque, le jour de la fête des cerises, il avait dansé avec elle sur la pelouse d'Yvonand, au bord oriental du lac de Neuchâtel. Hélas ! depuis cette époque, le page l'avait revue bien souvent, le jour dans ses pensées, la nuit dans ses rêves ; mais il avait inutilement cherché à se rapprocher d'elle,

et il maudissait de grand cœur Gérard d'Estavayé, qui gardait cette jeune beauté sous sa tutelle rude et ombrageuse.

La chronique ne dit pas quel était le costume de la troisième femme ; le clerc, dont je suis l'humble copiste, nous apprend seulement qu'elle se nommait Catherine de Belp, qu'elle était mariée au susdit Gérard ; et il ajoute, à propos de ses amours avec le sire de Grandson : « Dieu sait comme elle se montra

« femme, je dirais volontiers folle, si telle parole

« n'était mal-séante, pour dame tant estimée. » En effet, malgré le triste éclat de son amour, Catherine avait conservé l'estime de ses contemporains, et la postérité a ratifié leur jugement, car, dans les pays de Vaud et de Neuchâtel, ce nom est encore vénéré comme un symbole d'amour pur et malheureux. Tout le monde savait que Gérard avait surpris, par des moyens infâmes, une main promise à Othon de Grandson. Le retour volontaire de Catherine, lorsqu'il lui aurait été bien facile de fuir avec le fiancé de son choix, avait encore augmenté le sentiment de pitié respectueuse qui s'attachait à cette femme si tendre et si infortunée.

Le jour de son fatal mariage, au moment où elle traversait la plaine qui s'étend de Payerne à Avanches, Othon, n'écoulant que son désespoir, avait enlevé Catherine aux hommes d'armes qui l'accompagnaient : les nobles dames et les seigneurs de son escorte s'étaient enfuis dans le plus grand désordre ; ils avaient jeté au loin fleurs et rubans de noce ; quelques-uns étaient allés se réfugier derrière les meules ou les charriots chargés de foin des paysans alors occupés du fauchage. Mais, sourde aux sollicitations d'un amour qu'elle partageait, entraînée par le sentiment du devoir, Catherine s'était arrachée des bras d'Othon pour retourner auprès de l'homme dont l'écrasement du destin lui imposait la chaîne de fer.

Depuis cette aventure, les partisans de Grandson se reconnaissaient aux aiguillettes en rubans dont ils chargeaient leurs souliers, par allusion à la honteuse déroute des amis de Gérard ⁶⁴ ; tandis que ces derniers portaient sur l'épaule droite un petit rateau brodé ; et quoique plusieurs années se fussent écoulées, le temps n'avait point affaibli la haine des deux rivaux, dont la querelle divisait en deux camps tous les nobles du pays.

Or, si Catherine avait passé la saison des impétueuses amours, si l'âge et la douleur avaient jeté dans son sein l'amer limon qui suit les épreuves de la vie, sa beauté avait survécu au naufrage de ses espérances. Sous des cils bruns et soyeux, ses regards, d'un bleu profond, aimantaient les pensées du

cœur ; ses cheveux, noirs comme la plume du coq de bruyère, s'harmoniaient bien avec sa figure, dont la pâleur était encore chaude et transparente ; et qui l'aurait vue dans la matinée dont nous parlons, tandis que le reflet rose des vitraux colorait sa tête, n'aurait pu s'empêcher de la comparer à ces plantes généreuses dont la fleur, deux fois reproduite dans une seule année, se montre aussi belle dans les jours brumeux de l'automne que sous les ardeurs du printemps.

V

« Toi viens, enfant, viens et me fais entendre
« Quelque vieux chant mélancolique et tendre. »

M^{me} TASTU.

Le trio féminin siégeait donc dans l'embrasement de la salle haute ; il avait vue sur cette partie du lac qui, rétrécie et courbée comme la corne d'un croissant, reçoit dans ses entrailles splendides les premières caresses du Rhône, son éternel fiancé. Ici, le Jura ne montre plus sa grande ligne un peu monotone derrière les collines du pays de Vaud ; pittoresquement encadré par les aiguilles des Alpes, tantôt illuminé par la vive lumière qui descend des glaciers, tantôt découpé par les grandes ombres des montagnes qui lui donnent une apparence de saint mystère, riche de contrastes et de souvenirs, ce bassin semble former un lac à part à l'extrémité du Léman.

Bonne de Berry disait à ses compagnes, en leur faisant admirer le tableau qui se déployait devant elles : « Hé bien ! ma douce Catherine, trouvez-vous

« notre Léman aussi beau, à cette heure, que votre
« lac tant aimé, où se mirent les tours de Grand-son ?
« Et toi, Marie, ma jolie Suisse, n'auras-tu de
« l'extase que pour la neige fondue dans les coquilles
« rocailleuses de l'Oberland ? »

Catherine répondit à voix basse : « Où défaut le
« remède du cœur, peu ou rien profite l'allègement
« des yeux. » — Mais secouant ses blonds cheveux, et avec un air d'orgueil, Marie dit gravement : « Jamais
« Dieu n'épandit sur terre des eaux plus claires
« que celles qui vont roulant de Brienz à Interlaken ;
« et le savant Perrinet assurait, l'autre jour, que

« mon lac est comme une Idylle de Théocrite ou de Virgilius. »

— « Oh ! je sais que rien n'égale sa transparence, « si ce n'est tes yeux, ma belle, » reprit en souriant la comtesse ; « je sais aussi que rien n'est doux au « cœur plus que les rives du pays natal. Ah ! comme « vous, je regrette, non point les splendeurs royales « du palais des Tournelles, ou de l'hôtel Saint-Paul, « mais la brise de France qui soufflait à mon front « de jeune fille. Pourtant, voyez comme elle est belle, « ma seconde patrie ! voyez comme cette admirable « nature s'anime et se réchauffe aux baisers du soleil ! « Voyez ! les blanches vapeurs du matin aspirent « avec amour ces vagues bleues, qui semblent « se gonfler de volupté ; et cette voile lointaine, « qu'un vent frais détache de Meillerie, avance vers « nous comme un cygne mélodieux. Voirement ! les « concerts de ce chanteur au blanc plumage pourraient « seuls célébrer dignement les beautés de ce « lac et de cette matinée. »

Et les trois femmes penchaient leurs regards vers les profondeurs du Léman ; ils plongeaient dans les infinies transparences de l'azur des eaux confondu avec l'or de l'atmosphère. La feuille du lierre, suspendue à l'ogive, ondulait avec les boucles de leurs cheveux, et mêlait son murmure au souffle de leurs poitrines soulevées d'émotion.

La comtesse reprit, après un moment de silence :
« L'argile humaine est pétrie d'ingratitude : tous les « oiseaux saluent par leurs chansonnettes le lever « du soleil ; les cloches des moutiers jettent par les « airs d'argentines volées, quand nos seigneurs les « prêtres font tinter leurs sonneries pour la bienvenue « de l'Angelus ; mais la voix des hommes se « contente de prier en silence, ou bien l'ingrate reste « muette devant la création de chaque jour.

— « J'y ai songé maintes fois, » dit Marie, « si « j'étais reine ou baronne, j'ordonnerais par toute « ma terre, dans chaque ville, château, bourg et

« village, une troupe de ménestrels, avec mandores,
« harpes et violes, pour fêter l'arrivée du jour.

— « Voilà une bonne pensée, » reprit la comtesse,
« une pensée digne du temps où la reine Berthe parcourait
« ces pays, en filant sa quenouille plantée
« dans la selle de son cheval !

— « Par malheur ! » dit Catherine, « cette pensée
« serait de difficile accomplissement, car, avec les
« traditions de chevalerie, la race des trouvères,
« troubadours, ménestrels et plaisants chanteurs,
« va se perdant tous les jours dans la Bretagne et la
« Provence.

— « Hé bien ! » ajouta la comtesse, « puisque tu
« n'es pas encore reine ou baronne, faudra, Marie,
« nous contenter d'entendre ta voix doulcette. Sans
« mon vœu de ne chanter mie avant d'avoir revu
« Monseigneur, moi-même j'aurais dit une chanson
« d'amour, tant cette matinée s'infiltré au fond du
« cœur, inspiratrice et suave ! Mais toi, enfant, tu
« peux nous dire quelque vieux chant de tes montagnes,
« quelque chant de tendresse ou de guerre.

— « Dans le château d'Estavayé, » dit Marie, « j'ai
« appris un lai bien tendre, et que volontiers je
« chanterais, si, pour une de nous trois, il ne devait
« réveiller aucune peine au fond du cœur.

— « Ah ! tu veux parler, » répondit la comtesse,
« d'un lai composé par Catherine dans l'infortune
« de ses amours ; je désire l'entendre, et notre amie
« le veut aussi, n'est-ce pas ? car la souvenance ne
« peut pas être une peine ni un péché mortel. »

Et la châtelaine d'Estavayé ayant donné son assentiment, Marie chanta ces vers, qui sont devenus populaires dans le pays de Vaud :

« Ressouvenir de tant doulce manie,
« Au fond du cuer demourez-lui toujours ;
« Bien assez fût de délaisser sa mie,

« Mais qu'en oubli ne mette nos amours !
« Du temps passé si chière souvenance
« Ne doit s'éteindre en loyal chevalier ;
« Trésors, joyaux, ne royale accointance
« Onc ne sauraient me la faire oublier.
« Donc, quand la mort viendra mes lèvres clorre,
« Dernier soupir encor pour lui sera.
« Dernier penser pour lui de même encore...
« Oublierait-on ce que tant on aima ? »

A ces dernières paroles, une larme roulait des yeux de Catherine, tandis que Bonne de Berry baisait au front la gentille chanteuse, en lui disant :
« Puisses-tu, ma douce fauvette, ne connaître jamais
« qu'amour heureux et bien placé !

— « Et pour être heureuse, » ajouta Catherine,
« m'est avis que trop elle ne doit penser à la dernière
« fête des cerises. »

Marie rougit à ce souvenir du beau page : pour cacher son embarras, elle abaissa ses regards du côté du lac, et fut heureuse de trouver ce moyen de changer le texte de la conversation :

— « Voyez ! nobles dames, » dit-elle : « la barque,
« venue de Meillerie, est maintenant abritée sous la
« muraille du châtel.

— « Serait-ce mon cygne de tout-à-l'heure ? » demanda la comtesse.

— « Vraiment oui ! mais il a mué son plumage
« en grossiers habits de pêcheur ; et encore il me
« semble peu adextre en son métier, car il vient de
« laisser échapper une ferrâ des plus grosses ⁶⁵. »

Les trois femmes regardèrent, en avançant leurs têtes en dehors de l'ogive ; mais le pêcheur, qui avait jusque-là jeté machinalement et retiré de même ses filets maladroits, tandis que, le nez en l'air, il furetait de l'œil dans les profondeurs de la fenêtre, rabattit sur son front un chapeau de joncs tressés à larges bords ; et du moment qu'il vit qu'on l'examinait, il parut donner à sa pêche toute son attention : aussi, après quelques nouvelles tentatives, il finit par retirer du lac une truite monstrueuse.

— « Aux innocents les mains pleines ! » s'écria la comtesse : « ainsi est, toujours fut et sera ; car voilà

« une truite digne de figurer sur la table des bons

« pères d'Agaune.

— « Mais, fit observer Catherine, « cet homme
« n'est pas des gens du châtel ; en venant pêcher dans
« ces eaux, il ignore, sans doute, les règlements de
« Monseigneur ; et s'il était aperçu par les gardes,
« il aurait beau loisir de comparer le menu de la
« geole avec celui d'un monastère : pourtant, ce
« serait à la male heure, car il a peut-être pauvre
« femme à nourrir, avec nombreux enfants sur les
« bras.

— « Vous avez raison, » dit la comtesse, « il faut
« prévenir ce résultat de son imprudence : ainsi,
« Marie, prends tes jambes de gazelle, descends vite
« l'escalier de la tour ; voici la clef de la poterne
« ouvrant de ce côté du lac ; et va dire au manant
« qu'il regagne sa demourance à force d'avirons ;
« mais avant, tu lui bailleras VI solds VI deniers
« genevois ⁶⁶ contre sa truite, car c'est là vrai
« morceau de prince ou de princesse. »

VI

« Cognaissance estoit faicte et occasion favorable,
« d'autant que mère nature avoit
« jà secoué flammèches d'amour sur ces deux
« tendres cœurs au prime abord. » (SIMON DE BLONAY, le
Combat des mariés et des non mariés. »

En prenant la barque et le costume d'un pêcheur pour venir près de Chillon, Aymonet n'avait eu autre projet que de regarder à distance les murailles bienheureuses où était enclose la dame de ses pensées.

Son amour en floraison était, comme tout premier amour, essentiellement contemplatif ; s'il avait eu l'idée que peut-être il rencontrerait Marie, ce vague désir n'avait que traversé son esprit. L'espérance de la voir était combattue par la frayeur d'en être vu : dans son innocence de page et son noviciat d'amoureux, il redoutait l'heure critique d'un premier tête-à-tête. L'attention que les dames avaient donnée à sa pêche l'avait déjà déconcerté ; son trouble augmenta lorsque la poterne, s'ouvrant subitement et toute grande, lui permit de voir, à quelques pas de son bateau, le rêve de ses jours et de ses nuits, Marie en personne, et d'abord immobile à cette reconnaissance inattendue : mais elle laissa bientôt échapper un éclat de rire frais, sonore, et dont les accents, nuancés de moquerie légère, étaient peu faits pour rassurer le pauvre Aymonet.

Mis en complète déroute par cette bruyante cascabelle de notes équivoques et railleuses, honteux comme une jeune fille surprise dans la lecture d'un roman, Aymonet n'eut pas le courage de faire face à l'héroïne de cet autre roman commencé dans son cœur, et, saisissant avec vivacité les deux rames du bateau, il fit une prompte retraite vers une île peu éloignée, délicieuse et étroite découpure de terre qui paraît flotter sur le lac comme un radeau d'arbres verts.

En le voyant ainsi reculer devant elle, Marie fut décidément prise d'un fou rire, et sa musique désordonnée retentit longtemps aux oreilles du page. Désireuse pourtant de mettre à fin la mission dont la comtesse l'avait chargée ; cédant peut-être aussi à quelques sentiments qu'elle ne s'avouait pas, Marie se résolut à un parti dont pourrait s'effaroucher la pruderie de nos mœurs corrompues, mais qui n'avait pour la jeune montagnarde rien que de naturel et d'innocent. Les simples usages de la Savoie et de la Suisse laissaient une grande liberté, même aux jeunes personnes de la condition la plus élevée : aussi, pour donner la chasse à l'amoureux corsaire, Marie n'hésita pas à détacher une petite barque amarrée dans le port du château. Plus d'une fois elle avait fait, sans l'aide de mains étrangères, la traversée de Brientz au Giesbach, pour le seul plaisir de mouiller ses cheveux aux fraîches ondées de la plus gracieuse des cascades : elle ne manquait donc pas d'une certaine habileté dans l'art nautique ; et peu de minutes s'étaient écoulées, lorsqu'elle sauta, en riant toujours, sur le pré vert où le page s'était blotti comme lièvre en son gîte. Mais à peine de son pied d'enfant eût-elle touché la terre, qu'une révolution s'opéra chez elle et dans l'esprit d'Aymonet : celui-ci, ne pouvant plus éviter le redoutable tête-à-tête, se souvint seulement de certain regard tendre surpris à la dernière fête des cerises ; en présence de la jeune et belle fille, il fut piqué au cœur par un droit aiguillon de courtoisie qui lui rendit toute son assurance. Marie, au contraire, eut la pensée que sa démarche était peut-être une témérité, que le damoiseau était galant, et la feuillée ombreuse : on ne doit donc pas être surpris d'apprendre que le plus vif incarnat de la pudeur alarmée colorait ses joues, et que sa main tremblait dans celle du jeune sire de Menthon, lorsqu'il la fit asseoir près de lui, à l'ombre d'un pommier dont les branches, courbées sous le poids des fruits mûrs, effleuraient la cime des vagues.

Pourtant, avec son merveilleux instinct de femme, elle comprit qu'elle ne devait pas trop déchoir de sa position première, et que la moquerie lui serait une défense ; réprimant donc le trouble qui faisait vaciller son âme et ses yeux, son regard affecta un inventaire longuement dédaigneux du costume d'Aymonet ; puis, ouvrant ses lèvres plissées en moue railleuse : « Est-ce aujourd'hui, » demanda-t-elle, « fête de saint Nicolas ou de sainte Catherine⁶⁷, » pour qu'un apprenti chevalier coure
« ainsi la campagne avec ces ordets vêtements
« villageois ?

— « Et vous, damoiselle, » répondit-il, « aspirez-vous
« à commander les navires que notre seigneur
« le Comte fait appareiller dans sa bonne ville de
« Nice ? Par saint Bernard de Menthon ! vous maniez
« les rames aussi bien qu'amiral de la mer ⁶⁸.

— « Voirement ! » reprit-elle avec un sourire,
« je vous ai pourchassé comme font les frères chrétiens
« de Rhodes aux infidèles Sarrazins.

— « Sans doute aucun, je suis vôtre et captif, mais
« point infidèle, et merci je demande.

— « Hé bien ! à genoux, » dit Marie, « confessez
« vos méfaits ; je déciderai ensuite si je dois vous
« bailler à rançon. Donc, dites pourquoi vous avez
« quitté la bannière du bon chevalier de Grandson ?
« pourquoi un sire de votre lignage a troqué son
« haubert contre un chapel de vassal ?

— « Voici ! » dit le page, en s'empressant de se mettre aux genoux de
son juge et prenant une mine piteuse que démentait le feu de sa prunelle.

« Dans
« la librairie du couvent de Talloires, j'ai vu un livre
« latin poétisé par Ovide, lequel poète, quand jadis
« vivait, fut grièvement blessé par amour et pâtit
« moult : or, dans ce livre, nommé les Métamorphoses,
« j'ai lu que lorsque Cupido, le vaillant archer,
« avait mis sa pointe au cœur des dieux ou des
« déesses....

— « Oh ! le mal appris ! » s'écria Marie, en posant un doigt sur la
bouche du discoureur, « le mal appris !

« comment oser parler des païennes amours à
« chrétienne damoiselle ?.... Mais sûrement je me
« suis méprise : au lieu du galant et loyal de Menthon,
« possible est que vous soyez un de ces badins
« et vagabonds chevaliers de la Grande-Bretagne,
« qui vont de pays en pays pour rendre leur vie plus
« briève, et perdre leur âme avec. »

Donnant alors à ses paroles un ton de plus en plus contrit, Aymonet
s'empressa de répondre : « Hélas !

« je n'ai reçu l'ordre de chevalerie, et je ne porte
« point les couleurs d'une dame. Simple page, aspirant
« écuyer, si j'ai beaucoup d'amour, il me manque
« une amie. » Puis, se relevant, il ajouta d'une voix fière : « Oh ! si j'avais
une amie, bien vite je
« serais chevalier, car, pour l'amour d'elle, à tout
« venant, je prouverais qu'une épée de Savoie vaut
« bien une lance de Bretagne ! »

Il y eut un moment de silence ; la jeune fille était devenue pensive ; et, profitant de sa distraction rêveuse, autour de sa taille un bras téméraire s'était furtivement enroulé. — Après cette pose : « Donc,
« demanda-t-elle, si vous aviez une amie, vous deviendriez
« un preux du roi Arthur ?

— « Pourquoi non ? si je portais une emprise de vous ? »

Elle rougit, mais un éclat de rire railleur vint encore à son aide. « Vous êtes par trop outrecuidé,
« messire, de penser devenir un Lancelot, puisque
« moi, simple femme, je vous ai mis en fuite et fait
« mon prisonnier. Quant à avoir une, amie, il faut
« commencer par trouver la fleur dont la vertu fait
« qu'on est aimé. »

Et ce disant, après avoir pris la truite en guise de rançon, et permis de prendre sur sa joue un baiser, moitié non, moitié oui, elle s'élança dans le bateau qui l'avait amenée, laissant Aymonet tout interdit de cette brusque séparation.

Cependant, lorsqu'elle fut à distance de l'île, une fois elle suspendit le mouvement des rames, et tournant la tête du côté du page : « Au revoir ! » lui cria-t-elle ! « Demain, nous irons à Ripailles. Dieu
« vous garde ! en attendant la fleur d'amour. »

Et lui convoya longtemps du regard le corset écarlate que battaient deux tresses blondes au mouvement oscillatoire du bateau.

Le bruit de la poterne, en se refermant sur cette apparition, tomba tristement sur son cœur ; mais lorsque sa barque se rapprocha de Meillerie, il vit une écharpe agitée par une main invisible, qui semblait lui envoyer un adieu depuis la fenêtre du château de Chillon.

Et le page disait tout bas : « Je trouverai cette
« gente fleurette qui fait qu'on est aimé ⁶⁹. »

VII

« Je rentrai dans le cœur de la ville et
« voyant une petite boutique, au-dessus de
« laquelle on lisait : Chirurgien et apothicaire,
« j'y entrai. » (WALTER-SCOTT, Rob-Roy.)

Aymonet reprit à Meillerie sa cape, son coursier et sa dague. Les vêpres sonnaient lorsqu'il revit les murs de Ripailles ; mais il ne trouva pas le prieuré aussi paisible qu'à son départ : le Comte Rouge venait d'y arriver.

Par les cours, par les préaux, dans toute l'enceinte, c'était rumeur inaccoutumée, avec mouvement perpétuel d'hommes d'armes, de chevaux, de varlets et de chiens.

Les artisans, qui, d'ordinaire, suivaient la cour afin de réparer les fréquentes avaries éprouvées par les harnais ou les armures, dressaient leurs loges dans le pourpris et disposaient les étalages comme font marchands à la foire. Qui portait raccommoder un haubergeon ou une lance avec son pannoncel, qui ses éperons ou son quenivet, soit couteau de chasse ; ici, un écuyer courait sur son roussin amblant ; là, un maître veneur, en pourpoint fourré de gris, costume de rigueur pour chasser au sanglier, essayait son cornet d'ivoire, ou montrait à un jeune apprenti le tiers chapitre du déduit royal ⁷⁰.

Pierres de Lompnes ⁷¹, apothicaire attaché à la suite du comte, avait déjà placé son officine à l'entrée du parc ; c'était un petit homme aux formes grêles, à tête chauve, à l'œil creux et ardent. Il venait de ranger dans sa boutique, improvisée avec quelques planches mal jointes, ses torches de cire, ses gâteaux de thérébinthe, des vases renfermant de la poudre de fève ⁷², des sachets ayant figure de cornemuse, cette forme étant la seule qui ait puissance de guérir ⁷³ ; enfin, il avait mis en lieu sûr sa provision de mumie

venue des sables arabiques ⁷⁴. Cette besogne achevée, maître Pierre s'était placé en faction devant sa porte, l'œil aux aguets, le sarcasme sur les lèvres, l'esprit à la piste des allants et venants pour trouver sur qui décocher une méchanceté. Le maubec était dans ces dispositions, lorsqu'il avisa Rupp-Dirup, fauconnier à barbe grise, qui amenait en croupe un nain de trois pieds avec une grosse tête, connu sous le nom de petit maistre Jehan de Monseigneur ⁷⁵.

Ce personnage étrange avait été trouvé un matin sur la grève du Bourget. Recueilli par les moines d'Haute-Combe, il avait reçu dans le cloître une éducation soignée ; mais l'écolier n'avait pas tardé à dépasser ses maîtres, et, doué d'une facilité qui tenait du prodige, il avait pénétré les arcanes des connaissances humaines. Cependant, on faisait courir sur son origine et sur ses habitudes des bruits assez contradictoires : suivant les uns, petit maistre Jehan était un simple mortel, procréé par faiblesse amoureuse, et que sa mère avait abandonné. L'innocent orphelin, doux et casanier par nature, sortait peu de l'enclos de l'abbaye, et il y passait le temps à lire dans les antiques parchemins.

Au dire des autres, petit maistre Jehan était soupçonné de certains rapports de famille avec le grand ennemi de l'eau bénite ; on prétendait qu'il s'était glissé dans le couvent avec le projet de décevoir et d'embabouiner l'esprit des moines ; on disait encore que, lorsqu'il était renfermé dans sa cellule, on l'avait entendu converser dans un idiôme païen avec un être invisible. De fait, bien souvent, lorsque tous les frères dormaient encore, bien avant l'heure de sonner les primes, la maîtresse-cloche d'Haute-Combe s'était ébranlée proprio motu (ce qui veut dire, mesdames, sans bedeau ni marguillier), et avait fait un vacarme à réveiller dans sa couche de plomb le prélat de Cantorbéry ⁷⁶. Aucuns soutenaient que, dans les moments solennels où les eaux du Bourget étaient soulevées par la tempête, on avait vu petit maistre Jehan sortir du cloître et se promener sur le lac au milieu des éclairs : alors le nain grandissait et grandissait tellement et si bien, que sa tête allait se confondre dans les nuages du mont du Chat, d'où son souffle animait au combat tous les vents déchaînés.

Quoi qu'il en soit de ces propos divers, il paraît certain que petit maistre Jehan avait acquis, par étude ou paction diabolique, la connaissance des choses futures. Comme il était, du reste, facétieux et docte, le Comte Rouge l'avait pris sous sa protection : mais le nain préférait à tout le séjour

d'Haute-Combe, et rarement il se montrait à la cour de Savoie ; on avait remarqué, d'ailleurs, que les apparitions qu'il y faisait de temps à autre étaient ordinairement suivies de quelque grand désastre : ainsi, lorsqu'on célébrait au château de pont d'Ain les noces d'Amé Monsieur avec Bonne de Berry, petit Jehan s'était montré tout à coup dans la salle du bal ; et le soir même, comme la chronique le rapporte, le château fut parfaitement enflammé.

Pierre de Lompnes n'ignorait pas l'équivoque réputation du nain ; mais l'irrésistible envie de lancer un quolibet l'emporta sur la prudence et la peur dans l'esprit de l'apothicaire :

— « Oh ! hé ! » s'écria-t-il, quand Rup-Dirup et son mystérieux compagnon passèrent près de lui, « oh !

« hé ! sire fauconnier, pour quel déduit sur votre
« perchoir dressez-vous ce nocturne oisillon ?

— « Chut ! » lui répondit l'autre, « tenez votre
« langue bien enclose, maître Pierre, ou mal vous en
« adviendra. Petit maistre Jehan est certes bon compagnon
« de route, mais il ne faut pas lui échauffer
« les oreilles : comme je passais le pont d'Hermance,
« il a, venant je ne sais d'où, grimpé sur mon cheval ;
« et force ni prières n'ont rien valu pour l'en
« faire descendre. »

Pendant ce colloque, le nain paraissait absorbé par quelque rêverie triste et profonde ; aussi, encouragé par son silence, Pierre de Lompnes eut la témérité d'ajouter : « Rupp-Dirup, ma vieille barbe grise,
« prends garde qu'on ne te marque dans la nature,
« car tu as bien l'air d'aller droit au sabbat. »

Mais, à peine avait-il achevé, que les yeux du petit Jehan brillèrent d'un éclat surnaturel, en même temps qu'il ripostait : « Apothiciare vénéfique et
« maubec, écoute bien ceci : pour guérir les maux de
« tête, as-tu en magasin la corde ⁷⁷ d'un pendu ?
« Hé bien ! soigne-la, Pierre de Lompnes, elle pourra
« te servir un jour. »

Aymonet, qui arrivait en ce moment, entendit cette saillie du nain, et il en rit, comme tous les assistants, aux frais de Pierre de Lompnes, que l'on détestait généralement, à cause de sa mauvaise langue : mais, dans la suite,

quand on sut tout ce qu'on devait savoir, le page et bien d'autres se souvinrent de la prophétie du petit Jehan.

Enfin, après avoir traversé le scours et le populaire, et mis son cheval au ratelier, le jeune sire de Menthon entra dans la grande salle du prieuré, où il trouva le comte de Savoie entouré de ses fidèles et amis, les sires de Challant, d'Arvillard, Henri de la Fléchière, de Costa, Annequin de Bruxelles, et d'une foule d'autres, car une cour est comme un jeu d'échecs, noble jeu venu d'Orient et favori de Charlemagne ⁷⁸ : le roi n'y peut faire un pas sans les pions ses sujets.

Au-dessus de son brillant cortège, la tête mâle et gracieuse d'Amé VII s'élevait comme la couronne du chêne entre les bouleaux de la forêt ; tous les yeux étaient tournés vers la plume d'autruche rouge qui se balançait sur son chapeau de castor également rouge ⁷⁹. Lorsqu'il aperçut Aymonet, il lui dit avec bonté : « Je regrette, mon jeune ami, de n'avoir pu
« amener avec moi le bon chevalier du pays de Vaud ;
« il a été retenu à Neci pour terminer aucuns différents
« avec Rodolphe de Genève ; il ne tardera pas
« de nous rejoindre. En attendant, ne trouves-tu
« pas, beau fils de Menthon, que nous avons céans
« assez bonne compagnie ? » — Puis se tournant du
côté de notre ami Perrinet, le comte ajouta : « Ça,
« notre chroniqueur, ton chevalier à l'éparvier
« blanc fût-il jamais plus que moi, cejourd'hui, entouré
« de fine fleur de chevalerie ?

— « Non, certes ! » répartit messire du Pin « et
« oncques prince n'en fut plus méritant qu'un Amé
« de Savoye : c'est l'amour des peuples qui toujours
« a donné à nos vaillants comtes ce gentil nom de
« baptême, et si noble entourage ⁸⁰.

— « Oui-dà ! une flatterie, messire le savant ?... Je
« la pardonne cette fois, parce qu'elle est justice
« pour mes ancêtres. Mais sus, messieurs, à table !
« puis au coucher ! car après ce voyage nous avons
« plus besoin de bon repos que de long entretien
« avec les dames. »

Cet avis fut adopté avec acclamation ; et bientôt les éclats d'une joie franche et naïve se mêlèrent au bruit des flacons. Perrinet du Pin a consigné

le fait en ces propres termes : Leva risée si grant, que le soulassement d'icelle dura si parfont en la nuyt, que heure vint de soy retraire.

VIII

« Il est sur ce rivage une race flétrie,
« Une race étrangère au sein de sa patrie. »

(CASIMIR DE LA VIGNE. Le Paria.)

Le lendemain, Aymonet partit pour Genève, où il espérait rencontrer Othon de Grandson. Perrinet du Pin, qui ne pouvait guère se passer de la société du page, dont la gentillesse et les saillies le divertissaient beaucoup, voulut l'accompagner dans cette course.

Nous avons dit que le chevalier du pays de Vaud avait été obligé de s'arrêter à Annecy ; mais il pressa la conclusion de ses affaires, afin d'arriver à temps pour la grande chasse qui se préparait à Ripailles. Cependant Othon ne se promettait pas d'y trouver du plaisir : depuis plusieurs années, son cœur était fermé à toutes les joies du monde, et il n'attendait rien de l'avenir. Une lave brûlante avait dévoré sa jeunesse : depuis lors toutes les puissances de son âme convergeaient, dans son passé, autour d'un seul point lumineux, vers cette blanche lueur que tout mortel qui a aimé cherche dans les souvenirs de son matin.

Dernier rejeton d'une famille dont l'illustration se perdait dans la nuit du x^e siècle ⁸¹, riche, puissant, de grand renom dans les armes, parvenu à cet âge où l'ambition vient compléter toute existence virile, le châtelain de Grandson aurait pu obtenir la main de la plus haute dame, et s'élever aux plus brillants honneurs. Il réunissait tous les éléments de succès, car la haine aveugle d'un rival acharné pouvait lui servir de marchepied.

Mais tandis que Gérard le poursuivait de ses calomnies, Othon ne répondait que par le mépris des forts aux attaques d'une haine incessante. Aucune pensée ambitieuse n'avait de prise sur cette âme fatiguée : gardant toute sa foi à l'élue de ses jeunes années, le monde n'avait pour lui aucun attachement ; et il aurait cherché dans la paix du cloître l'oubli d'un amour

défleuri d'espérance, si un intérêt de loyauté ne l'avait retenu à la cour du Comte Rouge.

Elevé avec ce prince, car il avait commencé par être page de son père, Othon avait voué à son maître une amitié sans bornes : or, il savait que depuis longtemps des trames ténébreuses s'agitaient autour d'Amé VII ; il avait saisi un fil des perfides intrigues dans lesquelles se trouvaient mêlés le prince de Morée, le prince Louis de Bourbon, et d'autres agents subalternes, tels que Gérard d'Estavayé et Louis de Cossonay, lieutenant-général du Comte.

Dans ces circonstances, Othon s'était donc cru obligé de rester à la cour, afin de veiller sur la personne de son maître ; il attendait le moment d'avoir réuni assez de preuves pour démasquer et convaincre les traîtres.

Depuis quelques jours, ces intrigues paraissaient plus actives, et de vagues pressentiments occupaient l'esprit du sire de Grandson : c'est avec peine qu'il avait vu le Comte partir sans lui pour le prieuré de Ripailles ; lorsqu'il fut libre de le rejoindre, il s'empressa de quitter Annecy.

De cette ville à Genève la route n'était qu'un sentier à peine tracé au milieu des bois ; le voyage était dangereux : des malandrins, échappés à la destruction de leurs compagnies, infestaient la contrée qui s'étend depuis le château du Barrioz à la vallée des Usses, où s'élève aujourd'hui le pont Charles-Albert, cette merveille herculéenne de l'industrie moderne.

Othon, qui avait hâte d'arriver, craignant de tomber dans un guêpier d'adversaires indignes de lui, jugea prudent de ne pas suivre le chemin ordinaire ; mais il paraît qu'il ne fit pas mystère de son projet. Il traversa donc le Fier au-dessous de Crans, et se dirigea du côté de Sallenôves, où il comptait passer la nuit. Tandis que, livré à ses pensées mélancoliques, il chevauchait à travers les marais d'Epagny, un nuage gris descendait sur la cime pointue de la montagne de Mandallaz, et déployait sa teinte livide comme les ailes d'un oiseau des ténèbres ; c'était le signe certain d'un orage, si l'on peut ajouter foi à ce dicton populaire :

« Quand Mandallaz met son chapel,
« Le voyageur prend son mantel. »

Bientôt tomba une pluie dense et froide comme un brouillard d'automne. Le sol mouvant du marais ne permettait pas d'avancer vite, à chaque instant le cheval enfonçait dans les flaques ou les fondrières : ces circonstances ajoutaient à la tristesse d'Othon, et ses idées se brunissaient à la teinte désolée du paysage. Arrivé à l'endroit où la montagne se rapproche des collines de Poisy et baigne ses pieds dans le marais, il découvrit un homme à figure sinistre, couvert d'une saie à longs poils, qui paraissait en faction dans ce défilé, et qui s'enfuit à toutes jambes dès qu'il aperçut le chevalier. Celui-ci entra alors dans une gorge étroite et romantique ; elle est traversée par un cours d'eau voilé de saules argentés ; on entend le bruit joyeux d'un moulin sous des noyers au large feuillage ; un peu plus loin se déploie le bassin de la Balme couronné de tours féodales ; et l'on voit, suspendus aux flancs de la montagne, les restes d'un manoir connu sous le nom de château des Fées ; il est, en effet, bien difficile de concevoir que des pieds humains aient jamais pu gravir le rocher à pic qui conduit à ces ruines ; les pas légers des filles de l'air pouvaient seuls escalader ce nid d'aigles ; il fallait leurs mains diaphanes pour trouver un appui dans les rares brins d'herbes que laissent croître les fissures du précipice. Aussi, lorsqu'on est rassemblé autour du feu de la veillée, on raconte d'étranges choses accomplies dans le château des fées : entre autres merveilles, les anciennes du village vous diront que celui qui oserait porter, pendant la nuit de Noël, un vase d'argile à l'entrée de ces ruines, le trouverait, au soleil levant, tout rempli de pièces d'or ; mais, en revanche, soyez sûr que le diable n'y perdrait rien.

Au pied du château, et sur la route suivie par Othon, s'élevait un cabaret montrant pour enseigne l'écu des comtes de Genève surmonté d'une touffe de sapin : il servait quelquefois de rendez-vous de chasse à ces hauts et redoutés seigneurs, quand il leur plaisait de lancer leurs faucons sur les bécassines du marais, qu'on appelle encore aujourd'hui le marais de la cour. Le tavernier et sa famille avaient pris la fuite dès le matin et abandonné leurs pénates, à l'approche d'une troupe armée qui, réunie dans ce moment devant la porte de ce temple de Bacchus, offrait un spectacle des plus bizarres : c'était un pêle-mêle d'hommes, de femmes, d'enfants et d'animaux, assez pareils à ces campements de bohémiens que l'on peut rencontrer sur les bords des chemins écartés, ou dans les carrefours des bois. Il y avait pourtant une différence notable : nos parias vagabonds, contre lesquels je conserve une dent de lait pour les frayeurs qu'ils m'ont causées dans mon enfance, sont bons tout au plus à servir de croque-

mitaines dans la bouche des nourrices ; d'ordinaire, ils bornent leurs exploits à voler quelques poules dans une ferme isolée ; et, grâce à nos règlements de police, ils n'ont pas même un méchant mousqueton pour repousser les attaques du loup, s'il prenait fantaisie à cette grise moustache de venir rôder autour du feu que ces malheureux, sans patrie et sans nom, allument le soir dans les brumes de la forêt. Leurs visages cuivrés conservent encore une expression astucieuse ou farouche, mais il est pourtant facile de reconnaître que la souffrance est le sentiment qui y domine ; sur leurs joues amaigries on voit que la faim a passé bien souvent avec ses ongles de fer. Hélas ! dans notre société on n'a laissé aucune place pour les existences nomades et primitives !... Au contraire, les malandrins, alors rassemblés sous le château des fées, avaient larges faces enluminées, marquant le goinfre et le ribaud. Tous étaient armés, tant bien que mal, qui d'une arbalète ou d'une dague, qui d'une lance ; deux ou trois étaient montés sur des chevaux enlevés de la veille à la charrue de quelque paysan ; l'un d'eux. portait à l'arçon une massue en cuivre, et au poing une longue épée ; un autre portait une brigandine, armure inventée dans ce temps-là. Le chef de cette bande était connu sous le nom du Grand-Chanoine ⁸², parce que, pour le métier des armes, il avait jeté le froc aux orties ; cependant il avait retenu de son premier état un livre d'oraisons accroché à sa ceinture de cuir, et il portait une aumusse à la place d'un heaume ; il n'avait d'autre arme qu'une grosse barre de fer, car, à l'instar du fameux évêque de Beauvais, il pensait que l'Eglise défendait bien aux clercs de verser le sang avec le glaive, mais qu'il était, d'après les canons, très licite d'assommer les gens.

Des étoffes de couleurs éclatantes, et divers meubles empilés au centre de la troupe, servaient de siège à deux ou trois femmes encore jeunes, et dont les traits flétris annonçaient assez qu'elles avaient jeté la plume au vent. Une autre femme était juchée sur un âne avec deux nourrissons suspendus aux côtés du bât, dans des paniers d'osier.

L'homme que nous avons vu prendre la course en découvrant Othon à l'entrée du défilé arriva près de cette troupe, et à peine eût-il dit un mot à l'oreille du Grand-Chanoine, que celui-ci entra dans le cabaret.

IX

« La vengeance est le breuvage le plus
« agréable que puisse goûter un mortel :
« il faut donc le savourer en s'en abreuvant
« goutte à goutte, et ne pas l'avaler
« d'un seul trait. » (WALTER-SCOTT, L'Abbé.)

Dans une chambre enfumée, où des fenêtres étroites en toile huilée, battues par la pluie, ne laissaient pénétrer qu'un jour faux et douteux, deux personnes armées de pied en cap conversaient à voix basse : une d'elles paraissait un seigneur de haut rang, si l'on en jugeait par la richesse et le poli de son armure ; mais sa visière était baissée, son écu n'avait point d'armoiries. L'autre personnage était un simple écuyer : son visage astucieux et sombre décelait des passions aussi basses qu'énergiques. Tous deux se promenaient avec l'agitation qui trahit les anxiétés de l'attente.

— « Si Othon ne suivait pas cette route !... Si l'on
« nous avait trompés !... » dit le premier.

— « Au diable ne plaise !. répondit l'autre. « Monseigneur
« de Morée nous a certainement bien avisés :
« le même coup va le délivrer d'un ennemi, et
« vous d'un rival. C'est ici, » ajouta-t-il avec un éclat de rire, « c'est ici que
la cloche maudite va rendre son dernier son ⁸³. »

Après un moment de silence, le grand seigneur reprit : « J'ai eu tort,
Franconis, de suivre tes conseils ;

« pareil guet-à-pens est réprouvé par toutes
« les lois de la chevalerie, et ma vengeance ne devait
« pas finir si obscure.

— « Vous êtes libre, mon maître, » répartit l'écuyer,
« vous êtes libre de préférer les scrupules

« surannés de la chevalerie à vos justes ressentiments
« d'homme et d'époux ; mais, dans ce cas,
« je vous le jure, Franconis quittera une bannière
« coiffée par déshonneur de femme, et impuissante à
« laver l'injure dans le sang de son auteur : ainsi
« donc, messire d'Estavayé, il faut choisir entre
« l'opprobre et la vie d'Othon ? »

Gérard allait répondre par un cri de fureur à ce discours qui venait de réveiller tous ses motifs de haine, quand le Grand-Chanoine ouvrit la porte, en disant : « Or ça, messeigneurs, l'espie est de retour ;
« il a vu venir un cavalier dont l'écu porte bande de
« gueules et trois coquilles d'argent ⁸⁴.

— « J'en remercie Satan ! » s'écria Gérard.

— « A l'œuvre donc, » dit l'écuyer, « et qu'il
» meure de male mort !

— « Tout beau, mes maîtres ! » fit le Grand-Chanoine, en les arrêtant sur le seuil, « avant l'œuvre il faut payer le salaire. »

— « Cent livres lauzannoises seront ta récompense.

— « Le sang d'Othon pèse le double.

— « Hé bien ! voilà deux cents livres, enfant de
« Bélial ! et sus, à ta besogne !

— « De plus, » ajouta le Grand-Chanoine, « vous
« ferez célébrer dans le couvent d'Estavayé deux
« messes pour chacun de mes compagnons qui viendraient
« à périr dans cette querelle. »

Et disant ces mots, qui témoignaient de l'alliage, trop fréquent à cette époque, des actions mauvaises avec les idées religieuses, tous trois sortirent du cabaret, et ils trouvèrent le sire de Grandson déjà cerné par les malandrins. Deux d'entre eux, qui avaient voulu s'emparer de la bride du cheval, étaient tombés percés d'un même coup de lance. A cette vue il y eut un moment d'hésitation. L'arrivée du Grand-Chanoine et de ses deux compagnons ranima l'attaque : vingt coups de dague ou d'arbalète tombèrent à la fois sur l'armure d'Othon ; mais elle avait résisté dans maintes rencontres à des chocs plus terribles, et, tout en frappant de droite et de gauche dans cette nuée d'assaillants, le sire de Grandson ne songeait qu'à se frayer un passage jusqu'au chevalier que sa visière baissée ne lui permettait pas de reconnaître, et qui se tenait à l'abri derrière les

instruments de sa vengeance, pareil au maître paresseux qui ne daigne pas mêler son travail à celui des moissonneurs dont il a payé la journée.

— « A nous deux ! » lui criait de Grandson, à
« nous deux le combat à outrance ! à nous deux !
« cœur félon et mal assis, lâche et traître, caché dans
« la nuit de ton armure comme un champion de Lucifer !.... »
« — Et son regard flamboyant semblait pénétrer sous le masque de fer de l'inconnu.

Enfin ils s'étaient rapprochés. Othon frappa un si de coup sur la cuirasse de son ennemi, que le bois de sa lance fut brisé jusque dans le poignet : Gérard chancela comme un homme ivre ; mais bientôt raffermi en selle, il fut assez adroit pour éviter la main terrible, quoique désarmée, qui s'allongeait pour l'étreindre et qui déjà touchait son épaulière.

Le sire de Grandson n'avait pu exécuter ce mouvement sans se dresser sur l'étrier, en avançant sur le col de son cheval : le Grand-Chanoine profita du moment ; sa barre de fer fit voler en éclats la selle d'acier et les bardes du fidèle palefroi, qui tomba sur ses jarrets comme un bœuf à l'abattoir. Dans cette lourde chute, les lacets du casque s'étaient rompus ; et pendant que le chevalier cherchait à se dégager, l'écuyer Franconis lui porta un coup d'épée vers la naissance du cou, au défaut du gorgerin ; le sang jaillit en abondance. Othon était étendu sans donner signe de vie ; deux fois Gérard avait levé son gantelet, comme pour en frapper le visage de sa victime ; mais deux fois il avait reculé. Franconis allait porter un second coup, quand Gérard, arrêtant son bras, s'écria : « Non ! s'il n'est pas mort, laissez-le vivre,

« car ma soif de vengeance n'est pas encore éteinte ! »

Ce disant, il lança son cheval au galop sur la route d'Annecy ; son écuyer le suivit ; les malandrins regagnèrent les forêts du Barrioz, en suivant le pied de la montagne de Mandallaz.

Dès qu'il s'aperçut du départ de ses hôtes importuns, le tavernier, qui s'était caché dans les broussailles voisines, s'empressa de rentrer au logis ; mais le pauvre homme trouva grand désarroi dans son ménage : tous ses meubles étaient brisés ou renversés, ses deniers blancs et gros tournois avaient été outrageusement larronnés, ses gerbes de fleur de sarrazin avaient servi de litière aux chevaux, toute sa provision de vin avait coulé dans l'outre du diable.

Cependant, ses désastres personnels ne l'empêchèrent point de compâtrir aux malheurs de son prochain : ayant trouvé Othon respirant encore, il s'était empressé de lui donner les premiers secours réclamés par sa position ; ainsi, aidé par le sonneur de cloches de la Balme, il parvint à coudre la plaie en bourdonnant quelques paroles empruntées aux Saintes-Ecritures, et qui, d'après la superstition du temps, avaient pouvoir d'arrêter l'épanchement du sang ⁸⁵.

Par bonheur pour le sire de Grandson, il passa d'aventure une chevauchée des gens du duc Louis de Bourbon ; parmi eux se trouvait un mège ou physicien nommé Johannes de Grandivilla ⁸⁶. Il administra au blessé des soins plus intelligents qu'on n'aurait pu en espérer de l'état de la chirurgie à cette époque. Du reste, le fer n'avait pas pénétré bien avant, ni attaqué les organes essentiels à la vie. Transporté au château de Sallenôves, Othon fut rétabli dans deux ou trois jours, grâce à l'habileté du disciple d'Esculape.

X

« Là fut venu, par aventure,
« Un saiges clerks ki la nature
a De fisque toute savait. »

(Dolopathos, roman d'HERBERS, Mss, du roi.)

Magister Johannes di Grandivilla, ou maître Jean de Grandville, était venu en Savoie depuis peu de temps. Ce personnage inspirait un respect mêlé de craintes superstitieuses : tandis que son port majestueux, son front vénérable, sa blanche barbe tombant jusqu'à la ceinture, rappelaient un des sages du Portique, le peuple considérait avec effroi son costume étrange, et croyait que des maléfices étaient cachés dans les plis de sa large tunique orientale. D'où venait-il ? Suivant les uns, le duc de Bourbon l'avait amené d'Afrique, et ses vêtements, moins chrétiens que mauresques, prêtaient à cette supposition ; suivant d'autres, il était né sous le soleil qui mûrit les plantes subtiles et vénéneuses, au pied du volcan de Parthénope. Après avoir étudié l'art de guérir en Espagne et en Arabie, il s'était mis sous la protection du prince de Morée, qui l'avait ensuite recommandé au duc de Bourbon. Du reste, il passait pour très expert en nécromancie et cabale judaïque ; on le supposait livré à la pratique des sciences occultes, telles que la transformation des métaux et la mixture des poisons. Il avait passé le dernier été au château du Bourget, avec toute la cour de Savoie ; et ceux qui avaient pu entrebailer l'huis de sa chambrette, située au plus haut d'une tour, assuraient avoir vu des manuscrits de formes diverses, les uns reliés en bois, les autres couverts d'or ou de velours ; item, une sphère de métal avec un astrolabe représentant les signes et planètes qui peuplent la région céleste ; item, deux statues d'hommes en bronze, dont le corps était tatoué de plusieurs cercles, points et caractères devant servir aux œuvres de

diablerie ; item, plusieurs sortes d'eaux distillées par vierges alambics, avec os de trépassés et racines arrachées au clair de la lune.

Mais, quoi qu'il en soit de sa réputation de sorcellerie, ses connaissances positives, le charme de sa conversation, la supériorité de son intelligence captivèrent l'esprit d'Othon, durant sa courte maladie. Attaché par la reconnaissance à celui qui venait de sauver ses jours, il jura par sa foi de chevalier que si jamais magister Johannes l'appelait à son besoin, son épée lui viendrait en aide ; et lorsqu'il fut en état de supporter le voyage, ils partirent ensemble pour Ripailles.

En arrivant près de Genève, ils rencontrèrent messire du Pin et Aymonet, qui, tous deux, alarmés de l'absence prolongée d'Othon, s'étaient mis en quête et lui venaient au-devant.

La joie du revoir fut grande de part et d'autre ; et les accolades finies, on se remit en route.

Messire du Pin, qui tenait à faire briller son érudition en présence du physicien africain, se livrait chemin faisant à des dissertations plus ou moins véridiques sur l'histoire des pays qu'ils parcouraient. Ainsi, en longeant les murailles de Genève, il entra dans des détails longs et obscurs sur l'origine et la nature des différents pouvoirs qui se disputaient la souveraineté de cette ville ; il entreprit même d'expliquer les droits que les comtes de Savoie pouvaient exercer, en présence des juridictions rivales de l'évêque et de la commune.

— « Il est connu, » dit le sire de Grandson, « que
« pour rendre dans cette ville justice à leurs sujets,
« les comtes de Savoie sont obligés d'y demander
« territoire ⁸⁷.

— « Mais bien souvent ils ont passé sur la demande, «
» dit Perrinet ; « plusieurs y ont séjourné,
« donné des fêtes à grand triomphe, battu monnaie,
« élu leurs sépultures, exercé omnimode juridiction
« tant au civil qu'au criminel, jusqu'à faire pendre
« aux fenêtres de son hôtel un syndic séditieux ⁸⁸.
« Pourtant, mal adviendra de tant de pouvoirs qui
« se tiraillent : un beau jour la bourgeoisie mettra
« son chaperon de feutre au-dessus de la couronne
« du comte et de la mitre épiscopale, si pire encore
« n'advient !.... Je dis pour conclusion que la seigneurie

« de Genève est de nature équivoque et
« multiforme.

— « Et. cela n'est pas étonnant, » fit observer Aymonet (enchanté de placer un mot dans cette conversation transcendante), « cela n'est pas étonnant,

« puisque la cité de Genève a été fondée et nommée
« par Janus, lequel avait double visage ⁸⁹.

— « Je croyais, » dit le physicien, que le nom de
« Genève avait son origine dans les nombreuses
« plantes de genévriers trouvées sur son
« emplacement ⁹⁰.

— « Erreur ! » répondit Perrinet, le nom de Genève
« vient très certainement de Janus, qui en a
« été le fondateur ; et si ce Janus ne portait pas un
« nom tant païen, j'estimerais qu'il n'est autre que
« Noé, à qui l'on a prêté deux visages, parce qu'il a
« vu avant et après le déluge ⁹¹.

— « Et la meilleure preuve, » ajouta Aymonet,
« de la fondation de Genève par Janus, c'est qu'on
« trouve dans certaines boutiques de la cité nombre
« de Juifs, lesquels sûrement sont dignes fils de ce
« Janus à double face. »

XI

« A furore Normanorum
« Libera nos, Domine. »

(Anciennes litanies.)

Les quatre voyageurs arrivèrent le soir du même our au prieuré de Ripailles, où les avait précédés un frère lai de Talloires, porteur d'une lettre à l'adresse d'Aymonet ; elle était conçue en ces termes :

« Messire. de Menthon, notre cher fils en Dieu,
« Aimonete carissime,
« Je me recommande à votre noble et gracieuse
« seigneurie, tant comme je puis ; désirant de tout
« mon cœur de savoir de bonnes nouvelles de votre
« honorable estat et bonne santé, que notre seigneur
« Dieu sache et vous doint comment vous désirez, et
« comment pour moi je voudrais. Si votre courtoisie
« s'enquiert de mon estat, je suis en bon point de
« corps, grâce à mon créateur ; mais hélas ! mon esprit,
« depuis une pièce de temps, est perturbé par
« grandes tribulations. Or, à qui ferais-je part de mes
« amertumes de cœur, sinon à vous, notre puissant
« et gracieux voisin, défenseur naturel de notre
« moutier, à vous, carissime Aimonete, que j'ai
« élevé comme blanche fleur de lis dans notre jardinet
« de Saint-Benoît ?

« Sans doute, mon fils, vous êtes loin de posséder
« la sapience des vieillards ; mais, orphelin dès votre
« enfance, par le trépasement du bon chevalier de

« l'Annonciade messire Burchard de Menthon, votre
« illustre père ⁹², les ombres des aïeux ont protégé
« votre faiblesse ; le soleil de leur gloire vous a mûri
« avant l'âge. Je peux vous reprocher, il est vrai, de
« trop aimer le déduit de vénérie, les joûtes, les dames
« et autres momeries ; mais on dit que ces péchés
« sont qualités de noblesse : il faut bien suivre la loi
« de son lignage. Ainsi, que saint Bernard vous soit
« en aide ! et oyez mon triste cas. Sous prétexte de
« dévotion à monseigneur saint Benoît, depuis deux
« jours en ça, sans être attendu ni convié, est arrivé
« céans hault et puissant prince et redouté seigneur
« monseigneur Amédée, prince de Morée, lequel a
« amené avec lui, Dieu nous protège ! assez bon nombre
« d'écuyers et suivants d'armes, voire même
« aucunes dames et des jongleurs aussi, tous ensemble
« valant peu ou rien, car ils ont introduit la
« confusion et l'abomination dans le paisible pourpris
« de mon dit sire saint Benoît. Ce qui plus me
« navre, mon très cher fils, c'est que les brebis
« confiées à ma garde ne sont que trop disposées à
« suivre les voies de perdition : nos frères enfreignent
« le précepte d'obéissance à leur prieur, ainsi que
« les autres règles de l'ordre ; ils banquettent au lieu
« de déjeuner, remplacent les oraisons par le jeu ou
« autres choses pires encore ; pour bref dire, ils
« semblent n'obéir qu'aux dix commandements de
« l'Antéchrist, dont le sanglier représente les dix
« propriétés, ainsi que je vous l'ai fait voir, Aimonete
« carissime, en vous expliquant le livre de
« Gaces de la Bigne sur les déduits de chasse ⁹³.
« Quant à mon dit seigneur Amédée, s'il n'était issu
« de l'estoc de Savoye, volontiers le nommerais-je,
« entre nous, Asmodée, fils aîné du diable, lequel
« mettait tous les jours à mort les maris de Sara,
« et dont il est fait mention au livre de Tobie ⁹⁴.
« Il ne sort guère du couvent qu'à la nuit noire, bien

« caché sous robe et capuchon comme un enfant de
« saint Benoît : or, je le soupçonne de couvrir sous
« peau de brebis quelque trahison lupine, d'autant
« que certaines trames paraissent machinées près
« d'ici ; et messire de Grandson a déjà failli en
« être la victime, comme vous l'aurez sans doute
« appris.

« De tout ce que dessus, je crois que bien vous
« ferez d'aviser notre très hault, très puissant, très
« redouté et cher seigneur et comte Amé de Savoie,
« que Dieu conserve ! La présente n'est même qu'à
« cette intention. Sur ce, notre beau et cher fils de
« Menthon, je suis votre serviteur à l'aide de Dieu,
« qui vous doint très bonne vie et longue joie de ce
« que votre noble cœur désire ⁹⁵.

« Scribes :

« Le Prieur de Talloires, HENRI DE BALMIS ⁹⁶.

« P. S. — Si vous chassez dans la forêt de Lonnes,
« carissime Aimonete, ayez soin d'éviter la rencontre
« du sanglier ; il est, dit-on, aussi terrible que
« lion rugissant, tanquàm leo rugiens. »

Aymonet ayant communiqué cette épître à Othon, celui-ci en fit part au Comte Rouge. Le conseil attaché à la personne du prince fut immédiatement convoqué. Le chancelier, messire de Duingt, seigneur de Conflans, était d'avis que, par le fait seul d'un voyage entrepris de ce côté des monts sans le congé du suzerain, le prince de Morée avait commis acte de rébellion, et qu'il était urgent de s'assurer de sa personne.

Cet avis était appuyé par Othon de Grandson, qui savait que Gérard d'Estavayé fomentait des troubles dans le pays de Vaud, et que, depuis longtemps, il cherchait à y recruter des partisans pour le prince de Morée. En effet, désespérant de satisfaire son besoin de vengeance pendant la vie d'Amé VII, Gérard s'était voué corps et âme à la fortune de la branche aînée.

Mais le comte de Savoie fut loin de partager l'opinion de ses fidèles conseillers : il dit qu'il serait mal séant d'user de violence envers son cousin, tandis que celui-ci n'avait encore manifesté publiquement aucun

projet hostile ; il soutint que le prince de Morée était libre d'aller et de venir comme bon lui semblait, qu'il était feudataire mais indépendant, et qu'on n'avait pas à s'inquiéter de ses démarches pendant qu'il rendait foi et hommage. La proposition du chancelier fut donc abandonnée, et il fut décidé que, pour le moment, on se contenterait d'avoir l'œil ouvert sur la conduite du prince de Morée. On résolut également d'envoyer Aymonet dans sa seigneurie de Menthon. Voisin du couvent de Talloires, portant le plus beau nom et le plus influent de la contrée après celui des comtes de Genève, comptant de nombreux tributaires avec une ceinture de châteaux et de grangéages autour du bassin d'Annecy, le sire de Menthon, malgré sa jeunesse, pouvait, par sa seule présence, contrarier les tentatives de rébellion.

Enfin, le Comte Rouge termina la séance en disant :

« Nous sommes venus à Ripailles pour fêter la saint

« Martin, chasser et vivre en joie : ainsi, bonsoir

« aux affaires ! Puis, à tout seigneur tout honneur !

« un roi doit passer avant un prince : donc, il est bien

« séant de visiter le grand roi du bois de Lonnes

« avant notre cousin de Morée. » — Ces mots achevés, on entendit un gémissement sourd partir d'un coin obscur de la salle du conseil : c'était petit maistre Jehan de monseigneur qu'on n'avait pas aperçu jusque-là, et qui semblait se réveiller d'un mauvais rêve.

XII

« Il ne fut ny ne sera jamais homme
« qui du tout se puisse tenir d'aymer,
« tant qu'il y aura beauté au monde, et
« que les yeux aurent puissance de
« regarder. »

(LONGUS, traduction d'AMYOT.)

Grâce au flair d'un amoureux, et par la vertu de l'aimant que la nature, cette bonne mère, a logé dans le talon d'une jolie fille, Aymonet et Marie ne tardèrent pas à se rencontrer : c'était deux jours avant celui de la grande chasse. Les premières gelées blanches brillaient sur la pointe des herbes, et se nuançaient aux touffes lilas des veilleuses, cette dernière parure des prés avant qu'ils revêtent leur manteau d'hiver.

Entre Rives et Ripailles, un massif de noyers étendait ses feuilles larges et moirées de tache rouges, signe de leur chute prochaine ; leur vaste ombrage se dessinait dans l'azur paisible du lac ; les teintes des arbres, confondues avec l'eau, se prolongeaient dans une liquidité transparente, infinies, fraîches et mystérieuses comme les enchantements du jardin d'Armide. Sous ce massif, les mains enlacées et les cœurs de même, Marie et le page devisaient à voix basse. Ils étaient là depuis longtemps, car la première brise du matin les avait rencontrés, et déjà le soleil au zénith trouait la voûte ombreuse, inondant de ses gerbes dorées les blondes tresses de Marie ; mais qu'importait la marche des heures ? une lumière autrement vive et pure était descendue dans l'âme des deux enfants, un aveu s'était épanoui entre une larme et un sourire. Or, quel homme, s'il n'a été déshérité dans ce monde de tout lot de bonheur, quel homme a perdu le souvenir du premier aveu qu'une bouche amie a murmuré contre la sienne ? Qui ne se rappelle ce jour, le plus beau que notre ange gardien nous ait donné sur la

terre, ce jour où, dépouillant la robe d'adolescence, nous avons dressé avec orgueil le front encore chaste, qu'un baiser de femme venait de choisir et de consacrer entre tous ? Alors, une vie neuve, riche d'émotions, ayant foi dans l'avenir, s'ouvre à l'âme, qui fléchirait sous le poids d'un bonheur inconnu, sans l'appui d'une autre âme confondue avec elle.

Oh ! sois béni dans mes souvenirs, jour de chaste ivresse et d'amour pur, toi qui m'as fait comprendre le bonheur des esprits célestes, et qui es déjà emporté si loin, si loin, dans le sablier de l'infatigable vieillard qui jamais ne s'arrête !

Allez donc, enfants heureux un jour ! allez, insoucians et joyeux ! Le poète respectera vos suaves confidences ; il redirait mal les paroles d'un amour plein de sève et de fraîcheur, car le poète a vu blanchir ses cheveux, et il entend venir un chant de deuil. Près de vous, heureux enfants, un autre amour, dépouillé de son auréole, prononce les mots tristes qui servent d'épilogue à tous nos rêves de jeunesse. Ici, l'espérance dorée à la lumière du matin ; là, des regrets sous les pâles rayons du soir.

XIII

« Alors je rêve un monde où dureront toujours
« Les caresses du cœur et les libres amours. »

(M^{me} DESBORDES-VALMORE, Les Mots tristes)

Peu d'étrangers connaissent la Savoie ; le plus grand nombre se contentent de la traverser en chaise de poste : ces véhicules de l'indolente opulence font d'ordinaire leur entrée, pour aller en Italie, ou par Frangy ou par les Echelles ; or. ces deux routes n'offrent de notre Savoie qu'une image froide, pauvre et décolorée. Si l'on excepte le défilé de Challes, vestibule assez digne des Alpes ; si l'on excepte la grotte où l'on aime à relire une page de Rousseau, la grotte que l'empereur a percée du pommeau de son épée, tandis que son éperon victorieux traçait sur le Mont-Cenis une route qui eût étonné les Césars ; si l'on excepte encore Aix-les-Bains, avec ses ruines romaines, avec sa vie fashionable, courte comme celle d'une fleur d'été, Aix, d'où le passant ne peut pas même découvrir les eaux du Bourget, on conviendra que ces deux routes n'ont rien d'attrayant pour le voyageur. Tout le monde n'est pas obligé d'admirer Chambéry, triste ville attifée comme la perruque d'un clerc au parlement, raide comme le baudrier d'un gendarme. Vient ensuite la pauvre Maurienne, cette vallée de désolation, avec ses rochers nus et dépouillés, avec son noir limon qui la fait ressembler au squelette d'un géant de Nubie ⁹⁷.

Pour connaître la Savoie, il faut la suivre depuis Meillerie, sous les gracieux bosquets d'Evian, de Ripailles et de Coudray : il faut gravir les belles montagnes du Genevois, du Faucigny ou de la vallée de Beaufort, et partager avec le paysan des Bauges le gruau du chalet ; il faut visiter Chamonix, ce vert joyau enchâssé dans une guirlande de glaciers, Sixt et ses cascades blanches comme les filles nuageuses de Morven ; il faut que le regard ait pénétré les profondeurs des forêts où s'abritent le chamois et le

faisan, qu'il ait joué avec la lumière ruisselante sur les vagues du Léman ou du lac d'Annecy. Il faut saluer aussi la Tarentaise avec ses traditions romaines ou féodales, ses tributs de mineurs, ses couronnes de mélèze, et ses tapis de bruyère aimés du chasseur.

Or, ceux qui connaissent la Savoie savent bien qu'il n'est pas rare de rencontrer des bois presque exclusivement composés de sapins ; leurs troncs ne sont embarrassés d'aucune plante parasite ; à leurs ailes sombres nul autre arbre vient mêler son feuillage : ils ont attiré à eux toute la puissance vitale que portait le sein nourricier de la terre voisine, en sorte que l'on peut librement circuler sous leur voûte, comme autour des mille piliers d'un temple gothique. Seulement, sous leur ombre, une petite mousse étend son velours diapré de changeantes couleurs. Au soleil couchant, les pieds et le panache du bois sont illuminés seuls ; le corps reste voilé : alors, il est beau de voir les filets dorés de la lumière courir sur la mousse, la découper en broderies chatoyantes comme un tapis du sérail, se jouer autour des troncs brunis, ou se suspendre aux longues barbes grises des vétérans de la forêt.

Souvent, au centre du bois, on rencontre un petit pré dont l'herbe rase semble servir de miroir aux sapins qui le bordent ; quelquefois, plusieurs de ces vertes oasis sont liées ensemble, séparées seulement par un étroit massif : on dirait une broche d'émeraudes agrafée aux plumes noires de la toque d'un chef.

Un silence solennel, à peine interrompu par le gazouillement des mésanges ou le cri rare d'un geai qui passe, règne dans ces solitudes, où l'œil ne voit que l'herbe de la clairière, sa ceinture de mâts pavoisés noir, et le bleu du ciel pour pavillon.

Vous tous qui souffrez, pauvres blessés aux jeux du monde, venez donc vous asseoir sous la grande ombre de nos forêts alpines ! Leurs solitudes, comme autrefois celle du cloître, reposent l'âme fatiguée de son pèlerinage : on dirait qu'elles ont un dictame pour fermer toutes les plaies du cœur. La rêverie se balance à leurs vertes futaies, ainsi qu'un hamac mortuaire suspendu aux lianes des Florides.

C'est dans une de ces forêts, à deux milles environ au-dessus de Ripailles, que Catherine et Othon se trouvèrent réunis après une bien longue séparation. Au coucher du soleil, ils étaient venus s'asseoir au bord d'une fontaine qui sourdait sans bruit du milieu d'un pré défendu par une ceinture de sapins. La biche et le faon altérés-venaient boire la nuit dans ce bassin

solitaire. Catherine, qui toujours avait immolé sa tendresse sur l'autel du devoir, n'aurait jamais accepté un pareil rendez-vous, si elle avait eu quelque autre moyen d'obtenir d'Othon son assentiment à un projet qu'elle avait formé pour leur mutuelle tranquillité.

Gérard n'avait jamais aimé Catherine : par orgueil, il avait disputé sa main à un rival préféré. Depuis que le sort avait assuré son triomphe, il trouvait un plaisir barbare à tourmenter sa victime par de feints soupçons ou d'outrageantes impostures. Réduite à trembler pour sa propre vie, Catherine pourtant oubliait ses souffrances et ses craintes personnelles dans les terreurs que lui faisaient éprouver les menaces qui s'adressaient à Othon. Il est vrai que depuis quelque temps la malheureuse avait obtenu une sorte de répit ; même, sa vie coulait assez calme en apparence, car Gérard était presque constamment éloigné d'elle, occupé de ses mystérieuses intrigues ; mais ce calme inaccoutumé n'était-il pas celui qui précède un orage ? Le guet-à-pens auquel Othon avait failli succomber dans la gorge de la Balme avait réveillé toutes les angoisses dans le cœur désolé de sa compagne de jeunesse. Or, elle avait pensé que l'éloignement du chevalier apaiserait la jalousie de Gérard, éteindrait sa passion de vengeance, et que du moins elle ne tremblerait pas chaque jour devant l'idée d'un meurtre.

C'était donc pour obtenir d'Othon son exil volontaire qu'elle lui avait assigné ce rendez-vous dans la forêt, avec la ferme résolution de se séparer de lui de suite qu'elle l'aurait fait consentir à son projet. Pourtant, à l'heure où nous les retrouvons dans la clairière, elle avait laissé tomber sa main dans une main amie. Othon venait de promettre qu'il partirait pour l'Angleterre, aussitôt qu'il pourrait concilier le désir de Catherine avec ses devoirs de fidèle vassal, et il disait : « Adieu, nobles montagnes de Savoie et

« d'Helvétie ! Mieux vaudrait la mort que partir,
« lieux sacrés par la souvenance ! Hélas ! Catherine
« chère, qui donc a mué en si grande tristesse nos
« jours tissés d'or et de songes rosés ? Quelle sinistre
« comète a emporté notre radieuse étoile du matin
« d'amour ? » — Des larmes roulaient des yeux de la châtelaine. Après un court silence, le guerrier ajouta :
« Comme cette étoile, mon cœur aussi a cessé de
« rayonner : éteint pour toute-énergie, un appétit
« de gloire n'a pas même puissance de secouer son

« léthargique sommeil ; et aucunes fois je me prends
« à douter si ma main est assez forte pour soutenir
« encore l'épée de chevalerie.

— « Othon mien, ne parle pas ainsi ! Fiancés nous
« sommes pour un autre monde ; au doigt que couvrira
« toujours ton gantelet glorieux et sans tache,
« passer je veux l'anneau d'éternelle union.

— « Que le sire Dieu abrège donc ces temps d'épreuves !
« s'écria Othon ; « ma veillée d'armes est
« déjà trop longue, et mes yeux fatigués cherchent
« l'aube du jour sans fin..... Puis, je ne sais quel
« pressentiment d'un malheur inouï vient, comme un
« fantôme des ténèbres, agiter mon armure avec un
« bruit si lamentable qu'il me glace au fond de la
« poitrine.... Amie, écoute ! on a vu des sentinelles,
« engourdis par le sommeil ou le froid, tomber lâchement
« sur leurs armes avant que le coq ait
« chanté....., et moi, Catherine, j'ai froid au cœur !

— « Hé bien ! que ce baiser te réchauffe et te
« bénisse ! » dit la châtelaine éplorée, en posant ses lèvres au front de son
fiancé ; puis, soudain repentante de cet élan de l'âme, elle voila de ses
mains amaigries le feu profond de ses regards.

Et longtemps leurs bouches restèrent muettes ; ils parlaient du cœur ; ils
se plongeaient dans cette ivresse de la mémoire où surnagent les débris du
bonheur perdu : long échange de regrets et de souvenirs ! enchantement
d'infinies douleurs et de tendresses infinies !... Leurs voix étaient devenues
plus solennelles : « Oh ! pourquoi, » disait le chevalier, « pourquoi

« n'avoir pas voulu me suivre quand c'était l'âge
« d'aimer ? Je t'aurais conduite dans des retraits
« profonds, où notre vie serait oubliée comme celle
« des chevriers, et tranquille comme cette source
« d'eau pure ; la vengeance aurait perdu nos traces
« dans la poussière des cascades : sur la cime vierge
« des montagnes, bien loin des hommes et près de
« Dieu, j'aurais emporté mon trésor d'amour ! »

— « Pour vivre avec toi, » reprenait Catherine,
« j'aurais troqué riches atours et royale parure contre

« les haillons d'une fille d'Egypte ; j'aurais donné
« couronnes et joyaux, terres et baronnies : oui !
« tout j'aurais donné, sauf l'espérance de ton salut
« et du mien.... »

S'arrachant alors à une chaste et dernière étreinte, elle ajouta : « Othon mien ! il est temps de se quitter ;

« et puisqu'un fatal amour, un amour réprouvé,
« dans ton cœur demeure encore, que du moins ce
« sentiment t'excite aux grandes choses, aux belles
« armes, à la gloire. Il y a trop de noblesse en toi,
« pour que de tant d'amour tu ne conserves qu'une
« lie inféconde. Bientôt, j'espère, le Seigneur m'ouvrira
« un de ces monastères saints où toutes les
« douleurs et toutes les fautes trouvent un refuge
« contre les tempêtes du monde : là, ma vie reposera
« comme la feuille desséchée qui dort au fond de
« cette fontaine. Mais si ton nom arrive alors jusqu'à
« moi, porté sur un vent de gloire, songe que le cœur
« de Catherine pourra se souvenir et battre aussi
« d'orgueil. Adieu ! adieu ! au revoir dans cet autre
« monde où toujours on aime ! »

La nuit commençait à descendre ; les amants s'étaient levés pour retourner au prieuré ; alors une ombre passa, suivie d'une autre ombre, sur la lisière du pré blanchi par les rayons de la lune qui venait de montrer son globe d'argent sur la pointe d'un sapin : ces deux ombres disparurent dans l'épaisseur des arbres.

— « J'ai bien peur ! » murmura Catherine, en appuyant sa tête pâle sur l'épaule de son ami.

— « C'est une étrange vision ! » dit le chevalier ;
« il m'a semblé reconnaître l'écuyer de Gérard. » Et il voulait le poursuivre, mais Catherine l'en empêcha.

Bientôt résonnèrent au-dessous d'eux les pas lointains des veneurs qui venaient commencer les quêtes. Tout à coup, un souffle puissant et rude comme le vent du nord parcourut la forêt ; on entendit toutes les feuilles frissonner, et les ailes des sapins se choquèrent comme les armures d'un trophée. — « C'est le
« roi de Lonnes qui parle, » dit un des veneurs ; « il

« a de bonnes oreilles, et le bruit de nos pas le fait
« retirer dans sa bauge, au plus épais et dans le plus
« fort du bois. »

— « Que Dieu nous soit en aide ! » dit un autre veneur ; « ce souffle
vient du sabbat ; c'est la musique
« des sorcières qui trompettent et sifflent dans les
« os creux des morts ! »

Cependant, après avoir aiguisé ses défenses contre le tronc d'un chêne, le sanglier s'était couché dans un taillis de houx, en fixant sur la lune ses yeux rouges et ardents. Tout bruit avait cessé ; seulement deux geais, qu'il avait réveillés, alternaient des accords sauvages, pareils aux sons funèbres du coronach, que les montagnards écossais font entendre à la mort d'un chef de clan.

XIV

« C'étaient de fiers compères que ces moines,
« à moins que tout ce qu'on en a dit
« ne soit des mensonges. » (WALTER-SCOTT.
L'Antiquaire.)

Aimable dame, qui avez écouté jusqu'ici notre grave légende, peut-être espérez-vous que je vais me montrer reconnaissant de votre patience en vous faisant assister à la noble chasse ? Qui sait si vous ne songez, dans le fond de votre cœur, que je vous placerai, pour mieux voir, en croupe de quelque galant chevalier, sur un blanc palefroi ? Hélas ! tous les dieux de l'Olympe peuvent attester que mon plus vif désir serait de chevaucher avec vous, à travers les taillis, sous les ombreuses feuillées, et d'aller en votre compagnie où la folle du logis nous conduirait !... Mais, pour jeter quelque lueur sur un douloureux mystère qui bientôt passera sous vos yeux, je suis forcé de suspendre mon récit et de suivre Aymonet qui, lui aussi, est privé d'assister à la chasse.

Le Comte Rouge lui ayant donné ses ordres, le page monta à cheval, après son entrevue avec Marie, et ce souvenir consolateur abrégé la route de Ripailles à Menthon. C'est proche de ce dernier lieu que nous allons le rejoindre.

Le prieuré de Talloires, sur la fin du XIV^e siècle, avait plutôt l'apparence d'une forteresse que d'une maison de prières : il était défendu en partie par le lac, en partie par des murs épais et des fossés profonds, dont on retrouve encore les vestiges bien apparents du côté de la montagne. Les bons moines qui habitaient cette riante solitude ne vivaient pas absolument dans la paix du Seigneur : de vastes clos de vignes, de grasses chevances avaient fertilisé le péché de paresse ; sa lèpre avait contaminé la bergerie de saint Benoît ; le relâchement de la règle avait semé la corruption.

Un écrivain qu'on ne soupçonnera point de partialité ⁹⁸, le jésuite Constantin de Magny, ne s'est pas gêné pour qualifier les révérends de bêtes sauvages ; il assure qu'avant la réforme de Talloires, due aux courageux efforts de Claude de Granier et de saint François de Sales, on trouvait dans les cellules moins de bréviaires que de dés ou de cartes, moins de chapelets que d'arquebuses, et que, somme toute, ce couvent était pire qu'une forêt pleine de léopards.

Nous avons déjà vu, par la missive du vénérable prieur Henri de Balmis, que l'obéissance à leur chef spirituel n'était pas la vertu dominante chez les religieux. L'insubordination et le désordre avaient augmenté surtout depuis l'arrivée du prince de Morée et des personnes de sa maison. Ayant fait d'un acte de dévotion le motif apparent de sa visite, il la prolongeait sous divers prétextes ; tantôt c'était une promenade à la chapelle de la Madeleine, dont les noires murailles, au pied des neiges de la Tournette, s'harmonient bien avec la grandeur sauvage du tableau que présente cette partie du lac ; tantôt c'était pèlerinage ou procession vers les lieux vénérés des fidèles, comme, par exemple, l'ermitage de saint Germain, d'où l'œil mesure avec effroi la chute d'une cascade que le saint, si l'on en croit la légende orale, a franchi un jour, afin d'échapper aux perfides caresses du malin, qui s'était déguisé sous les formes lascives d'une femme folle de son corps. C'était le moment des belles soirées d'automne ; aussi, des bateaux, sur lesquels flottaient des panaches et des robes de soie mêlées à des robes de bure, se croisaient continuellement sur le golfe étroit qui s'étend de Talloires à Duingt : souvent des appels joyeux ou des refrains d'amour s'élevaient des sinueuses profondeurs du rivage.

Henri de Balmis se dispensait toujours d'accompagner le prince dans ces excursions, moins religieuses que profanes ; mais, trop faible pour résister au torrent, le bon prieur avait bien été forcé d'abandonner à la providence la conduite de ses brebis émeutières ; et, pour se dérober au spectacle de leurs déportements, il se tenait renfermé dans sa cellule, employant ses heures à prier et gémir dans le calme de sa conscience.

Pourtant, quelques jours après son épître au sire de Menthon, une heure avant l'embrunir du soir, le prieur sortit mystérieusement par la poterne placée sous une tourelle dont les ruines couvertes de lierre sont encore debout en cette année de grâce 1840, et il enfourcha un de ces animaux à longues oreilles dont la vie modeste, utile et pleine d'abnégation, pourrait donner des enseignements sages à notre orgueilleuse nature. Ainsi juché sur

cette monture apostolique, les mains pieusement croisées sur l'abdomen, le prieur reçut les coups de bonnet des petits garçons, qui découvraient à son passage leurs têtes roses et couronnées de cheveux blancs comme la crème du chalet ⁹⁹ ; il reçut aussi maintes révérences des jolies paysannes qui portaient au pressoir les paniers des vendanges : mais, cette fois, tant ses préoccupations étaient grandes ! il oubliait de répondre aux saluts et aux révérences par le propos familial ou le sourire paternel qui les accueillait d'ordinaire.

Pendant qu'il gravit le rude chemin pavé de larges dalles qui conduisait alors au village des Granges, nous indiquerons sommairement ce qui avait produit chez Henri de Balmis cette fougue excentrique de ses habitudes. Des vassaux du couvent lui avaient rapporté que depuis plusieurs nuits, à l'heure où ils tendaient leurs filets, ils avaient vu des hommes encapuchonnés descendre avec des précautions suspectes dans la grotte du roc de Chère. Le révérend prieur, Dieu lui pardonne ce jugement téméraire ! avait pensé d'abord qu'il s'agissait de quelque rendez-vous amoureux ; mais un pêcheur lui ayant assuré qu'il avait vu briller des armes sous le froc de ces prétendus moines, et l'arrivée du prince de Morée donnant de la gravité à cette circonstance, dom Balmis soupçonna qu'il y avait sous roche plus que peccadille coutumière. Dans le but d'éclaircir ses doutes, avec ferme volonté de sermonner au besoin, et suivant l'occurrence, les fauteurs de rébellion, il résolut bravement de se faire conduire dans la grotte qu'on lui avait signalée ; mais, craignant de trahir son projet en s'embarquant au port de Talloires, il avait imaginé d'aller requérir l'assistance d'Aymonet qu'il savait de retour, et de prendre avec lui un bateau sur le rivage de Menthon. Dans ces dispositions d'esprit, le bon prieur et son âne venaient de traverser le hameau des Charvines, avec son riant vallon, auquel je souhaite un Gessner, quand un lévrier accourut auprès d'eux. Les sauts et les gambades du nouveau venu semblèrent exciter une noble ambition chez le bucéphale des moulins ; aussi le cavalier était-il obligé de faire un appel vigoureux à tous ses principes d'équitation, lorsqu'une voix jeune et claire siffla le lévrier : c'était celle d'Aymonet.

— « Hélas ! mon fils, » dit le prieur en le reconnaissant, « de vous je requiers assistance et conseil.

« Les jours de mon pèlerinage sont mauvais et déjà

« longs ; il faut un jeune bras pour terrasser le loup

« des montagnes. L'orde bête de rébellion s'est introduite

« dans l'enclos du berger : Aimonete carissime !
« je vais en votre seigneurie, comme les fils
« d'Israël en la terre de Gessen, parce que les Egyptiens
« détestent les pasteurs de brebis. »

Après ce superbe exorde, plusieurs fois suspendu par l'obésité de l'orateur, il fit connaître le motif de ses inquiétudes et le but de sa démarche.

— « Hé bien ! mon père, » répondit le page, « vous
« n'aurez autre batelier que moi. A vrai dire, l'ennui
« me prenait à la gorge dans mon tant vieux châtel,
« et ce soir j'allais chercher ébattements dans votre
« joyeux enclos de moinerie ; mais je préfère courir
« aventure où il y a devoir à remplir et los à gagner. »
— Avec un soupir il ajouta : « Une promenade sur le
« lac, sous les rayons de la lune claire, convient
« moult à mes pensées. »

En tenant ces propos et d'autres, ils descendirent au bord du lac, sous des arbres couronnés de larges et ombreuses feuillées. Un batelier avait élu domicile dans une pauvre cabane enfoncée dans terre, mais dont les murs offraient la solidité et la régularité d'assises dont le peuple-roi a gardé le secret : une couverture de chaume avait été placée sur les ruines de thermes romains, et une maison avait été ainsi bâtie sans beaucoup de peine ni de dépenses. Henri de Balmis ne manqua pas de faire remarquer l'antiquité de cette mesure et sa première destination. Il ajouta : « Vous savez que près d'ici on trouve une

« source d'eau froide et miraculeuse, ayant vertu de
« rendre la santé aux malades ; mais du temps des
« Romains, il existait une autre fontaine jetant des
« vapeurs chaudes, comme un soupirail de l'Etna :
« un de vos ancêtres l'a fait perdre par motif d'économie
« et autres bonnes raisons. »

En tout autre moment, le sire de Menthon aurait contesté cette tradition populaire ; mais le temps pressait et la barque était prête. Son maître voulait la conduire ; Aymonet s'y opposa, en faisant observer au prieur que la présence d'un tiers pourrait contrarier leur entreprise, et qu'il importait de ne pas livrer à la gueule du premier vilain venu la réputation de puissants et nobles personnages. Ces considérations décidèrent le prieur, qui, à son

grand regret, se vit privé de l'appui qu'auraient pu fournir dans l'occasion les bras robustes du patron.

Au fait, comme il mettait les pieds dans la barque, sa résolution première abandonna entièrement le pacifique prier ; il se prit à regretter le calme de sa cellule et ses sandales chaudes au coin du foyer, cet Eldorado de l'individualisme. Mentalement, il maugréa les billevesées tracassières des grands seigneurs, qui obligeaient sa révérence à quitter, pour l'humide élément, le bon plancher des vaches, car ainsi l'on nomme Cybèle-la-Nourricière dans notre simplesse montagnarde. Peut-être aurait-il rebroussé chemin sans la présence d'Aymonet, dont l'exemple et l'entraînement domptèrent son hésitation. Il se coucha plutôt qu'il ne s'assit dans le bateau. Lorsque le vent connu sous le nom de traversin fit vaciller l'embarcation sur l'écume des vagues, la peur et le roulis troublèrent si fort ses facultés digestives, que longtemps avant d'avoir longé le promontoire de Chère, il était étendu à fond de cale, immobile et sans voix.

XV

« Allons jusqu'au rocher : on y sent
« une fraîcheur aussi délicieuse que si
« l'on nageait dans l'onde, au clair de
« la lune. »

(GESSNER.)

Le roc de Chère sépare Talloires de Menthon, et fait partie des célébrités qui bordent le lac d'Annecy : la mère apprend à son fils le nom de cet écueil redoutable, lorsque ses mains d'enfant touchent pour la première fois un imprudent aviron ; plus tard, à cet âge d'insouciance et de bonheur où l'on compte autant de fêtes que de jours, est-il un seul des compagnons de mes premières années qui ne soit venu faire entendre ou sa flûte ou sa voix à l'écho renfermé dans les cavités sonores du colosse de pierre, tandis que notre barque dessinait mollement un sillage d'azur sous le bon soleil des vacances !

La partie supérieure de ce rocher offre des contrastes étranges : là des prés verts, des bouquets de sapinettes, des vallons gracieusement enroulés dans la bruyère, et voilés par une ceinture de noires futaies ; délicieux vallons ! où l'on aimerait bâtir un ermitage et un rêve d'amour, si l'idylle et la poésie étaient encore de ce monde ! Puis, au détour d'un sentier, des fondrières profondes, des roches brisées, arides et blanches comme des sierras espagnoles.

Vus depuis le lac, les flancs du rocher ne présentent en grande partie qu'une falaise à pic, élevée de plusieurs centaines de pieds, que rase parfois l'aile du grèbe ou du cormoran ; l'écueil s'abaisse vers son extrémité méridionale, et s'allonge sur les eaux comme la tête d'un phoque endormi au rivage. Si l'on voulait suivre cette comparaison, peut-être trouverait-on un peu de ressemblance entre la gueule béante de l'animal et la grotte dont

nous avons parlé dans le précédent chapitre. On ne peut pénétrer dans cette caverne que par le moyen des bateaux ; le lac est, presque au niveau de l'ouverture, et dans les grandes crues ses eaux remplissent l'intérieur. Le porche est très élevé, large à la base, rétréci vers le haut ; quelques touffes d'herbes ou de plantes grimpantes croissent dans les parois du calcaire, dont les veines rouges et ardoisées se reflètent en mosaïque dans le bleu profond et pourtant limpide du lac. Je n'ai jamais pu voir ce site, à la fois sauvage et gracieux, sans qu'il n'ait réveillé dans ma mémoire les poétiques souvenirs de la Grèce ou de l'Ausonie : à chaque instant, il me semblait que la déesse allait sortir avec son cortège de nymphes.

Mais les deux personnes qui en occupaient le coin le plus obscur, dans le moment où Aymonet s'embarquait avec le prieur, étaient, je vous l'assure, beaucoup moins intéressantes que l'antique Calypso ou la fraîche Haïdée ¹⁰⁰. Nous pourrions même, sans trop leur faire injure, les prendre pour des oiseaux de nuit ; car c'est la seconde fois que nous les rencontrons dans un lieu suspect et sombre ; déjà nous les avons vues dans la chambre enfumée du cabaret de la Balme. En deux mots, c'étaient Gérard et son digne écuyer.

Ils avaient congédié le bateau qui les avait conduits dans la grotte. Ils parlaient bas ; leurs visages étaient sombres comme leurs voix. Les vêtements de Franconis étaient souillés et en désordre, comme après une course rapide ; mais sa figure et son âme surtout étaient plus squalides que sa parure.

Ce personnage détestait Catherine et Othon, suivant la loi de toute bassesse à l'égard de ce qui est noble et grand. Ayant l'air de servir Gérard avec un zèle sans bornes, il le détestait cordialement, d'abord parce que Gérard était son maître, ensuite parce qu'il lui devait sa position dans le monde, et que la reconnaissance était un fardeau pour sa vile nature. Une seule personne semblait échapper à sa haine : c'était Marie, dont il osait convoiter la fortune et la main. L'aimait-il ? Peut-être, car les démons aussi savent aimer.

Ses regards et ceux du sire d'Estavayé étaient dirigés du côté de Talloires.

— « Je n'avise aucune barque ; possible est que le
« prince ait mué de projet, » dit Gérard.

— « Ou bien il perd son temps et le nôtre à psalmodier » avec les moines, » dit l'écuyer, « toujours
« vous ai pronostiqué que mal adviendra de ce cœur

« failli, changeant et mobile comme la plume d'un
« chapel de femme.

— « Non, par Dieu ! il n'en sera pas ainsi : l'ambition
« l'aiguillonne, et Louis de Cossonay étoupe
« ses frayeurs. Mais quelles nouvelles apportes-tu
« de Ripailles ?

— « Peu ou rien, » dit Franconis, en même temps que son visage
marquait l'ironie, le dépit et le plaisir qu'il prenait à irriter la jalousie de son
maître ; « j'en

« suis parti au moment où les veneurs commençaient
« les quêtes pour la chasse, et j'en rapporte peu ou
« rien ; car vous êtes assez vieux, messire, pour avoir
« appris que femmes sont toujours disposées à dire
« au rebours leurs litanies.

— « Parle sans préambule ! » dit Gérard en fronçant le sourcil.

— « Sachez donc, mon noble maître, que l'une des
« deux tourterelles dont je devais surveiller la cage,
« a quitté son perchoir pour aller je ne sais où, volant
« à tire-d'ailes comme jeune fauconneau. L'autre.....

— « Hé bien ! » dit Gérard, dont les talons ferrés broyaient les dalles de
la grotte.

— « Quant à noble dame Catherine, » reprit l'écuyer,
« je pense qu'il serait sage de l'enfermer
« dans un cloître, et de l'éloigner d'une cour où l'on
« voit plus d'aiguillettes au bout des souliers que de
« rateaux brodés sur l'épaule. Je l'aurais même conduite
« près de vous, bon gré maugré, si je n'eusse
« redouté l'ire de la princesse française. En attendant,
« je me suis hâté de vous apporter mes discrets
« avis, et de venir vous annoncer que Marie de Bergen
« s'est mise à courir le monde sans votre
« permission.

— « Au diable ce lutin ! » s'écria Gérard. « Mais
« est-il vrai que le seigneur des Aiguillettes soit déjà
« guéri de sa blessure ?

— « Guéri entièrement ; tandis que si vous m'aviez
« laissé achever la besogne commencée par les malandrins,

« cinq pieds de bonne terre présentement
« couvriraient le corps de votre ennemi.

— « Non, » dit Gérard, » ton zèle t'avait fourvoyé :
« ma vengeance peut-être sera lente, mais terrible
« et sûre ; je la veux resplendissante au soleil comme
« le glaive d'une armée.

— « Et en attendant, messire, le bras d'Othon sert
« de soutien à la belle châtelaine ; » dit Franconis, en laissant échapper un
rire moqueur, « tous deux
« vaguent le soir près des clairières, comme simple
« varlet avec fille de Bohême.

— « Tais-toi, car tu mens ! » dit Gérard, qui venait de bondir comme un
sanglier touché par l'épieu du chasseur.

— Mais conservant un sang-froid satanique, l'écuyer continuait : « A vrai
dire, jà il faisait nuit ;
« c'était peut-être sophistique illusion, produite par
« le diable qui hante la forêt : pourtant, le mège qui
« m'accompagnait a jeu la même vision ; et si ne répugnais
« à croire tant grande félonie, aussi jurerais-je
« d'avoir bien vu et reconnu.

— « Silence ! te dis-je, » s'écria Gérard, en portant la main sur son épée.
« Vassal chétif ! es-tu
« chargé de mon honneur à défendre ?.... »

Cette discussion fut terminée par l'arrivée d'une barque : deux torches,
placées à la proue, éclairaient sa marche silencieuse. Le prince de Morée et
Louis de Cossonay, tous deux cachés sous des habits de moines,
descendirent bientôt dans la grotte.

Dans ce même instant, la brise qui courait sur le lac apporta du rivage
opposé le bruit d'une voile qu'on déferle ; puis une mélodie étrange
s'harmonisa au léger clapotage des vagues : on aurait dit d'un de ces
accords prolongés que les pâtres de l'Helvétie échangent sur leurs
montagnes, accords dont la voix des cascades ou des forêts de pins semble
avoir enseigné la mélodie bizarre. Ce chant ne pouvait être entendu des
personnages cachés dans la grotte, mais il semblait s'en rapprocher ; et qui
aurait écouté depuis le bord du rocher aurait retenu à peu près le sens des
paroles suivantes :

« A moi les vents et les étoiles !
« Et plus rapide que les daims,
« Vole, ma barque, à pleines voiles,
« Vole au noir banquet des lutins !

« C'est l'heure sombre des mystères :
« Esprits de l'air, esprits de l'eau,
« Courez vite par les clairières.....
« Toujours vole, petit bateau !

« Oh ! si j'étais lutin ou fée,
« Je volerais dans les airs bleus ;
« J'aurais émeraude agrafée,
« Et blanche aigrette à mes cheveux ;

« Sur ce rocher qu'enferme l'onde ¹⁰¹,
« Un beau châtel je bâtirais ;
« Et les preux de la Table-Ronde
« A mes fêtes j'inviterais ;

« A mes genoux j'aurais des pages,
« Et des trouveurs aux chants joyeux ;
« J'aurais beaux atours, équipages,
« Mais je n'aurais qu'un amoureux.

« Si j'étais fée, aux châtelaines
« J'irais dire : « N'oubliez pas
« Que la charité vous fait reines,
« Et que des pauvres sont en bas. »

« La bonté fonde la puissance :
« Oh ! si j'étais fée ou lutin,
« A l'oreille d'un roi de France
« J'irai dire : « Soyez humain !.... »

« A moi. les vents et les étoiles !
« Pour démasquer les cœurs félons,
« Vole, ma barque, à pleines voiles,
« Frapper à l'antre des démons !

« A moi les vents et les étoiles !
« Et plus rapide que les daims,
« Vole, ma barque, à pleines voiles,
« Yole au noir banquet des lutins !

XVI

« La jeune fille alarmée éloigna son
« léger esquif du rivage par un mouvement
« rapide de l'aviron, et quand
« elle se vit à une certaine distance,
« elle croisa plus étroitement le plaid
« qui cachait son sein. »

(WALTER-SCOTT, La Dame du Lac.)

Cependant les conspirateurs se livraient à une discussion très animée.

Gérard avait fait part au prince de Morée de ses préparatifs dans le pays de Vaud ; tous ses partisans étaient prévenus et n'attendaient que le signal de la révolte. Mais le lieutenant-général, Louis de Cossonay, qui avait été chargé de sonder le terrain dans le comté de Savoie, ne rendait pas, à beaucoup près, un compte aussi favorable des dispositions des habitants. Or, le prince reculait devant une levée de boucliers, en voyant qu'il ne serait pas appuyé sur des lances savoisiennes.

« Depuis trop peu de temps, » disait le prince, « la
« baronnie de Vaud est réunie à notre domaine ; cette
« conquête du petit Charlemagne n'a jamais été soumise
« entièrement, et ses armoiries sont trop fraîches
« peintes sur l'écu de Savoie pour qu'un appel
« aux armes sorti des bouches vaudoises trouve de
« l'écho dans le cœur des vallées qui ont formé l'antique
« patrimoine de ma famille.

— « Qu'importer » disait Gérard, dont l'impétuosité et les désirs de vengeance ne pouvaient s'accommoder d'un retard. « Il ne chaut que le populaire de

« Savoie veuille ou non veuille ; vous êtes son suzerain

« par droit de primogéniture, et l'obéissance
« viendra quand vous aurez parlé du haut des tours
« de Maurienne construi tes par le vieux Bérold ; c'est
« là que de prime-saut vos fidèles Italiens planteront
« votre bannière, en même temps que vos amis vaudois
« vous soumettront le reste de la contrée.

— « Purs rêves et châteaux fantastiques ! » répondait le sire de Cossonay.

« Sans doute, monseigneur,
« la loi des fiefs, promulguée en diète à Ron
« caglia, a été outrageusement violée au préjudice
« de votre branche ; mais on a vu des exemples de
« semblables passe-droits dans les maisons de Genève
« et de Saluces ¹⁰². C'est par volonté expresse du
« comte Philippe et des états-généraux que votre
« branche a été exclue : or, il serait plus facile de
« faire descendre son bonnet depuis le roc Turpin ¹⁰³
« que de faire marcher au rebours de leurs antiques
« arrêts ces assemblées rétives de prélats, barons et
« gens des communes.

— « Oh ! si j'avais cent lances savoisiennes autour « de mon cimier !
cent lances seulement ! » reprenait
le prince. « Mais n'ayant pour appui que des nobles
« vaudois, ou la fidélité douteuse de mes vassaux
« ultramontains, j'aime mieux appeler mon cousin
« en combat singulier, et prendre Dieu pour juge.

— « Or, vos dévoués serviteurs, » dit à son tour l'astucieux Franconis,
« ne vous laisseront pas embarquer
« en pareille entreprise. Souvenez-vous,
« monseigneur, de la hache et de l'épée qui ont si rudement
« travaillé sous les murailles de Bourbourg.
« Mais, où défaut la force, convient d'employer la
« ruse ; et si déjà l'on n'avait reculé au moment d'agir,
« si l'on avait laissé le physicien parachever son
« œuvre astrologique, quand il tirait horoscope annonçant
« mort prochaine, à cette heure le prince de
« Morée porterait l'anneau de Saint-Maurice. »

Comme l'écuyer achevait ces paroles, une bouffée de vent entra dans la grotte, fit vaciller la lumière des torches, et l'on entendit ces mots rouler sur les vagues :

« A moi les vents et les étoiles !
« Et plus rapide que les daims,
« Vole, ma barque, à pleines voiles,
« Vole au noir banquet des lutins ! »

Les conspirateurs tressaillirent et se regardèrent dans un muet étonnement, tandis que le prince s'écria : — « Arrière ! arrière ! tentateur ! »

La voix du lac apporta alors cette fin de strophe :

« Vole, ma barque, à pleines voiles,
« Frapper à l'autre des démons ! »

Il y eut encore un moment de silence mêlé d'effroi. Les hommes les plus braves de ces temps superstitieux affrontaient chaque jour la mort dans les batailles ou les combats singuliers, mais ils tremblaient à l'idée du moindre contact avec les esprits du monde invisible.

Cependant, par une de ces évolutions si promptes et si fréquentes sur nos lacs des montagnes, à cause des gorges qui les environnent, la brise avait brusquement changé de direction ; la voix mystérieuse ne se fit plus entendre ; et Gérard, tout le premier, recouvrant la parole :

— « Avons-nous, » demanda-t-il, « des cœurs de
« donzelles, pour être effrayés par l'affolage d'une
« amoureuse errant au clair de lune ?...

— « Ne perdons pas un temps précieux, » dit Cossonay ;
« pour ne pas nous exposer à mauvaises rencontres,
« prestement rentrons au prieuré.

— « Certes, » reprit Gérard, « mieux aurions-nous
« fait d’y prendre capuchons, que de nous attacher
« à la fortune, d’un prince dont les projets sont plus
« inconstants que les brises du lac.

— « Arrière, tentateur ! » répéta le prince.

— « Sachez donc, monseigneur, » dit Gérard, « que
« jusqu’à cette heure je vous ai servi dévotement,
« parce qu’il me semblait que mêmes moyens feraient,
« triompher votre cause et la mienne ; mais je ne suis
« homme à exposer mon trésor, mon riche trésor de
« vengeance sur une onde mobile, avec une planche
« trouée par les récifs de couardise. Or, vous plairait-il,
« pour la dernière fois, entendre mes conseils ?....

— « Parle ! » dit le prince d’une voix sourde.

Dans ce moment, la barque d’où s’élevait naguère une chanson bizarre arriva sans bruit, et doucement poussée par la vague, jusqu’à l’entrée de la caverne. Les acteurs de la scène intérieure ne pouvaient pas la découvrir, parce que la lumière des torches, placée entre eux et l’ouverture, les empêchait de voir à une certaine distance, et de pénétrer l’obscurité des ombres qui étaient descendues sur la surface du lac. Ainsi protégée, une jeune fille se dressa sur la proue, et, appuyée contre la vergue, la tête légèrement avancée, elle prêta une oreille attentive aux discours des conspirateurs.

— « Oui, monseigneur, » disait Estavayé, « c’est
« l’heure ou jamais de récupérer les droits dont votre
« branche a été spoliée contre manifeste justice : le
« mège est habile, et les astres nous sont favorables.
« Repousserez-vous la couronne que le destin vous
« présente ? Voyez ! Nice et Piémont, Bresse et Bugey,
« Savoie et Vaud, ne sont-ce pas joyaux de
« prix ? Voyez Saluces, qui finira par entrer dans
« votre mouvance ! Voyez encore ce comté de Genevois,
« qui va s’accoler à vos domaines, parce que si
« noble terre ne peut tomber de lance en quenouille !
« Voyez ! toutes ces seigneuries ne vous feront-elles
« pas une couronne plus vaste et plus forte que celle
« que portait le dernier roi de Bourgogne ? Hé bien !

« l'héritier de Savoie est né d'hier à peine ; et lorsque
« le rouge panache sera étendu sous les marbres
« d'Haute-Combe, entre le sceptre et vous, prince de
« Morée, que restera-t-il ? rien qu'un berceau, rien
« qu'une tête d'enfant : enfant et berceau peuvent
« sombrer sous la houle d'une régence... »

A peine achevait-il ces mots, que l'apparition, debout sur la proue du bateau, s'écria d'une voix solennelle et sonore, quoique douce encore et harmonieusement modulée : « Silence, prophètes de malheur !
« traîtres et félons, silence ! »

Tous les regards stupéfiés se tournèrent vers l'entrée de la grotte ; mais on ne voyait rien qu'une forme vaporeuse dont la blancheur se confondait avec les ondulations d'une voile ; un bras de femme sortait seul du brouillard, étendu comme celui d'une prêtresse antique sur la fumée du sacrifice, et la voix continuait :

— « Ecoute, prince de Morée, écoute-moi ! Oui,
« entre toi et le sceptre il n'y aura plus qu'un berceau ;
« mais ce berceau couronné porte la destinée
« d'un peuple ; il surnagera sur l'abîme comme la
« corbeille de joncs exposée parmi les roseaux du
« Nil !

« Ecoute, prince de Morée, écoute-moi ! Il n'y
« aura plus qu'un enfant pour te barrer les marches
« d'un trône : mais saint Georges viendra en aide à
« son chevalier ¹⁰⁴ ! Prince ! souviens-toi du présage
« qui est descendu avec l'eau sainte sur le front de
« cet enfant ! »

Cette allusion à ce qui s'était passé lors du baptême de Monsieur de Savoie augmenta la stupéfaction des auditeurs terrifiés : aucun d'eux n'ignorait ¹⁰⁵ que trois mouches à miel étaient venues se poser, une sur le front, les deux autres sur les mains du jeune Amé, et que tous les efforts pour les chasser avaient été inutiles, pendant que le prêtre nommait enfant du Christ celui qui devait porter un jour la couronne de duc et la tiare des successeurs de Pierre.

La voix solennelle continuait toujours : « Prince
« de Morée et d'Achaïe ! souviens-toi de la foi jurée ;
« souviens-toi de tes serments de feudataire, de tes

« serments de chevalier ! sinon un demi-siècle ne
« s'écoulera pas, et ta branche sera desséchée jusque
« dans les racines, comme un arbre inutile que la
« foudre a frappé ! Sus ! sus ! prince de haut lignage,
« relève-toi pour écraser du pommeau de ton épée le
« reptile qui souffle dans ton cœur le poison de la
« félonie ! »

Et la main de l'être invisible montrait Gérard d'Estavayé, qui, la bouche écumante, s'élança tout à coup vers le fantôme supposé, en hurlant ces paroles :

« Ange ou démon ! qui que tu sois ! diable enchaîné
« ou délié, je te défie au combat à outrance ! »

Mais, à l'approche de ce redoutable ennemi, la diseuse d'oracles a levé son aviron ; un coup bien porté retentit sur le heaume du chevalier, et, fière de cet exploit, elle appuie contre les parois de la grotte le bout de son arme improvisée, en cherchant à courir au large. Pourtant, cette manœuvre ne peut se faire sans montrer deux longues tresses blondes : à cette vue, Gérard entre tout armé dans le lac ; déjà son gantelet de fer a saisi et déchiré un pan de robe de l'imprudente sirène : elle pousse un cri perçant que répète l'écho du rocher ; ses yeux se voilent ; à moitié penchée en dehors du bateau, elle va tomber évanouie dans l'abîme du lac. Tout à coup une barque nouvelle paraît à l'entrée de la grotte ; un jeune homme s'élance d'un bond auprès de l'audacieuse jeune fille, la relève et la soutient d'un bras, tandis que l'autre brandit une épée nue, en poussant le cri de guerre des Menthon :
« Toujours ! partout Menthon !... »

« Amen ! » dit un noir et gros personnage, qui se relevait en baillant du fond du bateau, où il paraissait avoir fait un bon somme.

Cette dernière apparition achevant de bouleverser toutes les idées du prince et de ses complices, ils se jetèrent dans leur embarcation, et s'éloignèrent à force de rames, aussi consternés que les convives du festin de Balthazard.

XVII

« Pasteur ! est-il loin encore
« Le couvent au grand clocher ? »

(M^{me} DESBORDES-VALMOEE.)

Aymonet, Marie et le prieur étaient restés maîtres du champ de bataille : et lorsqu'ils furent revenus de la surprise causée par une rencontre si peu attendue, Marie conta brièvement ses aventures.

Le jour où le page avait quitté Ripailles, Marie éprouva le besoin de la solitude, pour se livrer à ses rêveries printanières ; ramenée par le souvenir, elle avait dirigé sa promenade vers le massif des noyers placé entre Rives et le prieuré, et dont le feuillage gardait le secret d'une douce matinée. Elle allait... elle allait... tantôt consultant l'oracle fragile d'une fleur sur les destins promis à son amour, tantôt cherchant sous la rosée un trèfle à quatre feuilles, ce présage infallible de bonheur. Puis elle était venue s'asseoir à la même place où les mains d'Aymonet avaient pressé les siennes : là, ses pensées voyageaient loin, bien loin dans le monde inconnu, quand tout à coup petit Jehan de Monseigneur parut devant elle : il semblait encore plus sombre que d'habitude : et d'un ton bref, il dit à Marie : « Partez, damoiselle ;

« partez à l'instant, ou sinon dès ce soir

« vous serez victime d'un complot machiné par le

« traître Franconis, lequel convoite la seigneurie de

« votre corps et de vos biens. » — Elle voulait demander quelques explications, mais déjà le nain avait disparu derrière les taillis, en sifflant un air de chasse. — Marie, épouvantée de cet avis mystérieux, s'était empressée de rentrer au prieuré ; après délibération avec dame Catherine et Bonne de Berry, il fut conclu qu'il y aurait imprudence grave de ne pas suivre les conseils du petit Jehan. — En conséquence, Marie était partie de

suite sous bonne escorte, pour se rendre auprès de son tuteur, Gérard d'Estavayé, qu'elle devait rencontrer à Duing ou dans les environs d'Annecy ; elle avait le projet de lui dénoncer les infâmes projets de l'écuyer, et d'obtenir son agrément pour entrer dans un monastère jusqu'à l'époque de sa majorité.

— « Adonc, » continua Marie, « je me suis envenue
« au manoir de Duing ; messire Gérard n'y
« avait paru depuis une pièce de temps ; la dame du
« châtel aussi était départie, pour accomplir dévotement
« la Toussaint au couvent de Tamié ; or,
« m'ennuyant dans le manoir, seulette avec les
« chambrières et le vieux chapelain, tentée par la
« brise du soir et la beauté du lac, j'ai pris une barque
« au rivage. Vous savez, messire de Menthon,
« que je pourrais commander les galères de Venise
« et de Rhodes. Puis, un vent propice m'a conduite
« à point dans cette grotte, où se tenait le sabbat de
« foimentie : après avoir écouté un petit, j'ai par
« mots sybillins, et comme célestine apparition,
« dispersé le conseil déloyal.

— « Ains difficile est, » dit le page, « de piper
« longtemps le sire d'Estavayé ; vous avez, damoiselle
« chère, couru péril à navrer le cœur de vos
« amis.

— « Voirement ! » reprit-elle, « sans votre assistance
« dont je remercie Dieu, je serais descendue
« aux grottes de cristal où logeaient les Nymphes
« païennes ; et pourtant, » ajouta-t-elle en partant
d'un éclat de rire qui fit penser le page à son aventure
de Chillon, « c'est grand triomphe pour moi
« d'avoir épouventé princes et chevaliers, comme si
« la bucine du jugement final eût sonné à leurs
« oreilles.

— « Ce n'est l'heure de gausser, » représenta dominus de Balmis, à qui
l'heureuse fin de son entreprise avait rendu la parole ; « vous ne pouvez
« rentrer au château de Duing où vous attend le
« vitupère du traître Gérard ; j'opine pour qu'alliez

« d'ici au moultier de Sainte-Catherine ; et là
« resterez sous la protection de l'abbesse Guigone
« Alamand.

— « Volontiers le ferai-je, » répondit Marie :
« c'était mon projet en quittant Ripailles ; et dame
« Catherine a promis de venir bientôt me trouver en
« clôture. »

Ainsi convenu, ils s'embarquèrent.

Deux vigoureux paysans furent chargés d'accompagner Marie, à qui le prieur remit une lettre pour l'abbesse du couvent de la montagne.

De son côté, le j'eune de Menthon, de retour dans son château, s'empessa de prendre les mesures que les circonstances semblaient exiger : il fit armer ses vassaux, et expédia un messenger au sire de Grandson. Mais ces précautions devinrent inutiles par suite des événements accomplis dans le Chablais, et dont la nouvelle fut bientôt répandue dans toute la comté.

XVIII

« Qui peut frustrer le temps, ce sévère chasseur,
« intrépide comme le limier, agile comme
« le faucon ? Pensez à lui, et levez-vous avec le
« jour, joyeux seigneurs, aimables dames. »

(WALTER-SCOTT. Chanson de chasse.)

Un doute m'est venu : hommes du XIX^e siècle, avez-vous vu passer la chasse, le cerf et les limiers ? La chasse est-elle encore de ce monde ? Hélas ! cette école de la guerre, ce plaisir des rois, la chasse est morte ! C'est triste à dire, mais elle est morte, comme la chevalerie, comme la poésie, comme toutes les bonnes pensées qui faisaient battre le cœur de nos pères.

Poésie, amour, religion, chevalerie, anges du ciel, où donc avez-vous caché vos ailes ?

Et la chasse elle-même, la chasse avec ses émotions et sa gloire, la chasse avec sa musique, sa rosée matinale, ses parfums des bois, avec ses blondes châtelaines et ses faucons enrubannés, la chasse est ensevelie sous les décombres du manoir féodal.

Qu'ils sont bien loin de nous ces temps où les rois de France trouvaient digne d'entrer dans les caveaux de Saint-Denis avec des peaux de cerf pour linceuls ¹⁰⁶ ! Ces temps naïfs, où les trouvères comparaient les plaisirs de la chasse à toutes les joies du paradis ¹⁰⁷ !...

Avez-vous vu passer le cerf et les limiers ? avez vous vu passer les seigneurs, les pages et les dames ?... Pitié ! pitié ! la chasse est morte.

Ah ! gardons-nous du moins d'insulter cette noble défunte, en donnant le nom de chasseur au gentleman qui fait la guerre aux renards de son parc, à l'innocent amateur qui va épouvanter les lièvres du canton pour amoindrir son obésité ou pour se préparer une digestion facile. Si quelques-unes des

traditions de la noble chasse subsistent encore, il faut les chercher sur les pics de nos montagnes, dans le robuste cœur des chasseurs de chamois ; eux encore bravent les dangers, affrontent les crevasses glacées et les vertiges du précipice ; eux encore ont des émotions et de la gloire : mais vous tous, honnêtes poursuivants du lièvre ou du lapin, chasseurs au poil ou à la plume, que Dieu vous bénisse ! et dites avec moi : pitié ! pitié ! la chasse est morte.

Elle vivait, par saint Hubert ! le jour mémorable où le Comte Rouge et Brunboy ¹⁰⁸, son fidèle coursier, s'arrêtèrent au carrefour de la forêt de Lonnes. Un grand feu avait été allumé au pied d'un chêne ¹⁰⁹, encore vert malgré la saison, et qui s'élevait solitaire du milieu d'un pâturage entouré de sapins ; les oisillons commençaient à chanter dans le fourré ; des larmes de rosée reluisaient sur les feuilles à la clarté du soleil levant.

Autour du feu étaient réunis les dames, les chevaliers et les gens de l'escorte : déjà les uns étaient à cheval, d'autres ordonnaient les chiens de relais ; plusieurs étaient encore assis sur l'herbe où ils venaient de boire le coup du matin : qui savait bon mot, aussi le disait. Suivant les us de vénerie ¹¹⁰, les chasseurs portaient des bottes fortes avec des éperons sans or ni argent ; le cornet d'ivoire pendait à leurs cous ; une ceinture de cuir d'Irlande retenait leurs couteaux de chasse ; le pourpoint fourré de gris, la robe courte et verte complétaient leur costume. Quelques-uns portaient un faucon de batture, ou brodé, sur la manche gauche ¹¹¹.

Tous étaient armés d'épieux, d'arcs et de flèches, ou d'épées longues et bien amourées.

Quand les hommes chargés de faire les quêtes, après s'être levés de très grand matin pour buissonner, eurent dicté leurs nouvelles à l'assemblée, et raconté qu'ils avaient entendu les rugissements du roi de Lonnes, un frémissement involontaire fit tressaillir les cœurs les plus fermes.

— « N'est-il donc personne, » demanda Bonne de Berry, « qui puisse trouver voie ou manière de faire
« mourir cette bête maudite ?

— « Avec votre permission, ma noble dame, » dit Jehan de Advanchier,
« j'ai promis à mon saint patron
« d'éprouver qui du sanglier ou de moi pourra
« brider l'autre ; mais si je succombe dans cette entreprise,
« je requiers de vous que fassiez dire des

« prières pour le repos de mon âme dans la chapelle
« de Notre-Dame-des-Voirons.

— « Tu seras le victorieux, » répondit la comtesse,
« et de simple échanson tu deviendras mon écuyer. »

Malgré cette assurance, le plus grand nombre appréhendait la rencontre du terrible animal, et blâmait fort la présomptueuse promesse de l'échanson.

Cependant, les quêteurs avaient rapporté les fumées d'un cerf de beauté oultrière ¹¹² ; cette bonne fortune remit tout le monde en belle humeur, car, pour dire vrai, on ne comptait rencontrer que des bêtes noires, la saison de chasser le cerf étant passée depuis la Sainte-Croix de septembre ¹¹³.

Alors, le Comte Rouge donna le signal de laisser courir les chiens, en tirant de son cornet un son prolongé, qui retentit jusque dans les rochers de Féternes ; Brunboy fit entendre un hennissement d'impatience et de joie : une minute après, sur ses traces rapides, hommes et chevaux, chiens et varlets tourbillonnèrent et disparurent derrière les taillis, dans les sentiers du bois, emportés comme les feuilles par un vent d'orage.

Le brouillard flottait encore sur le flanc des collines, mais par moments, à travers ses pans déchirés comme un drapeau glorieux, les regards plongeaient d'en haut sur les vastes trouées par où le soleil jetait ses flèches d'or à la surface bleue du Léman.

Et de larges clameurs montaient vers les Alpes : les aboiements des limiers, les cris des veneurs, les sons du cor faisaient bruit si grand qu'on n'aurait mie entendu Dieu tonner ¹¹⁴ ; montagnes et vallons s'ébranlaient à la fois comme si les aiguilles maudites ¹¹⁵ eussent d'un bond secoué toutes leurs avalanches.

Et les chasseurs allaient toujours ! Entraînés sur les nombreuses refuites du cerf, sur la cime d'un rocher, au contour d'une colline, dans les gorges couvertes de bruyère, on les voyait paraître et s'éclipser, monter et dévaler, aussi pressés que les éclairs dans une tempête de nuit ; ils allaient, toujours ils allaient, comme cet infatigable chasseur qui chevauche, dit-on, dans les brumes des grandes forêts de la Germanie.

— « Arrière ! arrière ! faites requêter les chiens ! » tout à coup s'écrièrent les cent bouches des veneurs, car le cerf avait dérouté les limiers, et s'était jeté ensuite dans les eaux de la Dranse ; mais Hubaut, Marpaut et toute leur progénie ¹¹⁶ furent sourds aux ordres des varlets ; et au lieu de relever le

défaut, ils se mirent sur les marches du grand sanglier dont ils venaient de trouver les lesses. Seulement un des sages chiens avait traversé le pont jeté sur le torrent : il entraîna ainsi sur la bonne voie Perrinet du Pin, Bonne de Berry, Catherine et quelques jouvenceaux, le premier par suite de sa rotondité, les autres par faiblesse de nature, étant restés dans l'arrière-garde. Ne pouvant supporter toutes les fatigues du courre, les dames avaient pris une des larges routes de la forêt ; en marchant l'amble sur leurs palefrois, elles arrivèrent à l'un des accours, près d'une fontaine merveilleuse, située aux portes d'Evian, et connue aujourd'hui sous le nom harmonieux d'Amphion ; mais alors elle sourdait sans bruit d'une pelouse où les vagues du Léman secouaient leurs gouttes perlées par le vent du nord.

— « Halte ! » dit la comtesse en posant la main sur l'épaule de Catherine pour sauter bas de son cheval, « voici tantôt la mi-jour, le cerf n'a pas été relancé,

« et le commencement de cette chasse ne
« pronostique rien de bon.

— « Oyez ! » dit Catherine, « il me semble que les
« derniers sons d'un cornet viennent de se perdre
« dans le val des Fées-Ternes.

— « A Dieu ne plaise ! » s'écria Bonne de Berry ;
« quel imprudent oserait, par accords de vénerie, troubler le sommeil des
trois dames ¹¹⁷ ?

— « Soyez sans crainte aucune, » dit le gros Perrinet ;
« le charme de la grotte a été rompu par la
« vaillante épée de Blonay ; et depuis la mort de Robert,
« le val n'est plus hanté par les chats du dieu
« Tabulon.

— « Qui sait ? » répliqua, en secouant sa tête grise, Rup-Dirup le
fauconnier, qui avait suivi la chasse en amateur inoccupé, « qui sait ? les
démons

« sont plus fins que le meilleur limier.

— « J'ai quitté hier l'abbaye de Saint-Maurice, où
« j'étais allé quérir des chiens nouveaux, » dit à son tour un aide-veneur ;
« or, j'en ai rapporté triste
« présage, car le plus beau poisson de l'étang s'est
« fait mourir de mort subite, et cependant tous les
« bons pères se portent à merveille ; mais il est

« connu qu'un de ces poissons ne peut mourir sans
« que trépasement d'homme s'ensuive ¹¹⁸.

— « Il est sûr, » reprit le fauconnier « qu'en
« suivant la course des chiens, on marche à l'aventure
« et le diable peut faire voir une longue route :
« déduit de chiens n'a valu oncques déduit
« d'oiseaux.

— « Oui dà ! » répartit Perrinet, en s'asseyant sur la mousse pour
argumenter plus à l'aise, « lequel
« des deux déduits est le meilleur ? Voilà matière à
« grandes controverses entre les deux avocats
« amour des chiens et amour d'oiseaux ¹¹⁹ : certes,
« les deux exercices sont très bonnes voies pour
« gagner appétit et faire son salut ; un chasseur
« étant occupé sans cesse, il ne lui reste dans le
« chef aucun vuide où le péché puisse pondre son
« œuf, car on sait qu'oisiveté ne peut qu'embabouiner
« la cervelle et engendrer imaginations
« déréglées. Déduit d'oiseaux convient aux dames,
« aux prélats et gens chargés d'embonpoint, qui
« tout de même par cette voie iront en paradis :
« pourtant, j'opine que les places les meilleures n'y
« seront pas pour eux, ains pour les chasseurs du
« déduit de vénerie qui plus fatiguent leurs corps,
« et par corolaire mieux brident leurs esprits ¹²⁰.
« Toutefois, nous n'avons loisir de vuider présentement
« ce notable débat ; m'est avis que l'air du lac
« et des montagnes a ouvert notre estomac d'une
« façon prodigieuse : donc, si c'est votre plaisir, ma
« gracieuse dame et maîtresse, nous rentrerons au
« prieuré.

— « Volontiers ! » dit Bonne de Berry, « d'autant
« que j'ai tristes nuages sur le cœur. »

Cependant le Comte Rouge avait suivi les marches du grand sanglier ; et
pour l'atteindre plus vite, il s'était jeté presque seul dans un étroit chemin
qui devait le conduire plus directement vers le fort du roi de Lonnes.

— « Courage, Brunboy, sus, mon valeureux ! à
« belle fête on nous attend ! » disait le Comte à son ardent coursier, et les pieds du noble animal dévoraient le sol ; ses flancs fumaient ; un torrent d'écume gonflait ses naseaux. Mais, tout-à-coup, le sentier se rétrécit encore : les branches des taillis se croisent et se mêlent ; des buissons de houx épineux, des bouquets d'églantier entravent Brunboy dans sa course désordonnée ; son œil se trouble au milieu des ramées garnies de feuilles sèches ; son sabot, qui broyait la mousse, heurte avec violence contre la racine d'un sapin : cheval et cavalier sont renversés en même temps.

— « Savoie au Comte ! » s'écrie Amé. en cherchant à se dégager des étriers : le duc Louis de Bourbon, les fidèles Grandson, Costa, Fléchières, qui avaient suivi de loin la course de leur maître, accourent à sa voix, et l'ont bientôt relevé.

— « Etes-vous blessé, Monseigneur ?

— « Je le crois ; un écot de sapin m'a navré sur le
« nerf de la cuisse.

— « Cette plaie est étroite, mais longue et profonde
« de moult longue par fondeur » ¹²¹, fit observer Othon, « et il serait prudent d'abandonner la
« chasse pour ce jour.

— « Mon cousin, » dit le duc, « rentrons au logis, et
« mon physicien africain tôt coudra cette plaie ¹²².

— « Il est habile, pour sûr, » ajouta de Grandson,
« à son art je dois d'être vivant.

— « Vous gaussez, messires, » répondit le Comte,
« jà, je ne suis femme pour avoir peur d'une piqure
« d'épingle. » Et de suite remonté en arçons, il lança de nouveau son cheval, gagnant du terrain sur ceux qui l'avaient relevé ; il fut bientôt seul, comme il le désirait dans son intention d'attaquer avant tous le redoutable sanglier.

Notre concitoyen, Guillaume d'Oncieux ¹²³, a comparé la fuite de cette bête noire à celle des Parthes, et ses combats à celui des Horaces ; or, le roi de Lonnes était bien fait pour justifier ce classique parallèle : depuis longtemps, ce vieux routier avait laissé les compagnies pour marcher seul dans sa force et son indépendance ¹²⁴. Aux premiers aboiements des chiens, il s'était levé de sa bauge ; grave, et les oreilles dressées, il avait écouté un

moment leurs cris tumultueux ; et après avoir reconnu le nombre des forces ennemies, après avoir calculé ses moyens de résistance, il avait jugé la retraite opportune ; se tournant alors du côté de sa patrie, il s'était dirigé vers la montagne des Voirons, peut-être avec la pensée que la terre natale lui serait plus hospitalière ou qu'elle était meilleure pour mourir ¹²⁵, si son heure était venue. Dans sa fuite, il avait soin de rejeter de la terre sur ses traces, et il parvint ainsi à rompre les limiers. Leurs clameurs ayant cessé de le poursuivre, il s'arrêta un moment au pied d'un sapin séculaire que la foudre avait frappé, et dont le tronc noirci s'élevait sur un monticule de la forêt : depuis là, le regard du sanglier jeta un adieu suprême aux taillis qui avaient abrité sa gloire et ses impétueuses amours, aux campagnes dont il avait fait son royaume. Dans cette contemplation mélancolique, il allait oublier la cruauté des chiens et des chasseurs, quand la voix du vaillant Hubaut s'éleva pleine et vibrante à quelques pas du sapin : un grognement lugubre et prolongé répondit à cette voix ; et secouant ses épaules endurcies aux blessures, ses épaules couvertes de pointes acérées comme un dard, allant et venant sur l'étroit espace comme un lion captif dans sa loge de fer, le roi de Lonnes montra ses dents terribles, prêtes à châtier le premier audacieux qui entreprendrait de l'attaquer isolément.

C'était bien là le projet du Comte Rouge : mais Jehan de Advanchier avait pris les devants ; né dans le pays, et connaissant tous les détours du bois, il avait suivi des voies de traverse ; et à l'arrivée d'Amé VII près du fort où le sanglier venait de se retrancher, le digne fils du Chablais avait déjà engagé le combat. Or, la description de cette lutte mémorable mérite bien un chapitre ; et, pour ne pas rester au-dessous du sujet, nous ne saurions mieux faire que de copier le récit de Perrinet du Pin dans sa très véridique et très poudreuse chronique.

XIX

S'ENSUYT L'EXTRAIT DE LA NOTABLE CHRONIQUE.

« Je n'invente pas, je traduis ou à peu
« près, comme on traduit toujours. »
(MÉRY. Annibal à Capoue.)

« Le dessus dit Advanchier entra sy avant au boys
« qu'il pût veoir à l'euil la beste noire qu'il queroit ;
« et voyant mist pyé à terre, puis à toute la blanche
« éspée s'avancza pour assaillir le fier Roy du boys
« de Lonnes ; et cependant qu'il advanczoit, le Comte
« qui appetoit trouver le roy avant tout autre, arriva
« si près du lieu qu'il pût veoir Advanchier adresser
« vers le verrat ; et, voyant qu'il n'étoit sitôt venû
« sur la beste que son Exchanczon, voulut laisser au
« premier arrivé l'honneur de donner au Roy le premier
« assault, tant pour devoir dû à cilz qui devant
« lui l'avoit trouvez, que tant parce qu'il se recorda
« de ce que Advanchier avoit dit qu'il exprouveroit
« lequel du sanglier enragiez ou de lui pourroit arrester
« l'un l'autre ; et recordant ce que dit est,
« sans soy montrer se retrey et arresta de pyé quoy
« pour adviser si un vassal aurait valeur et hardement
« tel que de fait ozast faire ce que de bouche
« avoit dit. Mais bien vous dis-je : le Comte eut peu
« de temps employé à regarder le vassal tirer vers
« la beste hurée, qu'il vit cestui sanglier entrer en
« si grande fureur que, sans point vouloir attendre

« l'approchement de Advanchier, il se courrouça
« tellement qu'épouvantable étoit le veoir par chaleur
« excumer, romfler, et marteller des dents, avec
« le poil droit et si hériquez que bien sembloit avoir le
« dos couvert d'aiguilles et d'alènes, avec les yeulx
« embrazés plus que vif charbon et plus rouges que
« gouttes de sang ; et dans cestui hideux point ébroua
« en courant contre celui qui le vouloit assaillir.
« Voyant cestui ébrouement hideux, l'exchanczon
« qui était très-fort et solide, et gent, et adextre et
« poliz, fit un sault en se détournant pour laisser le
« chemin à la beste noire ; et faisant ce détour, rua
« de toute l'espée tranchante un coup de revers qui
« fu si dur et si très-bien assis qu'il n'y eût hos ne
« maschoieres qui pût garder que la pesanteur dudit
« coup, sans point en refaire d'autre, ne fist voler
« sur l'erbe verte la muselière du sanglier garnie
« de dents et de langue ; et non pour autant se voulut
« le filz de truye arrester, ains s'en alla hurtant de
« teste et de corps d'arbre en arbre la longueur de
« plus d'un harpand de terre bien-mesurée ; et, ce
« fait, par deffault de sang chey sans plus relever.
« Quand le Comte de Savoye, qui, comme dessus ay
« dit, regardoit laquelle des deux bestes sensible et
« incensible pourroit vaincre l'autre, vit le coup
« porté par Advanchier : il se signa de la merveille ;
« et en se signant, dist dans son cuer que ce coup
« estoit descendu de bras d'homme fort et si vertueux
« que prince qui de tels auroit grand nombre pour
« aller combattre ses ennemis, se pourroit vanter
« d'estre seurement accompagnez. Néanmoins, tandis
« que Jehan l'exchancson chaudement poursuyvoit
« le pauvre Roy de Lonnes hurtant d'arbre en
« arbre, le gentil prince ne se voulut découvrir, et se
« tint retraits jusqu'à ce qu'il perdit de vehue son
« vassal et le porc ; cette perte faite, il s'approcha
« avec l'intention de prendre et emporter le musel

« dudit porciau, lequel gissoit sur l’erbe verte ; ains
« après avoir relevé dents et muselière, le Comte,
« voulant laisser à chacun l’honneur de son mérite,
« changea de propos et remit tout sur place, dans la
« pensée que par aventure le dessus dit Advanchier
« pourrait tourner le quérir pour en faire présent à
« lui ou à la comtesse : en quoy, dit le noble prince,
« il recevra laux et honneurs de tous ceulx qui savent
« la beste avoir esté si périlleuse qu’aucun ne
« l’osoit attendre.

« Le Comte avoit pourtant désir de garder une des
« maîtresses dents qui étoient longues à merveille ;
« c’est pourquoi il se mist à adviser la manière comment
« tirer il la pourroit ; et en advisant, visita la
« muselière, et trouva une pièce d’acier venant de
« l’espée du vassal qui s’étoit rompue dans la maschoyre.
« Lors, prist le Comte icelle pièce d’acier,
« et, sans dégarnir le musel de dents ni d’autre
« chose, le laissa au propre lieu d’où il l’avoit relevez ;
« puis remonta à cheval, puis s’envint à
« Ripailles seulet et sans compagnie.

« Or, pendant qu’Amé le rouge étoit au boys,
« ceulx qui l’avaient vehu tomber de cheval estoient
« accourus vers la comtesse, pour lui dire que le
« Cadet s’estoit renversé sur son cavalier, et que
« leur seigneur s’estoit navré durement. A cette
« nouvelle fut la princesse exprise de tel chagrin,
« qu’elle incontinent s’achemina vers la forêt pour
« aller trouver le Comte, lequel sur le chemin rencontra
« sa dame desconfortée ; et la rencontrant,
« il s’émerveilla doucement ; puis lui demanda la
« cause de son desconfort, et quelle part alloit ainsi
« plourant et gémissant accompagnée de ses dames ?

— « Monseigneur, dist la princesse, puisque Dieu
« m’a donné grâce de vous trouver icy, je ne demande
« point d’aller plus avant ; toutesfois je supplie
« que me disiez comment votre santé se porte ?

« et que vous faciez diligemment votre blessure
« visiter.

« A ces mots, le prince, qui estoit si vigoureux que
« de ce ne tenoit compte, se prist à moult doucement
« soubzrire, et répondit joyeusement :

— « Mamie, soyez sceure et certaine que si j'avois
« mal ou douleur, il n'est créature soubz le ciel à
« qui je le révélerois sitost qu'à vous : ains, le Roy
« de Lonnes a seul été navré, si bien que, si mort
« n'est, je suis certain que vivre ne peut
« longuement.

« Lors, narra comment Advanchier s'estoit fièrement
« comporté en sa présence, et informa la Comtesse
« du horion que tel avoit rué que d'un seul
« coup avoit fait voler par terre le musel du porciau ;
« puis il montra à la Dame la pièce d'acier qu'il
« avoit rapportée ; encore lui dit que Advanchier
« pensant être seul poursuivant cuidoit qu'aucun ne
« lui avoit vehu faire le coup.

« Sur ce, la très-humble princesse mercia Dieu
« d'avoir délivré la terre de la beste maudite ; et,
« doutant courroucer son seigneur, n'osa plus lui
« parler de sa chute de cheval ; ains, croyant qu'il
« avoit dist vérité, se prist à récomforter.

« Bientôt, vit-on revenir Jehan du Chablais sur
« son dos portant la beste hurée et déconfitte ; et le
« voyant, la Comtesse lui dit : Çà, venez, mon Ecuier
« nouvel ; en joyau je ferai monter cette pièce d'acier
« rapportée par Monseigneur ; grand prix elle a,
« venant de l'espée d'un valeureux.

« A ces paroles, Advanchier devint tout rouge
« comme pucelle, et, mettant genoux en terre, baisa
« la main de Bonne de Berry.

« Tout ce que dessus parachevé, tous et toutes
« rentrèrent au prieuré. Le Comte, que la chasse
« avoit mis en appétit, voyant son disner prêt, se
« lava, puis à table s'assit. »

PERRINET AINSI
TERMINE SON RÉCIT.

XX

« Les morts vont vite, vite, vite,
« Pourquoi ne me suivrais-tu pas ? »

(BURGER.)

Une matinée froide et morne couvrait le Chablais de ses teintes lugubres ; des brouillards, chargés de givre, avaient voilé la plaine et les flancs des montagnes ; les feuilles se détachaient de tous les arbres, lentes et nombreuses ; elles roulaient sur les préaux de Ripailles, avec un bruissement sinistre, image des pauvres âmes descendant une à une et se pressant toujours dans les abîmes de l'éternité. Les vagues gémissaient au loin sur les grèves ; comme le glas des cloches funèbres : toute la nature, avec ses vêtements de deuil, semblait se disposer pour la fête des morts.

Dans les cours, dans les corridors du prieuré, des groupes d'officiers, de grands seigneurs et de varlets, causaient pêle-mêle, à voix basse et d'un air consterné : on disait qu'Amé VII avait trop méprisé la blessure qu'il s'était faite en tombant de cheval, que pendant la dernière nuit de graves symptômes s'étaient déclarés, que des spasmes cruels déchiraient la poitrine du prince, que sa tête était secouée par des douleurs aiguës accompagnées d'une chaleur ardente. On ajoutait que le physicien Jehan de Grandville avait fait enlever le premier appareil mis sur la blessure par Pierre de Lompnes, et que, pour soulager les douleurs à la tête, il avait fait raser l'épaisse chevelure du Comte ; en pratiquant dans le cuir diverses incisions qu'il avait recouvertes de lavandes et autres médicaments à son plaisir ¹²⁶. On disait encore que ces remèdes, au lieu d'avoir calmé les souffrances du malade, paraissaient au contraire les avoir augmentées, et qu'on l'avait entendu s'écrier dans son délire : « Ce mauvais physicien me fait
« traîtreusement mourir ¹²⁷. » Enfin, les médecins ordinaires venaient d'être mandés à leur tour, mais arriveraient-ils assez tôt ?...

Cette dernière réflexion occupait messire du Pin, comme il sortait de la chapelle, où il venait d'entendre la messe de l'aube du jour de la Toussaint ; et il disait mentalement : « Que le beau sire Dieu nous soit en
« aide ! On peut voir d'étranges choses par le temps
« où nous sommes : les enchantements et œuvres de
« sorcellerie ont en ce jour pleine puissance sur
« notre terrienne lourdesse ; vers la minuit prochaine
« toutes les fosses des cimetières ouvriront leurs
« noires profondeurs. Que le beau sire Dieu nous soit
« en aide ! »

Et en murmurant une prière, il passa devant l'officine de maître Pierre de Lompnes, rendez-vous ordinaire des oisifs, des curieux de nouvelles, des amateurs de coups de bec ou de discussions quintessenciées. Perrinet s'empressa d'entrer dans l'échoppe, en reconnaissant le savantissime prieur de Ripailles qui était en conversation très animée avec l'apothicaire et Rup-Dirup le fauconnier.

Pierre de Lompnes s'écriait d'un ton courroucé :
« Hé bien ! qu'en dites-vous, mes maîtres ? Est-ce
« injure assez outrageuse pour un viel serviteur de
« la maison ? Et des nouveaux venus viendront ainsi
« larronner tous nos emplois ?... enlever, sans façon
« aucune, l'emplâtre que j'avais mis sur la navrure
« du Comte, congédier Pierre de Lompnes et ses
« médicaments, le traiter ni plus ni moins que juif
« ou chien galleux : voilà, mes maîtres, ce qu'a bien
« osé faire un païen physicien africain !... Par saint
« Côme ! pareil affront demeura-t-il impuui ?...

— « Donc, c'est vous, maître Pierre, qui avez mis le
« premier appareil ? » demanda Rup-Dirup en lançant un regard oblique à l'apothicaire.

— « Qui donc sinon moi ?... et un bon appareil, je
« vous jure, composé de mumie bien confite, bien
« embaumée, lequel remède sert grandement à la
« curation des chutes et coups orbes, et meurtrissures,
« pour empêcher que le sang ne se caillebote
« et congèle dedans le corps ¹²⁸ : hé bien ! voilà le
« médicament excellentissime que l'ignare et païen

« mège africain a fait enlever, pour le remplacer,
« savez-vous par quoi ? Son seigneur Satanas pourrait « seul vous le dire ;
mais le certain, c'est qu'il a
« haché avec une lancette la tête du Comte, tellement
« que le sang en sort de tous côtés, ce qui met
« notre cher sire en grande pamoison ¹²⁹.

— « En vérité, » fit observer le prier, « on trouve
« par le monde une engeance de sorciers, enchanteurs,
« empoisonneurs, vénéfiques, méchants, rusés,
« trompeurs ¹³⁰, lesquels expérimentent leur
« sort sur les patients, ensuite de paction qu'ils ont
« faite avec les démons, qui leur sont esclaves et vassaux :
« or, le diable ne peut donner aux maladies
« une vraie et entière guérison, ains use seulement
« d'une fausse et palliative cure.

— « Pourtant, » dit Perrinet, « on a vu quelque-fois
« de vaillants-physiciens, et de ceux-là ne convient
« mal dire ; Plinius les a nommés empereurs
« des malades, Imperatores ægrotantium, et comme
« les jurisconsultes au bout d'un certain temps, ils
« sont créés comtes d'empire ¹³¹.

— « Voyre ! tous m'ont bien l'air d'être des comtes
« ¹³² de Château-le-vain ! » s'écria l'apothicaire ;
« je vous le demande : celui qui a fabriqué le remède
« ne doit-il pas mieux connaître ses propriétés et
« vertus que ces docteurs de Paris ou de Boulogne,
« peut-être encore juifs ou païens, capables certainement
« de perdre un chrétien corps et âme ? C'est
« mon avis : en tout Etat bien policé, on ne devrait
« tolérer autres médecins que des apothicaires.

— « Vous plaidez pour votre saint, maître Pierre, » dit en souriant le
prier ; « mais si la maladie de notre
« seigneur le Comte devenait plus griève, m'est
« avis qu'on devrait faire venir de la montagne blanche,
« aussi nommée la montagne maudite, un peu
« d'eau des glaciers, qui est un remède souverain

« dans les maladies désespérées, par exemple pour
« éteindre une fièvre continue ¹³³. Sans doute, vous
« avez appris, messire du Pin, qu'on trouve telles
« glaces dans les hautes montagnes tirant contre le
« midi ; en certains lieux, elles ont empli les vallées,
« et se sont endurcies comme pierre ; pourtant elles
« ne sont ni pierre ni métal, bien qu'en leur et
« transparence, elles ne soient guère différentes du
« métal le plus pur. De vrai, cette glace est de telle
« nature qu'elle se purge d'elle-même si bien et parfaitement
« qu'il n'y demeure ni bois ni autre matière
« quelconque, tellement qu'elle demeure purifiée
« comme fin cristal ¹³⁴. »

On sait que le savantissime prieur de Ripailles arrêta peu le flux de ses paroles, quand il leur avait lâché la bride sur quelque texte topographique ; mais son discours fut interrompu par Rup-Dirup, le bon fauconnier, qui, après avoir écouté la bouche béante de trop longues digressions, tandis que de grosses larmes roulaient dans ses yeux, demanda brusquement :

— « L'état de notre sire est donc bien périlleux ?

— « Périlleux présentement, » répondit Pierre de Lompnes ; « mais la blessure était peu, et la curation
« certaine, si on eût laissé le champ à la science
« indigène, au lieu de suivre les prescriptions de
« l'étranger.

— « Et les étrangers sont toujours plus admirables
« que les connus, » reprit vivement le prieur ;
« déjà nous en avons fait l'expérience : vous souvient-il,
« mes maîtres, de ce Paul Tigrin ¹³⁵ qui
« vint céans l'an passé ? Il se disait patriarche de
« Constantinople ; aussi fût-il bien choyé, fêté et
« caressé par notre comte Amé, qui lui donna du
« sien abondamment, le fit habiller, et l'envoya en
« Avignon avec 12 chevaux bien harnachés : or, ce
« fourbe et menteur personnage s'est embarqué depuis
« peu avec grandes richesses pour retourner
« dans son pays, à savoir chez les païens musulmans
« dont il était, après avoir trompé le pape Clément

« et l'abbé de Saint-Denis, comme il avait trompé
« Monseigneur de Savoie par la grande piperie de
« tout nouveau tout beau. Dieu veuille que cette fois
« le sire Comte en soit quitte pour des habits et des
« haquenées !

— « Certes, » dit Perrinet, « nos princes devraient
« avoir moins de fiance dans les étrangers : quelle
« nécessité d'avoir autour d'eux autres que Savoisiens ?
« Les premiers-nés de leur domaine sauraient
« bien, seuls envers tous, maintenir sans tache l'azur
« de leur bannière ; et il est impossible de trouver ¹³⁶
« dans l'histoire que la Savoie ait produit des traîtres
« au prince, à la patrie ou à leurs amis. »

A peine ces mots étaient-ils achevés, qu'on entendit une rumeur lointaine gronder sourdement ; puis s'éleva un cri sauvage et lamentable comme le vent du désert ; un grand tumulte se faisait au dehors ; et dans ce même instant, emporté sur un cheval rouge à tous crins, on vit petit Jehan de Monseigneur passer avec la rapidité d'un follet au milieu d'un tourbillon de feuilles mortes. Il disparut bientôt dans les profondeurs du brouillard ; mais, devenu invisible, on l'entendait encore chanter à tue-tête :

Les morts vont vite !

Vite ! vite !

Faites place au bon archier noir :

En est-il de meilleur en France ?

Son arc tendu matin et soir

Au but toujours sa flèche lance :

Vassal ou Roi,

Nul ne l'évite ;

Comme il court sous son palefroi !...

Les morts vont vite !

Vite ! vite !

Au galop, et bride sur cou,

Le cheval devance l'orage,

Le bon archier abat d'un coup

Bien des vaillants sur son passage :

Place à l'archier !
Dans le Cocyte
Il va descendre un chevalier...
Les morts vont vite !
Vite ! vite !

La fin de cette ballade se perdit dans les clameurs confuses qui annonçaient le trépas du Comte Rouge.

A cette nouvelle, une douleur sombre se dessina sur les traits du vieux fauconnier : ses larmes avaient subitement cessé de couler ; et saisissant avec force le bras de Pierre de Lompnes, il dit, d'un ton de colère concentrée, en s'adressant au prieur et à Perrinet :

— « Je vous prends témoins que cet apothicaire a
« confessé d'avoir mis le premier appareil sur la
« blessure de celui qui n'est plus ! »

XXI

« Amé qu'on dit le Rouge accroist de Barcellone,
« Et Nice ses Etats, domte le Sionnois ;
« Un traistre médecin en sa fleur l'empoisonne :
« Pour conserver la vie on la perd maintes fois.

(Vers cités par GUILLAUME PARADIN, et par
GIOFFREDO, Storia delle Alpi maritime.)

Le Comte Rouge venait d'expirer dans sa trente-unième année, au milieu des plus cruelles douleurs, dévoré par un mal inconnu, lorsque la veille encore il était plein de vigueur et de santé ¹³⁷ : la nature ou une main parricide avait-elle brisé dans sa fleur cette vie déjà si glorieuse et qui paraissait destinée à tant d'avenir ?

Si la science de guérir eût été plus avancée à cette époque, peut-être aurait-on reconnu dans une mort si prompte le résultat du tétanos, produit par la blessure que le Prince s'était faite à la cuisse ; les coups de lancette, qui d'après Servion avaient haché la tête du malade, et auxquels la crédulité contemporaine a imputé en partie la catastrophe, étaient vraisemblablement des scarifications encore d'usage dans la pratique moderne, et que Grandville avait jugé convenable d'employer.

Mais la simplicité de l'art dans son enfance ne s'avisait pas d'attribuer de si graves effets à une cause extérieurement si légère : l'imagination dut chercher dans des moyens plus énergiques aux yeux du vulgaire la source d'un mal mystérieux et terrible.

Les propos que le Prince avait proférés dans son délire, quelques taches livides que l'on crut remarquer sur son cadavre ¹³⁸, de vagues soupçons des complots tramés par le comte de Morée, accréditèrent bientôt le bruit que la mort était le résultat d'un crime ; on sait, d'ailleurs, que l'accusation d'empoisonnement était très fréquente à la fin du XIV^e siècle. Aussi, à

peine le Comte avait-il fermé les yeux, que le populaire demandait le supplice immédiat des médecins, et voulait les detranschier par pyeces ¹³⁹. Autant pour les sauver d'une fureur aveugle que pour vérifier des bruits généralement répandus, il y eut ordre d'arrêter provisoirement Pierre de Lompnes et Jehan de Grandville, leur conduite devant être soumise plus tard à une enquête régulière.

Amé VIII était encore enfant lorsque la mort de son père lui transmet la couronne d'Humbert aux Blanches-mains ; six hivers devaient s'écouler avant que le nouveau Comte pût gouverner par lui-même ¹⁴⁰ ; les Princes de Savoie, de même que les fils de France, sont majeurs à quatorze ans ¹⁴¹ : ainsi, notre patrie était exposée à tous les périls d'une minorité ; les cœurs amis de leur pays étaient pleins de regrets sincères et de sinistres pressentiments ; un deuil général suivait le funèbre cortège qui s'était mis en marche vers l'abbaye d'Haute-Combe.

XXII

« Notre Saint-Denis, la Royale Hautecombe,
« Où nos Ducs Souverains étendus dans la tombe,
« Reposent sous l'armure où la mort les surprit. »
(THIOLLIER, l'Indicateur savoisien ¹⁴²).

Le lendemain de la Toussaint, le jour des âmes, une longue procession avait quitté le Chablais : le Patriarche ¹⁴³ de Jérusalem, les abbés d'Aulps et de Filly, une foule de religieux, de barons, de chevaliers et d'hommes d'armes, accompagnaient à sa dernière demeure le corps du vaillant Comte Rouge.

Cette escorte était grossie sur la route par les curés et le clergé des communes qu'elle traversait : des groupes de villageois, portant des cierges bénis, sillonnaient les campagnes, et venaient s'agenouiller devant la dépouille de leur seigneur.

Une neige abondante, tombée dans la dernière nuit, rendait la marche difficile, et ajoutait encore à la solennité du spectacle : les vêtements lugubres tranchaient avec le blanc du paysage ; il était découpé en rivières de feu par des milliers de torches funèbres.

On rapporte que dans le trajet de Ripailles à Genève, où le cortège fut hébergé le premier soir, aucun des cierges ne s'éteignit malgré la vivacité du vent : signe certain et surnaturel que le trépassé avait été reçu dans la gloire d'une autre vie ¹⁴⁴.

Le lendemain, après avoir entendu la messe dans la cathédrale de Saint-Pierre, le cortège continua sa route lente et silencieuse ; il arriva enfin sur les bords mélancoliques du Bourget dans la matinée du dimanche 5 novembre.

Bientôt une étrange flottille couvrit les eaux du lac : des barques nombreuses et pavoisées de draps noirs cinglaient vers le triste rocher qui

porte la solitaire maison d'Haute-Combe ; les unes marchant voiles déployées, les autres suivant à force de rames, elles avançaient toutes rapides et sombres, comme les ailes pressées des vols d'oiseaux qui, dans l'arrière-automne, traversent nos froides régions pour s'abriter sous un plus doux soleil.

La première barge portait un catafalque en velours noir, bordé de franges d'or, sur lequel s'élevait la couronne des Comtes de Savoie ; les autres portaient des prélats, des écuyers, des pages, des grands seigneurs, des conseillers de robe longue, des chevaux richement harnachés ; ici brillaient des cuirasses et des cimiers ; là, on remarquait les étoles mortuaires sous les aubes des prêtres ; les bannières catholiques et les drapeaux de guerre flottaient confondus avec les voiles grises.

Parfois, dans l'intervalle des chants religieux, les ménestrels tiraient de leurs mandores des accords graves et pleins de tristesse ; mais le cri du vent dominait tous les bruits ; seul, dans de rares moments, le verset d'un psaume montait dans les nuages, et allait mêler sa voix sainte aux grandes voix de l'hiver sur les montagnes.

Des roches brunes et arides bornaient l'horizon ; quelques grands arbres, dispersés sur les crêtes du Mont-du-Chat, étendaient leurs bras couverts de givre, dépouillés de toute végétation, pareils à des fantômes convoqués pour voir passer un mort.

Les sommités des Alpes, ensevelies sous la neige, se fondaient dans les couleurs mates des nuages, et semblaient unir la terre au ciel par leurs infinies profondeurs.

Une teinte cuivrée avait assombri la surface des vagues ; elles sifflaient en écumant contre les robustes carènes.

Aussi, Advanchier, qui tenait la barre d'un gouvernail, ne put s'empêcher de dire à l'oreille de messire du Pin : « Que Notre Dame nous protège ! Car
« petit maître Jehan de Monseigneur est monté,
« jambe de çà, jambe de là, sur le mont du roi Arthur,
« et dans peu il fera des siennes par-dessus
« nos têtes.

— « Petit maître Jehan, » répliqua Perrinet, « a
« disparu avec l'âme de notre sire ; et le petit homme
« est trop rusé compère pour se montrer sitôt dans
« le monde des vivants ; il sait bien que son cou n'y
« serait guère plus en sûreté que ceux de Grandville

« et de maître Pierre, car la manière dont le nain
« nous a fait ses adieux a très grande, voire très
« vilaine apparence d'œuvre de sorcellerie.

— « La chose est incontestable, indubitabilis ! » dit à voix basse le
savantissime prieur de Ripailles,
« mais avez-vous fait attention, messire du Pin, que
« notre bon ami Advanchier, lequel est certes très
« illustre chasseur, ains ne fut jamais docteur en
« clergie, vient pourtant de donner au mont du Chat
« le nom du roi Arthur ¹⁴⁵ ? Or, cette dénomination
« prouve manifestement qu'il se trouvait jadis sur
« ladite montagne un chat sauvage, d'excessive
« grandeur, plutôt tigre que chat, dont la contrée
« fut délivrée par Berins et Melianus, vaillants cavaliers
« du roi Arthur ; ce prince, allant en Italie,
« avait laissé ici, à la prière des habitants circonvoisins,
« les deux généreux capitaines que j'ai
« nommés, afin d'avoir raison du redoutable animal.

— « Ne vous déplaie ! seigneur prêtre, » répondit l'écuyer, « mais je
tiens cette histoire pour un conte
« de vieille : quelle vraisemblance en effet que les
« Allobroges, les plus vaillants des Gaulois, selon le
« témoignage de Lucius Flaccus, de Salluste, de
« Strabo, et autres auteurs, quelle vraisemblance,
« dis-je, que ces belliqueux Allobroges aient eu besoin
« de mendier la force des capitaines étrangers
« pour délivrer leur patrie de la présence d'un matou,
« tant féroce fût-il ¹⁴⁶ ? »

Une vague furieuse, qui vint s'abattre sur la proue en même temps que
les prêtres recommençaient leurs chants, mit fin à une discussion que le
prieur n'aurait pas si vite abandonnée sans ce double incident.

Les barques approchaient du rivage d'Haute-Combe : au-dessus de la
scène de deuil, que nous avons essayé de décrire, l'antique abbaye, dont un
pâle rayon de soleil colorait encore les tours, se dessinait sous un nuage
fauve, calme et silencieuse comme un asile inaccessible aux tempêtes du
monde.

Plus vaste qu'aujourd'hui, moins reluisante, moins parée, elle avait ce caractère de solennité que le temps seul peut donner. A la place des marbres blancs, de ces couleurs d'azur et d'or qu'on a peut-être trop prodigués en oubliant qu'il leur manquerait les teintes d'un ciel d'Italie, ses pierres brunes, couvertes de rudes empreintes, son style grandiose, brumeux comme notre climat, s'harmoniaient avec les souvenirs de la vie forte et laborieuse des Comtes endormis sous ses voûtes. Alors aussi on voyait errer dans l'ombre de ses corridors plusieurs vieillards aux majestueuses barbes blanches, vétérans du cloître, qui avaient dans leur jeunesse porté le harnais de guerre sous le Comte Aimon ou sous Edouard-le-libéral.

Ces représentants d'un siècle passé, vénérables gardiens des morts, ressemblaient aux dieux immobiles et inconnus qui, gravement assis sur un piédestal de granit, étaient chargés de veiller sur les tombeaux des Pharaons. A l'arrivée de la flottille, tous les moines étaient descendus au rivage pour recevoir le nouveau commensal de leurs sépulcres. Plus loin, des chevaliers attendaient, la lance baissée ; leur chef, portant l'épée de guerre nue, qu'il devait déposer sur l'autel pendant la sainte messe, avait seul levé la visière de son casque, et son regard sombre était constamment fixé sur la couronne qu'apportait la première barge : était-ce le remords ou l'ambition qui occupait dans ce moment l'âme du prince de Morée ?...

Le rayon de soleil qui avait jusque-là blanchi les flèches gothiques de l'église s'éclipsa derrière les nuages ; les sonores cavernes de la montagne répétèrent de nouveau l'hymne des trépassés, quand la procession monta lentement le rocher, et disparut sous les voûtes de l'abbaye.

Quinze cents torches ¹⁴⁷ éclairaient l'enceinte de l'église, chargée de noires tentures où étaient semés les écussons de Savoie.

Au milieu du silence de la foule prosternée sur les marbres tumulaires, le patriarche de Jérusalem commença le service divin ¹⁴⁸ ; il était assisté par vingt abbés, quatre évêques, et par les archevêques de Lyon et de Tarentaise.

Tout à coup, au moment de l'offertoire de la messe, s'ouvrit une des larges portes à plein-cintre qui donnaient dans la chapelle ; un bruit prolongé d'armes et de chevaux retentit sur les dalles ; des chevaliers armés entrèrent, montés sur leurs destriers également couverts d'armes, et vinrent déposer au pied du cercueil les divers emblèmes de la puissance des Comtes de Savoie. Alors, prêtres et ménestrels alternèrent les chants qui suivent, en

même temps que s'accomplissaient les divers actes d'une cérémonie aussi imposante que chevaleresque.

PRÊTRES ¹⁴⁹.

Vieux temple des héros, basilique de gloire,
Sur leurs funèbres gonds tes portes ont gémi ;
On entend le réveil d'un écho de victoire,
Depuis le Comte Vert, sous ta voûte endormi :
L'ange du dernier jour, l'ange va-t-il descendre ?
Quelle voix téméraire ose troubler la cendre
Des forts, des saints, des valeureux ?
A leur couche immortelle un seul pouvait prétendre :
Le fils a-t-il vécu digne de ses aïeux ?

MÉNESTRELS.

Voyez cet écusson ! sous de rouges armures
Battait un noble cœur : l'ombre d'Amé-le-Grand
Reconnaît ce guerrier ! Place ! il a les mains pures
Comme Humbert au Gantelet-blanc.
Comme eux il a vécu : leur gloire le réclame !
Apportez sur l'autel, apportez, chevaliers,
L'étendard saint de Notre-Dame :
A nos Princes toujours cette auguste oriflamme
Du triomphe ouvrit les sentiers.

PRÊTRES.

Toute pompe est d'argile, et toute gloire est vaine ;
Aux lauriers les plus beaux une poussière humaine
Toujours vient allier quelque grain corrupteur ;
Comme le vêtement d'un serf au dur labeur,
Le ver aime ronger l'hermine souveraine.
Ainsi soit dans ce monde : aux hommes la douleur,
Le triomphe à la mort, et la gloire au Seigneur !

MÉNESTRELS.

Ecoutez ! écoutez la fanfare guerrière
De saint Georges notre champion !
Place ! car voici la bannière,
Les armes, les chevaux à la blanche crinière
De Maurice-Martyr, notre vaillant patron.
Place aux armes de la Savoie !
En champ d'azur l'aigle déploie
Les ailes du combat ; place au drapeau
Des Fils aînés de la Croix blanche !
Aux vents de la bataille on verra leur phalange
Bondir, comme le fier taureau
Sur nos montagnes bien-aimées,
Quand aux brises de mars le pré s'est rajeuni...
Par le Dieu trois fois saint, par le Dieu des armées,
Que notre étendard soit béni !

PRÊTRES.

Drapeau de la patrie, à sa gloire fidèle,
Il est grand et sacré comme elle :
Que tous deux soient bénis ! mais un voile de deuil
Apparaît sur nos monts, il se déroule immense...
Que l'étendard s'incline, éploré sur sa lance,
Comme un saule sur un cercueil !

MÉNESTRELS.

C'est bien ! continuons l'offrande :
Voici le lion du cimier,
Le glaive de justice, et la verte guirlande
Des nœuds d'amour et du collier.
Place ! voici la blanche épée
Qui reluisait naguère au soleil des combats :
Sa lame, de gloire trempée,

Ne pouvait se ternir au souffle du trépas.
A Brunboy faites place : au cliquetis des armes,
Superbe, il a mêlé ses forts hennissements ;
Mais aujourd'hui son œil roule de grosses larmes,
Que voilent ses longs crins pendants !
Bannières et chevaux, airains retentissants,
Avancez ! avancez, insignes des batailles !
Au cercle noir des funérailles,
Bons chevaliers, pressez vos rangs.

PRÊTRES.

Un seul, dans l'enceinte, s'avance.....
Que veut-il ? Le fer de sa lance
Sur la pierre des morts a retenti trois fois :
C'est lui ! c'est le héros ! voilà ses armes sombres ;
Tel, Sion pris d'assaut l'a vu sur ses décombres !
Or, mânes glorieux, montez sur le pavois
Où se dressent les grandes ombres
Planant sur un berceau de rois !

MÉNESTRELS.

Ouvrez la barrière des lices :
Noël ! Noël aux plus hardis !
A leurs grands coups soyez propices,
Beaux habitants du paradis.
Noël ! Noël ! monseigneur passe ;
Voilà son faucon pour la chasse,
Son vaillant limier de l'Artois,
Ses pages, ses couleurs, et son cheval de race
Portant les armes du Tournoi.

PRÊTRES.

Vanité du néant ! orgueil de la poussière !
Un panache brisé reste dans la carrière,

Un cheval revient seul sans cavalier ni mors :
Le glaive s'est rompu dans sa joute dernière
Contre l'archange de la Mort.

MÉNESTRELS.

La trompette a sonné sous la funèbre porte :
Laissez passer la sombre escorte
Des hommes d'armes du destin !
A vous, noirs cavaliers aux visières d'airain,
Avec vos drapeaux noirs, sur vos noires cavales
Dont les rudes sabots font retentir les dalles,
A vous ! et des tombeaux marquez-nous le chemin !

PRÊTRES.

Toute pompe est d'argile et toute gloire est vaine ;
Aux lauriers les plus beaux une poussière humaine
Toujours vient allier quelque grain corrupteur ;
Comme le vêtement d'un serf au dur labeur,
Le ver aime ronger l'hermine souveraine.
Ainsi soit dans ce monde : aux hommes la douleur,
Le triomphe à la mort, et la gloire au Seigneur !

Et bientôt un recueillement solennel domina l'assemblée ; on n'entendit plus rien que le bruit de la pierre sépulcrale, qui tombait sur la dépouille d'Amé le Rouge, le dernier des Comtes de Savoie, dernier anneau de cette chaîne héroïque, dont le premier va se perdre dans les nuageuses traditions, entourant d'une auréole vénérée le nom fabuleux de Bérolf.

XXIII

« Héroïques guerriers ! sur la rive étrangère,
« Qu'à vos froids ossements la terre soit légère ! »
(MÉRY et BARTHÉLEMY, Napoléon en Egypte.)

Un lustre est écoulé depuis les funérailles du Comte Rouge : nous allons retrouver quelques-uns des héros de notre histoire sur un champ de bataille tristement célèbre dans les annales de la chevalerie et de la chrétienté.

Quoique lointaine, cette plage étrangère a été arrosée par le sang savoyard : toute terre est sacrée où reposent les ossements de nos frères. Hélas ! combien nous en pleurons, morts inutilement pour d'ingrats étrangers ! Qui pourrait compter, ô ma patrie, tous les champs funèbres où tes enfants ont trouvé un trépas glorieux, en combattant aux côtés des enfants de la France ? Depuis l'Indus aux grèves de l'Océan ; depuis les sables de l'Egypte aux plaines glacées de la Moskowa ; depuis Crécy à Montmirail ; dès le temps où tes Allobroges indomptables, mêlés aux cohortes de Brennus, vinrent frapper aux portes du Capitole, jusqu'à ce dernier des jours glorieux où l'aigle tomba de son ciel étoilé de victoires dans les drapeaux troués de la vieille Garde, ô ma noble Savoie ! qui pourrait dire le nombre de tes guerriers, morts en pensant à nos vallées natales ?...

Et, pourtant, les noms des trépassés sont méconnus de cette nation pour qui tu avais ouvert tes flancs généreux ; ses chroniqueurs et ses poètes n'ont pas même récité le verset d'une hymne reconnaissante au pied de l'ossuaire dont tes robustes mains ont élevé l'offrande. Tes propres fils, pâles générations jetées insoucieuses dans la fange dorée de notre siècle, ont perdu le souvenir de ceux qui moururent hier !

Mais, que l'avenir soit béni ! L'avenir est aux poètes : alors, ô ma Savoie, tes enfants ne mourront que pour leur mère ; que l'avenir soit béni ! Alors,

un jeune ménestrel, après avoir trempé sa lyre aux sources d'eau vive, élèvera une grande voix sur les montagnes ; il redira tes guerriers des anciens jours, et ceux des temps nouveaux : alors, ô ma patrie, debout sous ta bannière, tu entendras de nouveau la harpe des bardes agiter le feuillage de tes forêts ¹⁵⁰. Que l'avenir soit béni !

Le Danube roule dans ses flots des sons lugubres ; la lune, qui vient de se lever sur la rive sanglante, éclaire une vaste plaine jonchée d'armes et de cadavres ; quelques chevaux sans maîtres errent seuls dans la nuit funèbre ; des lambeaux de chair se balancent aux pieux innombrables dont la campagne est couverte : contre cet obstacle est venue se briser ¹⁵¹ l'impétueuse ardeur de Jean de Nevers. et des chevaliers qui l'avaient suivi. Dans le lointain, mille feux passent et se croisent sur les murailles de Nicopolis ; par moments on voit luire dans l'ombre la lance d'un spahi ; des corbeaux au vol sinistre s'abattent des hauteurs de l'Hémus pour prendre place au banquet de la mort. Pourtant, l'on rapporte que le Dieu tout-puissant ne leur permit ¹⁵² pas de toucher aux corps des soldats chrétiens ; mais ceux des infidèles donneront bien aux oiseaux de proie un festin assez magnifique, car autour de chaque chevalier on peut compter plus de dix turbans couchés dans la poussière. Et pourtant, Mahomet a vaincu ! Ecoutez les hurlements sauvages, les cris de joie féroce qui s'élèvent du camp de Bajazet !

Bajazet, le victorieux, est un grand empereur ! à lui les pavillons de satin vert que Madame de Bourgogne avait brodés de ses mains ; à lui encore les harnais resplendissant d'or et d'ivoire, les bannières, les guidons armoirés, les housses richement chamarrées ; à lui encore les chaînes d'or des élégantes poulaines, et les coupes d'argent où, le matin même de la bataille, une jeunesse folle autant que brave a puisé cette jactance qui l'a perdue.

Bajazet, le victorieux, est un grand empereur ! lorsque ses regards sont enfin fatigués de compter toutes ses richesses, il ordonne qu'on lui amène ses captifs dépouillés, tout nus ¹⁵³, couverts seulement de leurs blessures, les mains attachées et saignantes sous des cordes grossières. Chassés devant les eunuques comme de vils troupeaux, arrivent alors devant la tente du glorieux fils d'Amurath tous ces enfants délicats des nobles dames de France, tous ces galants chevaliers qui, la veille, rêvaient encore les lauriers de la première croisade, et la prochaine délivrance du Saint-Sépulcre.

Bajazet, le victorieux, est un grand empereur ! N'a-t-il pas annoncé aux rois chrétiens qu'il traverserait tous leurs Etats, écraserait leurs trônes et leurs peuples sous sa botte de fer, et qu'il irait jusqu'à Rome pour y faire manger l'avoine à son cheval sur le maître-autel de Saint-Pierre ¹⁵⁴.

Oh ! le Chef des croyants est un grand empereur ! car il fait un signe, et trois mille têtes de prisonniers français roulent sous le glaive de ses janissaires ¹⁵⁵. Mais, par Allah ! le grand empereur est généreux : après cette somptueuse hécatombe, qui était bien due à sa vengeance, il réserve pour une dure captivité les enfants de rois ou de princes, quelques chefs assez riches pour payer une forte rançon, et qui viennent d'assister, sans pouvoir les défendre, au supplice de leurs amis, de leurs frères d'armes, de leurs dévoués serviteurs.

JEAN DE BOURGOGNE ! tu es le premier sur la liste des esclaves ; ton sage père, le duc Philippe, fut-il jamais en retard quand il s'est agi de lever des tailles sur Jacques-Bonhomme ? Hé bien ! l'épargne populaire s'épuisera encore une fois ! On aurait eu grand tort de te faire mourir, va ! ta vie est précieuse au Chef des croyants : un nécromancien lui a prédit que tu étais destiné à faire couler le sang de plus de chrétiens que tous les Turcs ensemble ¹⁵⁶.

COMTE D'EU, CONNÉTABLE DE LA FLEUR DE LYS ! tes grasses campagnes de l'Artois fourniront à Bajazet pour payer des sabres aux poignées d'or ciselé, des châles de damas, et des étalons d'Arabie.

SIRE DE COUCY ! le prix de ton illustre tête servira pour acheter les faucons blancs qui font les délices de Sa Hautesse ¹⁵⁶ ; mais hélas ! tu ne dois plus revoir ton cher pays de France, ni la douce amie qui pleure, attendant ton retour dans le vieux manoir de tes pères ! Noble Enguerrand, dernier de la famille des preux, personne après toi ne portera la devise :

Je ne suis roi, ni prince aussi,
Je suis le sire de Coucy.

BRAVE MARÉCHAL BOUCICAULT ! la rançon de tes cheveux blancs va servir aux voluptés du sérail : elle payera les blanches Circassiennes,

dressées aux amoureuses langueurs, et les fougueuses esclaves de Nubie dont la peau noire et lustrée cache des serpents de feu.

HUMBERT, BATARD DE SAVOIE, SEIGNEUR DE RoMONT ET DE MONTAGNY ! où sont les nombreux gentilshomme de nos vallées, qui t'avaient suivi jusqu'aux rivages de Nicopolis ¹⁵⁷, heureux et fiers de combattre avec un fils du Comte Rouge ? Ta tête aussi est épargnée : la Savoie est pauvre, mais sa main fut toujours libérale, et Bajazet ne l'ignore pas. Après sept ans de captivité, Amé VIII saluera ton retour : Haute-Combe te garde un marbre funèbre ¹⁵⁸.

Cependant, à l'heure où le Danube se blanchit aux rayons de la lune, un homme s'est levé lentement du milieu des cadavres ; le fer d'une lance est resté dans sa cuisse, mais le montagnard est robuste, il s'inquiète peu de cette blessure. Après avoir promené ses regards sur tous les points de l'horizon, il se baisse de nouveau, secoue et relève de sa main puissante un autre guerrier qu'il avait couvert dans sa chute : renversé sous le corps du vainqueur du roi de Lonnes, Perrinet du Pin devait la vie à ce bouclier gigantesque.

— « Quel dénouement pour mon livre sur la conquête
« de la Grèce ! » dit-il en se frottant les yeux.

— « Parlez bas, et hâtons-nous ! » lui répond Advanchier, « j'ai vu tomber, non loin de nous, le
« jeune sire de Menthon : peut-être respire-t-il
« encore. »

Ces mots rappelèrent notre chroniqueur au sentiment du désastre qui venait d'accabler l'armée chrétienne. Ils se mirent à la recherche de leur jeune ami ; ils le trouvèrent bientôt étendu auprès de l'amiral de Vienne, qui tenait encore serrée entre ses mains la bannière de Notre-Dame, cette bannière que par six fois il avait relevée ¹⁵⁹ quand il ne restait plus à ses côtés qu'une poignée de chrétiens, et dont les plis glorieux lui servaient maintenant de linceul.

La pâleur de la mort commençait à couvrir le visage d'Aymonet ; des flots de sang inondaient sa chevelure ; un infidèle l'avait frappé à la tête, au moment où il cherchait à dégager l'amiral : pourtant, le cœur battait encore.
« Dieu soit loué ! » dit Perrinet, « il
« peut revoir nos montagnes. »

Advanchier le chargea doucement sur ses vigoureuses épaules ; et ils descendirent la pente boisée qui glissait aux bords du fleuve.

Une barque de pêcheur restait au rivage, ils s'y jetèrent avec le grand-maître de Rhodes et Sigismond de Luxembourg ¹⁶⁰ : ce sage roi de Hongrie fuyait presque seul, lui qui, le matin de cette funeste journée, comptait cent mille hommes sous ses étendards ; il avait fait de rudes guerres aux Turcs, il les connaissait bien, et tant de malheurs ne seraient pas arrivés si Jean de Nevers eût écouté ses conseils.

Après les premiers soins donnés au pauvre Aymonet, lorsque l'esquif fut au milieu du Danube, le vieux roi, debout sur la proue, découvrit sa couronne de cheveux blancs, et dit d'une voix émue : « A genoux,
« messires ! prions pour les morts, et remercions
« Dieu qui nous a miraculeusement sauvés : la folie
« héroïque des chevaliers français vient de clore à
« jamais la longue folie des croisades. »

XXIV

« En quoi consistait l'autorité des Etats ?

« Tout était alors de fait, rien de droit. »

(MÊNABRÉA.)

Or, voici quelles choses étaient advenues au pays de Savoie, avant et pendant notre excursion chez les infidèles.

D'après l'antique usage, la tutelle d'Amé VIII revenait de droit à sa mère Bonne de Berry ; mais, contrairement au droit et à la coutume, l'assemblée des Etats fit acte de souveraineté ¹⁶¹ : la régence et la tutelle furent décernées à Bonne de Bourbon, aïeule du jeune Comte.

Cette décision des Etats fut peut-être dictée par l'influence du prince de Morée et de ses partisans ; peut-être aussi prit-on en considération la jeunesse et l'inexpérience de Bonne de Berry dans les circonstances critiques où une mort imprévue avait jeté le pays.

Quoi qu'il en soit, les Etats commirent la faute de ne pas distinguer avec soin la garde du Prince mineur et le gouvernement de sa principauté ; on aurait dû suivre à cet égard les sages règles posées par les ordonnances des rois Charles V et Charles VI : cette faute ne tarda pas à produire de grands troubles et discordes.

Un des premiers actes de la régente ¹⁶² fut de nommer des commissaires pour rechercher les auteurs de l'empoisonnement supposé du Comte Rouge ; mais lorsqu'on vit le prince de Morée nommé lui-même pour présider cette commission, lorsqu'on vit encore Louis de Cossonay siéger parmi les juges, bien des gens y trouvèrent à redire, et demandèrent qui donc figurerait au rang des accusés ?

Othon avait confié à la régente les renseignements qu'il tenait de longue main ; il lui avait appris les détails du complot préparé dans la grotte de Chaire. Une voix courageuse, celle de l'évêque de Maurienne, demanda

bien aussi que la conduite de tous fût scrupuleusement examinée, dût cette enquête atteindre les têtes les plus élevées ; mais, soit que le prince de Morée ait démontré son innocence, soit que ses amis aient étouffé l'accusation, celle dirigée contre lui n'eut aucun résultat ¹⁶³.

On avait fait d'inutiles recherches pour retrouver petit Jehan de Monseigneur : cela donna bien à penser ; plusieurs opinèrent que le nain était un de ces êtres de nature merveilleuse, venus dans ce monde pour suivre quelques personnes privilégiées jusqu'à leur trépasement. Cet avis était plausible, d'autant que la petite créature avait disparu avec l'âme du Comte.

Jean de Grandville et Pierre de Lompnes avaient été arrêtés au moment même de la catastrophe ¹⁶⁴. Le premier, conduit en présence de l'évêque de Maurienne, des seigneurs de Cossonay, de Grandson, de Saint-Maurice, de Conflans, et des autres conseillers, subit un long interrogatoire. Il fut en outre examiné par des médecins ; mais il parla si bien, que son assurance, et peut-être encore les raisons que quelques-uns de ses juges avaient de le ménager, décidèrent sa mise en liberté. Il se retira dans le pays de Vaud, où Othon, qui était convaincu de son innocence, et qui se rappelait d'ailleurs la promesse faite après le guet-à-pens de la Balme, n'hésita pas à lui donner asile dans son château.

Grandville se réfugia successivement en Bourgogne ¹⁶⁵ : arrêté de nouveau, soumis à la torture, examiné par les ducs de Bourbon, de Berry et de Bourgogne, il fut encore une fois reconnu innocent ; il paraît même ¹⁶⁶ que le duc de Bourgogne le reprit à son service ; cependant, depuis environ deux ans il s'était éloigné du monde, et l'on ignorait dans quelle retraite il était allé cacher ses jours.

Pierre de Lompnes fut moins heureux : convaincu d'avoir mis le premier appareil sur la blessure du Comte, et d'après quelques autres indices non moins équivoques, il fut condamné à mort, et exécuté à Chambéry. On le conduisit au lieu du supplice, attaché à la queue d'un Roussin qu'on avait emprunté d'une juive ¹⁶⁷. Son corps fut partagé en divers quartiers, qu'on expédia dans trois villes des Etats ; la tête fut portée à Bourg-en-Bresse par le messenger Tharantaise ¹⁶⁸ ; ses membres sanglants restèrent exposés, suivant la coutume, aux portes des cités avec une croix blanche et un écriteau ¹⁶⁹ portant : C'est ici le Trayteur Pierre de Lompnes.

Mais le supplice de ce malheureux n'avait point calmé les ressentiments populaires : Pierre de Lompnes et Grandville, s'ils étaient coupables, ne devaient être considérés que comme des agents subalternes ; car certainement ce n'était pas au profit de leurs vulgaires ambitions que la mort venait de poser la couronne sur la tête d'un enfant. Toutefois, les soupçons élevés contre le prince de Morée tombèrent insensiblement : soit par inconstance de caractère, soit que son désir de régner eût reculé devant les difficultés à vaincre, il se contentait de gouverner sous le manteau de Bonne de Bourbon.

Cette princesse était entourée de personnes qui pensaient plus à leur profit singulier qu'à celui de la chose publique ¹⁷⁰ : aussi, l'on murmurait beaucoup ; il se tint même certains discours touchant l'honneur de la régente. La faute commise par les Etats portait ses fruits : plusieurs étaient d'avis qu'avec l'entourage de son aïeule, Amé VIII n'estoit mie bien seurement de sa personne.

De son côté, Bonne de Berry, mécontente d'avoir été exclue du gouvernement, avait rallié à son parti un grand nombre de seigneurs. Les esprits s'aigrirent, une sorte de Fronde fut organisée, et la Savoie se trouva partagée en deux camps, prêts à se disputer avec les armes la garde du jeune Comte. Les ducs de Bourgogne, de Berry et d'Orléans intervinrent comme pacificateurs, ils commencèrent par remettre le soin de la personne de notre sire au bon chevalier Oddon du Villars ; mais tous ces puissants princes n'étaient eux-mêmes guères d'accord ensemble ; ils avaient déchaîné les tempêtes sur la terre de France, et le bruit du flot grondeur montait jusque vers nos vallées.

Dans ce même temps, le présomptueux Jean de Nevers appelait à une croisade contre les Turcs l'élite de la jeunesse française et la fleur de la chevalerie. Plusieurs gentilshommes de Savoie, fatigués de nos querelles intestines, saisirent avec empressement l'occasion de courir les glorieuses aventures ; Humbert, comte de Romont, fils naturel du Comte Rouge, marchait à leur tête ; Aymonet, endolori d'amour, mais qui ne devait s'unir à Marie qu'après avoir fait ses preuves dans les belles armes, et dont Gérard avait d'ailleurs contrarié jusque-là tous les projets, partit avec les guerriers pèlerins pour recevoir l'accolade comme chevalier de Jésus-Christ à la première bataille contre les infidèles.

Déjà avant le départ des croisés, Othon de Grandson, tenant la promesse qu'il avait jurée à Catherine, s'était embarqué pour l'Angleterre ¹⁷¹.

Or, quand les bons s'en allaient, tandis que les deux comtesses occupaient le pays de leurs dissensions, Gérard d'Estavayé trouva l'heure favorable pour faire éclater son infernal plan de vengeance. Dès lors, les soupçons d'empoisonnement, qui s'agitaient encore sur la tombe d'Amé VII, prirent une direction nouvelle : Gérard sut faire tourner au profit de sa haine les imaginations, toujours en quête, et toujours indécises sur le véritable auteur du crime.

Il commença par réunir, par répandre dans le public, par commenter, d'abord à demi-voix et ensuite d'une manière plus ouverte, les diverses circonstances qui pouvaient témoigner contre son rival : Othon avait conseillé au Comte de faire soigner sa blessure par Grandville ; Othon avait appuyé dans le conseil la défense du physicien ; Othon lui avait donné asile dans son château. Ces trois indices, amplifiés par la haine, grandirent en passant d'une bouche à l'autre : soutenus et répétés avec une persistance infatigable, ils finirent par prendre un caractère tel, que plusieurs de la noblesse et du peuple, surtout dans le canton de Vaud, donnèrent grand blâme à messire de Grandson ¹⁷² ; partout l'on disait qu'il avait été consentant que le physicien fît mourir le Comte ¹⁷³. La calomnie était fortement appuyée par le prince de Morée : il n'avait pu pardonner les confidences faites à la Régente, et il recrutait des partisans pour Gérard. A la nouvelle des accusations odieuses dirigées contre lui, Othon s'empressa de revenir pour se justifier. Il parut devant le roi de France, le duc de Bourgogne et les autres princes des lys ; le conseil de régence l'entendit à son tour : son innocence fut déclarée.

Gérard comprit alors qu'il ne lui restait qu'un moyen d'assouvir sa vengeance : un appel au jugement de Dieu, la preuve par le plaide de l'épée. L'entreprise était audacieuse et pleine de dangers ; mais, plus jeune, plus robuste qu'Othon, Gérard se confiait dans cette supériorité physique, et surtout il avait foi dans la puissance d'une haine sans bornes.

Sa résolution prise, il se rendit auprès de Louis de Joinville, seigneur de Divonne, bailli de la baronnie de Vaud ; et il lui porta une plainte ainsi conçue ¹⁷⁴ :

« Sire bailli, je Gérard d'Estavayé, me plains entre
« vos mains d'Othon sire de Grandson : et pour
« obtenir justice de mon très-chier et redouté seigneur
« Monseigneur de Savoie, je vous requiers
« qu'il vous plaise assigner ledit Grandson à un jour,

« selon la coutume du pays ; et lui veuillez notifier
« qu'à tel jour le lui maintiendrai et dirai qu'il a
« faulusement et mauvaisement été consentant de la
« mort de mon redouté seigneur Monseigneur de
« Savoie, dernier défunt, et qu'il a été aussi consentant
« d'un autre crime ; et ce je lui dis, dirai et
« maintiendrai, mon corps en contre le sien, à Moudon
« où raison se doit faire de toutes causes touchant
« les chevaliers bannerets de ce pays ; par
« devant vous comme bailli et commis, et sire souverain
« des parties, et à qui plus appartient de
« connaître dudit cas par toutes raisons qu'à nul
« autre, considérée la grosseur de la matière qui est
« crime de lèse-majesté. »

Mais le sire de Joinville, regardant cette accusation comme une œuvre de démence, la transmet simplement au conseil d'Amé VIII. Ce mauvais accueil ne rebuta point Gérard ; il servit au contraire à augmenter le nombre de ses partisans, car plusieurs considérèrent le refus du bailli d'autoriser le combat comme portant atteinte aux coutumes et franchises de Vaud ; en sorte que les villes de ce pays se cotisèrent pour aider Gérard à soutenir son appel ¹⁷⁵. L'exaspération allait croissant : pour prévenir des scènes sanglantes, après en avoir longuement délibéré, le Comte et son conseil mandèrent appeler les parties à comparaître à Bourg en Bresse le 15 novembre 1397. Là, mis en présence d'Othon, Gérard renouvela son accusation, et jeta le gage de bataille, en demandant qu'il fût remis au bailli de Moudon, pour être la cause plaidée devant cet officier, selon les coutumes du pays de Vaud, non ailleurs ni autrement ; il soutint qu'il ne pouvait engager le combat hors du territoire dudit pays, dont le comte de Savoie était obligé de garder et observer les libertés, comme avaient toujours fait ses ancêtres ; il ajouta que si lui Gérard consentait que le gage fût plaidé à Bourg, il tomberait en la malveillance et inimitié de ses concitoyens, qui lui reprocheraient d'avoir laissé violer leurs franchises.

Othon prit à son tour la parole, et après s'être muni du signe de la vraie sainte Croix, il fit un bien sage et beau discours, dont voici la substance ¹⁷⁶ :

« Je prends Dieu, sainte Anne et benoite lignée
« en témoignage de la vérité ; et je dis, Gérard, que
« tu ments et as menti autant de fois comme tu l'as
« dit. Je suis tout prêt à moi défendre, et tout de
« suite, à l'ordonnance de mon souverain Seigneur
« ici présent et de son honorable conseil ; et je ferai
« si avant que mon honneur sera très-bien et très-grandement
« gardé, et que toi, Gérard, tu en demoureras
« menteur. Mais je veux le combat hors
« du pays de Vaud, dont les gens, à leur grand tort,
« me tiennent pour ennemi ; je veux le combat ici,
« sans nul retard ; et voilà mon gage ! Gérard veut
« une dilation : seul, j'aurais le droit d'en obtenir
« une, car je suis défendant, et Gérard est appelant ;
« or, il a dû venir à son appel, pourvu d'armes,
« d'harnois et de chevaux, et de tout ce qui lui faisait
« besoin, car à toute heure il devait être prêt
« à soutenir son accusation.

« Certes, si je voulais m'excuser de la bataille,
« j'aurais plusieurs et raisonnables causes : d'abord,
« le Roi de France, qui est le plus grand et le plus
« noble Roi des chrétiens, hauts et puissans princes
« les Ducs de Berry, de Bourgogne et d'Orléans,
« m'ont déjà reconnu pur et net du crime dont ce
« Gérard est venu m'accuser. En second lieu, si j'étais
« coupable, tant de vaillans prudhommes, chevaliers
« et écuyers, comme on en trouve dans la
« Comté de Savoie, auraient-ils laissé la commission
« de me punir à tel accusateur, nécessiteux, plein
« de convoitise, et faiblement advisé ? Non sans
« doute, car la chose leur appartenait de plus près ;
« et si aucun d'eux ne l'a mise en avant, c'est parce
« que les vaillans de ce pays craignent Dieu, aiment
« leur honneur, ne veulent pas soutenir une fausse
« querelle. Je pourrais donc me dispenser du combat :
« mais j'ai considéré les grands malheurs qui
« sont déjà survenus par les mauvais mensonges de

« Gérard, j'ai réfléchi combien il est nécessaire de
« mettre fin aux dissensions pour que notre seigneur
« le Comte arrive en paix à l'âge d'homme : par ces
« motifs, j'accepte et requiers le gage de bataille ;
« je le veux plaider ici et sans retard, huy ou demain ;
« ma querelle est bonne, Dieu sera mon
« juge. »

Malgré l'impatience d'Othon, les parties furent ajournées à comparaître au même lieu de Bourg le 25 janvier suivant, avec déclaration que cet ajournement ne préjudiciait point aux coutumes, libertés et franchises du pays de Vaud, lesquelles le Comte entendait au contraire observer et maintenir : en conséquence, Gérard prêta entre les mains des maréchaux de Savoie le serment qu'il se présenterait au jour fixé sous peine de confiscation de ses biens, et d'être atteint et puni comme s'il était vaincu. Il donna onze gentilshommes pour ses cautions. Les mêmes formalités furent remplies par son adversaire.

Du 25 janvier, la cause fut encore renvoyée au 30 juin suivant ; et le conseil rendit enfin une ordonnance ainsi conçue ¹⁷⁷ :

« Nous Amé, Comte de Savoie, Duc de Chablais
« et d'Aoste, Marquis en Italie, et Vicaire-général
« du Saint-Empire : les parties entendues, après
« avoir eu mûre et grande délibération avec nos
« Procères, barons, docteurs en droit, amis et conseillers,
« et plusieurs autres, tant de notre pays
« que du dehors : Nous Comte susdit, séant au siège
« de justice et de raison, ayant devant nous les
« Saintes Ecritures, pour que notre jugement procède
« droiturier de la face de Dieu, son saint nom
« appelé, en faisant le signe de la vraie croix, et disant
« En nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit,
« amen ! Par cette notre sentence, en cet écrit déclarons
« et prononçons que gage de bataille soit et
« se fasse entre messire Gérard d'Estavayé appelant,
« messire Othon de Grandson défendant, que
« chacun accomplisse son devoir, et que la sainte

« grâce de Dieu soit au bon droit pour démontrer la
« pure vérité. Et pour ce, assignons ès dites parties
« le septième jour du mois d'août à comparaître personnellement,
« à heure due, dedans notre ville de
« Bourg, par-devant nous en notre Cour, en la place
« dedans les lices qui leur seront établies, avec leurs
« chevaux couverts et armes pleines, sans avoir en
« icelles pointes offensables, portant chacun une
« lance d'égale longueur, deux épées et une dague
« telles comme avoir les voudront, pour faire leur
« devoir comme gentilshommes le doivent faire ; et
« ce, sous la peine de mille marcs d'or à prendre
« sur tous leurs biens meubles et immeubles, et
« d'être celui qui ne comparaitrait à la dite journée
« atteint et convaincu, et d'être le fait pour
« confessé. »

Les serments et les cautions furent alors renouvelés ; l'assemblée se sépara, impatiente du jour fatal.

Ainsi, la barbarie féodale relevait ses débris au milieu des troubles d'une minorité ; les nobles voyaient avec plaisir cet appel au jugement de Dieu, ce retour à une coutume aussi stupide que cruelle, dont les exemples étaient devenus rares, grâce au triomphe du droit romain et à la sagesse de nos princes. Partout, il n'était question que du prochain combat : on en parlait dans les châteaux, dans les villes, aux foyers du laboureur, et jusque dans les cloîtres.

XXV

« Voici la profonde galerie aux dalles
« sonores ; et cette femme rêveuse qui la
« parcourt incessamment en s'arrêtant à
« chaque pas, c'est la châtelaine qui attend
« depuis deux ans un écuyer venu
« de Palestine, dont elle n'ose plus espérer
« le retour, car elle pleure. » (CHARLES NODIER.)

Béatrix de Genève avait, à la fin du douzième siècle ¹⁷⁸, fondé un monastère de religieuses de l'ordre de Citeaux, sous le vocable de Sainte-Catherine, sur le versant septentrional du Semnoz, au milieu d'une gorge sauvage, ombreuse, couronnée de hautes futaies, qui s'ouvre et descend à l'est dans le riant bassin d'Annecy. Durant les siècles de foi, cette pieuse retraite conserva longtemps les tombeaux de plusieurs comtes et évêques de Genève.

Là se trouvaient réunies les trois nobles dames que nous avons connues au château de Chillon.

Au moyen-âge, l'existence de la femme était ordinairement divisée en deux parts, une pour le château, l'autre pour le cloître ; lorsque les vents printaniers de la jeunesse animaient d'heureux jours, le manoir féodal lui offrait ses profondeurs mystérieuses, ses trésors d'inépuisables rêveries, ses balcons aériens, ses longues et fraîches galeries jonchées de paquerettes ou de pervenches ; mais si l'absence, une mort ou un parjure brisait le rayon de douce espérance venu un matin, suave et doré, jusqu'à l'ogive d'où la châtelaine regardait passer la vie, elle échangeait facilement une solitude abandonnée de l'amour terrestre, contre une autre solitude remplie de l'amour divin, le seul qui soit éternel. Ainsi avait fait Catherine d'Estavayé : déjà le voile des saintes couvrait son front battu par tant d'orages ; elle

semblait avoir entièrement oublié un monde où son cœur avait porté bien des peines ; si un nom du passé errait encore dans ses rêves, il ne descendait plus sur ses lèvres purifiées par la prière. On ne la rencontrait jamais que dans le court trajet de sa cellule à la chapelle, pâle et rapide comme une ombre égarée au séjour des vivants.

Bonne de Berry était venue rejoindre son ancienne amie, pour l'entourer de son affection à l'approche du combat judiciaire, et pour empêcher que ce bruit terrible ne parvînt jusqu'à elle. Fatiguée de la lutte, la princesse cherchait aussi à oublier les mécomptes de l'ambition. De son côté, Marie de Bergen, orpheline, isolée, en butte aux poursuites de Franconis, n'ayant d'autre appui que la protection douteuse de Gérard, avait bien perdu de sa gaîté première ; et elle était restée avec Catherine depuis le départ d'Aymonet pour la croisade. Pourtant, elle n'avait point apporté dans le couvent la pensée de ne plus le quitter : bien des fois, elle avait entrevu, derrière les grilles de sa prison volontaire, un monde rempli de rumeurs éclatantes, et parfumé d'émotions tendres ou glorieuses : alors, pendant ses longues heures d'oisive rêverie, elle laissait errer son âme sur les chemins de la Hongrie ou de Jérusalem ; elle retrouvait Aymonet devenu chevalier de renom ; elle le voyait de retour et portant sur son cimier un rameau des palmiers d'Asie ; encore, elle le voyait présenter à ses vassaux une chaste épouse blonde comme Marie, à l'œil bleu comme Marie, et qui rougissait suspendue au bras du jeune guerrier.

Mais hélas ! tous ces beaux songes venaient d'être brisés cruellement : un pauvre pèlerin, demi-nu, mourant de faim, de froid et de fatigue, qui disait arriver des bords du Danube, était venu raconter un jour à la porte du cloître l'horrible massacre des chrétiens sous les murs de Nicopolis. En même temps, cette nouvelle était répandue dans Paris ; personne d'abord n'y voulait croire ; on fit même emprisonner et le peuple voulait jeter dans la Seine les premiers qui en parlèrent ¹⁷⁹ ; mais à la fin, les bruits de ce désastre furent confirmés par tant de bouches, qu'on dut bien se rendre à l'évidence. Près d'une année s'écoula avant qu'on pût connaître les noms des prisonniers ; ils furent apportés en France par messires de Hély, chevalier de l'Artois, que l'Amorabaquin avait député pour traiter de la rançon ; le baron de Menthon ne figurait pas sur la liste des captifs : donc il était du nombre des morts. Avec cette affreuse certitude, un deuil immense était tombé sur le cœur de Marie : dès lors aussi elle conçut le projet de consacrer ses jours au Seigneur.

Pourtant, à la veille du sacrifice, des regrets désolaient son âme ; au moment de se vouer à l'immobilité des sépulcres, sa liberté d'autrefois lui apparaissait plus ravissante. Un soir des premiers jours d'août 1398, la jeune fille était assise dans le préau élevé en terrasse d'où l'on découvre dans le lointain une partie de la plaine : elle écoutait le ruisseau fuyant de la montagne, les chaudes brises qui soufflaient leurs murmures dans la forêt ; son regard s'attachait au rayon de lumière qui jouait en dehors des froides murailles du monastère ; et les yeux de la jeune fille se chargeaient de larmes, car elle portait envie au rayon lumineux, à la goutte d'eau vagabonde, à la brise indépendante des bois...

Sa rêverie fut interrompue par Bonne de Berry, qui vint doucement par derrière, pencha sa tête sur le front de la novice, et lui dit, en secouant dans ses cheveux les blanches étoiles d'un jasmin :

— « Toi aussi, ma jolie fleurette, tu es donc brisée
« par l'orage ! Mais, enfant, pourquoi pleurer ? Ce
« monde vaut-il qu'on le pleure ? Prosterné devant
« l'injustice, vouant des palmes à la bassesse, des
« gémonies à la vertu, ce triste monde vaut-il donc
« une seule de tes larmes ? »

Et en même temps, le front de la Comtesse se couvrait d'un nuage, au souvenir de récentes injures ; mais après ce retour sur elle-même, elle ajouta :

« Othon, le brave, le généreux Othon, n'est-il pas
« accusé du plus noir des attentats ? Et peut-être
« sera-t-il déclaré criminel, parce que l'ouvrier qui
« a forgé sa lance en aura manqué la trempe, ou
« parce qu'il se trouvera un défaut dans le harnachement
« de son cheval ?

— « Oh ! madame, je vous en prie, » dit la novice,
« ne prononcez plus ce nom fatal ; mieux vaudrait
« la mort pour Catherine que d'apprendre ce qui doit
« s'accomplir à Bourg ! Mais Dieu est juste, et le bon
« chevalier de Vaud restera victorieux.

— « Je l'espère ; et pourtant, si des sujets rebelles
« ne m'eussent enlevé la régence qui était mon droit,
« je n'aurais point permis cet indigne combat. Othon
« est déjà vieux et faible ; peut-être les vrais coupables

« de la mort de mon noble époux battront des
« mains devant une défaite, que leur blasphème
« nommera un jugement de Dieu !...

« Vois-tu, Marie ? » ajouta-t-elle, en appuyant sa main serrée contre sa
poitrine, « ce cœur n'a
« plus qu'un désir, plus qu'une pensée, c'est de
« pénétrer l'inférieur mystère qui s'est, dénoué sous
« la pierre d'Haute-Combe ; aussi, j'attends avec
« impatience la venue de cet ermite qui a demandé à
« me voir ; je ne sais pourquoi, mais je pense qu'il
« me dira des choses importantes.

— « Il est bien extraordinaire, » dit Marie, « qu'il
« vous ait priée d'une entrevue : depuis environ
« deux ans qu'on parle d'un ermite retraits dans la
« . grotte de Quintal, il n'est pas sorti de son creux
« de rocher, et n'a eu des relations avec personne. »

Livrées à leurs réflexions, elles gardèrent le silence ; l'abbesse vint les
rejoindre ; le vent parfumé du soir faisait trembler leurs voiles. Tandis que
le soleil couchant illuminait encore les campagnes voisines, l'enclos des
religieuses s'entourait d'une ombre sereine et douce, comme celle où se
cachent les bouquets de violettes. Insensiblement, des pensées moins tristes
occupèrent l'esprit de Marie et de la Comtesse.

Malgré sa position élevée dans la montagne, quelques champs cultivés
s'étendaient autour du monastère de Sainte-Catherine. La récolte était faite ;
mais deux ou trois pauvres enfants, courbés sur les sillons dégarnis, allaient
ramassant l'épi oublié par la faucille opulente ; les yeux fixés sur cette
paisible scène, sur ces petits glaneurs, innocente poésie des moissons,
Bonne dit à ses compagnes :

« Voyez là-bas ces enfants de serfs et de manants ;
« hâlées par le soleil, ou souillées par les
« pluies, leurs rondes figures expriment encore la
« fraîcheur d'âmes saines et joyeuses ; pourtant,
« que de fois ils se couchent sans nourriture et sans
« abri !... Hé bien ! je voudrais être enfant comme
« eux : moi, fille de France, je porte envie à la pauvre
« fille qui chante à pleine voix sur la lisière des
« forêts.

— « Mais pourquoi, » dit Marie, « les uns naissent-ils
« au sein de toutes les misères, tandis que
« d'autres enfants sont accueillis dans ce monde sur
« des berceaux d'or, environnés de toutes les pompes
« de la vie, où les bonnes fées secouent les présents
« de leurs baguettes magiques ? Pourquoi Dieu a-t-il
« mis cette inégalité entre les enfants des hommes ?
« On ne la trouve point chez les animaux, car les
» petits des mésanges viennent dans des nids pareils,
« et les forêts ont des abris également verts pour
« les faons de la biche ou du chevreuil.

— « C'est vrai ! » dit à son tour l'abbesse, « mais,
« pour les enfants des hommes, ici-bas tout n'est
« point fini ; un autre séjour rétablira l'égalité.
« Peut-on voir l'enfant du pauvre sans être convaincu
« de l'immortalité de l'âme ?

— « Oui, » reprit la Comtesse, « il est un âge dans
« la vie où l'on apprend l'immortalité par l'amour,
« où ce monde paraît trop étroit pour le bonheur
« rêvé ; puis vient un autre âge où l'on puise l'enseignement
« d'une vie à venir dans le spectacle de
« nos misères. »

Cette grave conversation fut troublée par le bruit de la cloche qui sonnait l'Angelus ; les trois femmes rentrèrent dans le cloître. Bientôt un calme profond enveloppa le monastère dans les ailes silencieuses de la nuit ; mais ce silence était encore plein de vie, car la foi l'animait.

Et aujourd'hui gravissez la montagne ! allez, pieux pèlerin, allez chercher le moutier de Sainte-Catherine : vous ne rencontrerez qu'un silence de mort, des ruines couvertes de ronces, des pierres amoncelées où s'abritent des reptiles immondes ! Quelques pans de murs, brunis et mutilés, restent seuls debout comme des cippes marquant la route des siècles. On n'a pas même élevé une croix de bois à la place où reposait la cendre des vierges, des évêques, des Comtes de Genève, tant la génération qui passe est oublieuse des morts !

XXVI

« Je me porte pour appelant de soif,
« comme d'abuz. Paige, relève mon
« appel en forme... Je souloys jadis
« boyre tout, maintenant je n'y laisse
« rien. (RABELAIS.)

A peu près à la même heure, une conversation beaucoup moins édifiante que celle rapportée dans notre dernier chapitre avait lieu au pied de la montagne de Sainte-Catherine. La ville d'Annecy venait d'être envahie par une armée d'espèce fort étrange, et qui, malgré ses apparences de dévotion, était aussi redoutable que les anciennes compagnies des malandrins : elle formait ¹⁸⁰ une longue procession de personnes de tout état, grands seigneurs et vilains, châtelaines et femmes du populaire, moines et clers séculiers. Tous portaient un costume uniforme en toile blanche, tombant sur les talons, avec des capuces soit chaperons de même couleur qui leur couvraient tout le visage, sauf deux ouvertures pour les yeux comme les sacs des pénitents blancs ¹⁸¹.

Cette bande avait déjà parcouru plusieurs vallées de Savoie, en se recrutant au passage, et en laissant partout des souvenirs assez peu canoniques : le jour, elle maraudait les fruits des campagnes ; la nuit, hommes et femmes couchaient pêle-mêle dans les églises, les moutiers, les cimetières, qu'ils profanaient par leurs orgies ¹⁸².

Des processions du même genre sillonnaient alors toute l'Italie ; cette mode avait été apportée dans nos pays par quelques imposteurs venus d'Ecosse : ils annonçaient que l'un d'entre eux était le prophète Elie, et que le monde allait périr par un tremblement de terre. Pour donner plus d'autorité à leurs discours, ils portaient des croix de briques, où ils avaient

mêlé du sang et de l'huile, ce qui produisait en été une exsudation apparente ¹⁸².

Ces fourbes excitèrent ainsi un grand mouvement de dévotion : ce n'était partout que processions en habits blancs d'une ville à l'autre, tellement que l'on jugeait ceux qui n'étaient accoutrés à blanc rebelles contre Dieu ; et ce faisoient-ils parce que Cire de Dieu se manifestoit en pestilences non pareilles, morts soudaines, guerres civiles inconciliables, schismes horribles et scandaleux, apparition de comètes sanglantes, et autres célestes comminations ¹⁸³. Or, la bande débarquée à Annecy avait fait halte dans le pourpris de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem, au grand désespoir des dix-huit chanoines qui composaient son chapitre ¹⁸⁴ ; car les pommes de l'enclos pleuvaient déjà sous les coups de pierre ou de gaule des sacs blancs, et la dépense était menacée d'attaques encore plus sérieuses.

Cependant, deux personnages s'étaient détachés de la procession : ils longèrent quelque temps la base du Semnoz ; et, arrivés près du ruisseau dont la bordure de saules découpe la prairie en festons argentés, un des compagnons dit à l'autre :

— « Sire écuyer, arrêtons-nous, car j'ai soif ; la
« journée a été chaude, la route longue, il convient
« de saluer sa gourde avant de gagner les rudes sentiers
« qui montent à la grotte de Quintal.

— « Au diable ! N'as-tu déjà bu trop d'un coup ?
« Te voilà tantôt ivre ! » dit le second pèlerin.

— « A boire ! à boire ! » dit l'autre.

— « Voyrement ! je ne te reconnais plus : autrefois
« tu étais bon compagnon, alerte et vigoureux ; mais
« à présent tu veux à toutes les bornes t'arrêter et
« te rafraîchir dans chacune hôtellerie, comme un
« méchant roussin marqué avec la clef rougie de
« Saint-Pierre de Genève ¹⁸⁵.

— « Dam ! sire Franconis, les gloires du monde
« ressemblent aux fumées du vin !... Trop vite elles
« passent ! Sic transit gloria mundi, comme nous
« disons nous autres clercs ; je ne suis plus au temps
« où je bataillais sous le grand Connétable, et il y a

« une pièce d'années que je m'occupe à défendre mon
« cou contre les gorgerins de chanvre. »

Et se délivrant du surtout blanc, qui couvrait un costume de guerre, il laissa voir la face enluminée du Grand-Chanoine : sa barre de fer était toujours accrochée au ceinturon, mais ses cheveux avaient blanchi ; ses longues jambes avinées fléchissaient sous un embonpoint notablement augmenté depuis le jour où il avait abattu le cheval d'Othon sous le château des Fées.

S'étant donc assis sur l'herbe au pied d'un saule, il vida d'un trait l'immense gourde en cuir, compagne inséparable de son livre d'oraisons ; et il dit, en caressant sa moustache du bout de la langue, tandis que ses yeux se fermaient à moitié :

— « Je veux sommeiller un petit : cet endroit est
« convenable assez pour dormir ou pour humer la
« purée septembrale. Ains, le pyot est vuide ; ma
« gourde chère, votre ventre mignon sonne creux
« comme la tête d'un écuyer... Pardon, maître ! je
« suis de compagnie franche, et in vino veritas,
« comme nous disons nous autres clercs.

— « Ivrogne et brute ! » murmura Franconis.

— « Plaît-il ? » continua le Grand-Chanoine, dont la voix alourdie allait en traînant, et dont les yeux ne voyaient plus que du bout des cils papillotant sur une garniture de rubis : « Plaît-il ?... Voulez-vous
« boire, mon doux seigneur ? Ah ! c'est très bien !
« vous voulez boire... Supérieurement imaginé !
« Boire et bataille, bataille et boire, puis la camarade
« au bout du chemin... Allons trinquer avec elle,
« mon gentil seigneur ! je me donne à cent pipes de
« vieux diables ¹⁸⁶ si je ne boirais volontiers une
« outre pleine du vin de la Mort ¹⁸⁷ !... Ah ! ah !
« vous voulez boire, mon doux et honoré maître ?...
« Désolé, ma foi !... la gourde est vuide, bien et totalement
« vuide... absent de liquide purpurin ! abest
« comme l'honneur de... excusez, maître !... Holà !
« gourde, ma mignonne, tu devrais bien ressembler
« à l'escarcelle du Juif-Errant... jamais à sec celle-là !...
« Le bonhomme a beau pomper, il reste toujours

« dans le fond quelques menus deniers pour
« boire... A boire ! à boire ! »

— « Or ça ! fils de Béalial ! tu as donc juré de me
« faire damner ? » s'écria Franconis.

— « Nenni ! la chose est faite. » Et le ronflement bien accentué qui suivit
de près ces paroles avertit l'écuyer que toutes menaces seraient
impuissantes contre le sommeil de l'ivresse.

Il prit donc patience une heure ou deux ; mais au bout de ce temps, il
frappa le malandrin du pommeau de sa dague : « Sus ! sus ! mon bon
Chanoine, le soleil

« tombe, notre rendez-vous sera manqué.

— « A sac le couvent ! à sac les nonnes ! » dit le ribaud en s'éveillant.

XXVII

« L'ermite ainsi parloit, quand une armure a lui :

« Un noble chevalier s'est avancé vers lui. »

(PARSEVAL, Philippe-Auguste.)

Persuadé que Gérard succomberait dans le duel judiciaire, Franconis avait inutilement voulu l'en détourner : en voyant qu'on n'écoutait pas ses conseils, l'écuyer tint son maître pour un fou enragé qui courait à sa perte, et il venait de s'en séparer au moment de partir pour la Bresse. Franconis avait aussi entendu répéter vaguement que le jeune de Menthon n'était pas mort dans les massacres de Nicopolis. Or, Gérard vaincu, Aymonet de retour, quelle chance pacifique l'écuyer aurait-il encore d'obtenir la main de Marie ? Il résolut donc de s'en emparer par violence : dans ce dessein, il avait recruté dans la procession des sacs blancs le Grand-Chanoine et quelques autres malandrins émérites, qui s'étaient affublés du costume à la mode pour se livrer plus sûrement à leurs habitudes invétérées de brigandage et de débauche.

Ignorant que la grotte de Quintal fût habitée par un ermite, le Grand-Chanoine l'avait assignée pour lieu du rendez-vous aux hommes de sa bande : ils devaient y arriver séparément, et de divers côtés, pour prendre ensuite les sentiers de la montagne qui conduisent au couvent de Sainte-Catherine.

Cette grotte était bien connue des malandrins ; dans le temps de leurs prospérités ils y avaient plus d'une fois caché les produits de leurs rapines : aujourd'hui, elle n'est guère visitée que par les chasseurs. On y parvient par un sentier escarpé, rocailleux, dont souvent la trace est perdue sous des buissons d'aubépin ou des touffes de bruyère.

L'intérieur est vaste ; ses stalactites sont recouvertes d'un duvet spongieux et vert comme l'algue marine ; les rouges guirlandes d'une vigne

vierge en tapissent l'entrée. Or, l'ermite qui avait choisi cette solitude était un vieillard de haute taille ; ses yeux brillaient d'un feu profond, ils devaient avoir vu de près bien des choses de ce monde ; sa barbe blanche tombait jusqu'à la corde grossière qui serrait sa houppelande, dont le velours usé, où se voyaient encore des restes de broderies, attestait que son propriétaire avait vécu jadis dans la société des princes et des grands de la terre. Au coucher du soleil, il était descendu de sa retraite, pour puiser de l'eau vers le pied de la montagne ; à son retour il avait trouvé la grotte envahie par deux ou trois sacs blancs. Ne voulant pas se commettre en telle compagnie, il s'était caché dans un taillis voisin, que protégeait un avancement de rocher, et d'où il pouvait découvrir ceux qui entraient dans son ermitage. Bientôt arrivèrent Franconis et le Grand-Chanoine, dont l'ivresse était passée. En reconnaissant l'écuyer, l'ermite ne put retenir une exclamation de surprise et d'effroi, dont le bruit fut heureusement étouffé par les murmures du feuillage ; il savait que Bonne de Berry était au couvent de Sainte-Catherine ; la pensée d'un complot contre cette princesse lui vint soudainement à l'esprit ; et, sans perdre un moment, il se mit à descendre à travers bois et rochers, pour aller quérir main forte auprès des censitaires du couvent, qui tenaient à emphytéose les moulins établis ¹⁸⁸ sur le canal du Thioux, à l'endroit où, après avoir traversé la ville, les eaux venues du lac s'écoulaient paresseuses et voilées sous la colline qui porte les restes du château d'Alléry.

Grande était à cette époque, sur l'esprit de leurs contemporains, la puissance exercée par les hommes qui avaient embrassé la rude vie des solitaires : le peuple se levait devant eux, et leurs voix étaient écoutées dans les conseils des princes : ainsi on avait vu, dans ces mêmes temps, Robert-l'Ermite ¹⁸⁹ servir de médiateur pour apaiser les interminables guerres entre l'Angleterre et la France.

Aux pratiques austères d'une dévotion exaltée, ces hommes savaient allier des travaux utiles : un frère ¹⁹⁰ Laurent de Saint-Martin, qui occupait un ermitage dans les environs de Genève, travaillait à la réparation des routes voisines de cette ville ; un autre ermite, Ugo de Laysery, entretenait le périlleux passage de Meillerie.

Cependant la nuit était venue, mais odorante et splendide, avec ses chaudes lueurs du mois d'août, avec ses voiles étincelants appendus comme gaze aux flancs de nos montagnes. Descendu dans la plaine, l'ermite continuait sa marche ferme et rapide du côté de la ville. Comme il

approchait de l'enceinte, un bruit d'armures et de coursiers parvint à ses oreilles, et presque en même temps arrivèrent près de lui, dans un tourbillon de poussière, deux chevaliers suivis d'un écuyer : leurs visières étaient baissées, et leurs chevaux couverts d'écume.

— « Ecoutez-moi, sires chevaliers ! au nom de
« Dieu et de Notre-Dame ! » s'écria l'ermite d'une voix forte, en se plaçant au milieu de la route. La brise avait soulevé sa chevelure blanche, et son large front découvert sous les rayonnements de la lune prenait une couleur inspirée. A cette apparition, les chevaux pressèrent leurs mors et se cabrèrent sur leurs jarrets impatients.

— « Bon homme ! » répondit un chevalier qui portait une branche de pin sur son écu, « nous avons
« hâte d'arriver aux lices de Bourg, et point de loisir
« pour écouter légendes ou prophéties.

— « Par vos serments de chevalerie ! écoutez-moi ! »
« reprit l'ermite ; « des malandrins vont porter
« le meurtre dans le couvent de Sainte-Catherine,
« où sont la Comtesse de Savoie et plusieurs nobles
« dames..... Or, voyez !... »

Et une clarté extraordinaire, après avoir illuminé la montagne, s'éleva rapidement en colonne de feu.

— « Qui m'aimera sy me suive ! » s'écria le plus jeune chevalier, en lançant son cheval dans la direction de l'incendie. Celui à la branche de pin le suivit de près. L'ermite monta en croupe derrière l'écuyer, dont une hure de sanglier ornait l'écu de forme ronde.

XXVIII

« ... Je parcours la cime harmonieuse
« Où souvent de leurs cieux les anges descendus,
« En des nuages d'or mollement suspendus,
« Emplissent l'air des sons de leur voix éthérée. »
(ANDRÉ CHENIER.)

Déjà le feu dévorait la première enceinte au couchant : des clameurs féroces avaient accompagné ce début.

Tremblantes, éperdues, les religieuses, sorties de leurs cellules, courent échevelées en poussant des cris d'alarme ; toutes se précipitent vers la porte qui ouvre du côté de la ville, où les flammes ne paraissent pas encore : mais le couvent est cerné de toutes parts ! La vue terrible des assaillants les a refoulées dans l'intérieur du cloître. Une seule a suivi l'impulsion première, et continue à marcher vers la porte ; les regards levés au ciel, droite, impassible, mais pâle, elle avance toujours : elle ne voit, ne sent rien, ni les menaces des brigands, ni la retraite de ses compagnes, ni les charbons enflammés qui brûlent ses pieds. Etonnés de son audace, les malandrins s'écartent, et lui livrent passage ; elle vole plutôt qu'elle ne marche. Franconis l'a reconnue, il veut la poursuivre, mais il s'arrête en pensant que Marie pourrait lui échapper, et il se contente de crier sur les traces de la fugitive : « Epouse adultère ! va

« aux lices de Bourg ! va recevoir les baisers de ton
« amant, couvert du sang de Gérard ! » Une voix déchirante répond à ces funestes paroles, mais cette voix s'éloigne toujours : la fugitive franchit les bois et les ravins, comme emportée par une force surnaturelle vers une infaillible destinée.

Cependant, les filles du Seigneur sont venues se grouper autour de leur abbesse et de Bonne de Berry : au travers des guichets, elles peuvent voir

passer les malandrins ; elles entendent leurs blasphèmes, leurs plaisanteries obscènes, leurs rires de démons. Les uns ont gardé les sacs blancs qui leur cachent le visage ; d'autres ont découvert leurs hideuses figures, rougies par le feu de l'ivresse ou par les sinistres clartés de l'incendie : allant et venant derrière les flammes, ils semblent danser une ronde infernale autour de l'immense brasier.

Après un moment de stupeur : « Dieu seul peut
« nous sauver ! » dit Bonne de Berry, « allons, mes
« sœurs, allons prier les anges de nous défendre, ou
« de nous emporter sur leurs ailes si c'est notre
« heure de mourir ! »

Et toutes la suivent en silence. Couvertes de leurs voiles bénis, elles vont se prosterner sur les froides pierres de la chapelle ; la voix pure de Marie entonne un pieux cantique, les vierges s'unissent à ce dernier chant du cygne.

Or, le vent porta les paroles saintes jusqu'aux chevaliers, qui gravissaient alors le pénible sentier de la montagne : ils se signèrent dévotement à l'appel de ces voix lointaines, qui leur semblèrent celles des âmes dans le paradis.

Mais les assaillants étaient arrêtés par un obstacle imprévu : une porte revêtue de fer et des murs épais fermaient la seconde enceinte. Ne pouvant y mettre le feu, le Grand-Chanoine entreprit d'enfoncer la porte en frappant de sa barre à coups redoublés. Ce travail prit beaucoup de temps ; à la fin les gonds cédèrent ; de nouvelles vociférations se firent entendre, et les malandrins victorieux se précipitaient dans le cloître, lorsque le cri : « Toujours ! partout Menthon ! » vint frapper leurs oreilles.

Abrutis par le vagabondage, l'oisiveté et la débauche, ils ne ressemblaient plus aux soldats de ces bandes redoutables qui avaient, dans le cours du siècle, maintes fois rançonné les princes, les bonnes villes, et fait trembler le pape dans son château d'Avignon ; ils ne songèrent donc point à faire résistance, et presque tous prirent la fuite à la vue des chevaliers, que l'ermite avait accompagnés. Le Grand-Chanoine et Franconis restèrent à peu près seuls pour combattre les nouveaux arrivés : la lutte fut courte, mais décisive.

Pendant que le chevalier à la branche de pin poursuivait les sacs blancs jusque sur la lisière des bois, l'homme d'armes qui portait sur son écu l'image du défunt Roi de Lonnes avait mis pied à terre pour se battre corps

à corps contre le Grand-Chanoine, dont la barre avait failli à l'assommer : s'étant saisis dans une étreinte de fer, les armes leur devenaient inutiles ; on entendait haleter leurs poitrines, craquer leurs flancs.

Ils arrivèrent ainsi sur le bord du ravin dont l'escarpement bordait au midi les murs du monastère. Ce ravin est profond ; un torrent, quelquefois gonflé par les pluies, y roule sur un lit de rochers : alors, redoublant d'efforts, l'écuyer soulève le malandrin, et le soulève encore, puis le lance d'un bond dans l'abîme et dans l'éternité !

En même temps, l'épée du jeune de Menthon s'ouvrait un large passage dans le sein de Franconis : il tomba baigné dans son sang.

— « Demande pardon à Dieu ! » lui dit l'ermite, en se penchant sur la blessure.

— « Non, Jean de Grandville ! répondit le damné dont les regards brillèrent d'un éclair de l'autre monde : « Non, Jean de Grandville ! je vais t'annoncer

« à Satan notre sire ! » Et se relevant à demi, il enfonça son poignard jusqu'à la garde dans les flancs du solitaire. Après ce violent effort, la voix de Franconis s'éteignit dans un dernier blasphème, ses yeux se fermèrent pour ne plus s'ouvrir.

Les chevaliers cependant s'empressaient de donner des secours à l'ermite, dont le nom venait de leur causer la plus grande surprise.

— « Oui ! » leur dit-il, « je suis bien ce malheureux
« qu'on nommait autrefois le physicien africain,
« mais la miséricorde de Dieu est infinie ;
« j'espère dans sa grâce, en considération de la rude
« vie de pénitence que j'ai menée depuis quelque
« temps. » Il ajouta : « Vos soins sont inutiles, je
« sens que ma blessure est mortelle ; pourtant j'ai
« encore un devoir à remplir, je veux parler à la
« veuve du Comte Rouge.

— « Restez pour faire ce que demande ce pauvre
« homme, » dit Aymonet à messire du Pin, « et
« vous reposez un peu dans ce pays, car vous êtes
« fatigué de notre long voyage ; ains quant à moi,
« sachez que j'ai voué un vœu à mon oncle saint
« Bernard, c'est de ne parler mie à dame ni jouvencelle
« avant d'avoir châtié le traître Gérard : donc,

« je vais chevaucher contre Bourg avec notre ami
« Advanchier. Dieu vous garde ! et si quelque
« damoiselle..... s'enquiert de son vassal, dites-lui
« que toujours ! est la devise de ma famille. »

Ces derniers mots furent accompagnés d'un soupir. Pour donner une accolade à Perrinet, aussi pour respirer la fraîcheur du matin qui commençait à poindre, le sire de Menthon avait levé sa visière : ses traits avaient perdu l'air de jeunesse et de malice que nous lui connaissions ; il était remplacé par une beauté mâle ; sept ans passés, son long voyage, ses combats contre les infidèles avaient fait du page Aymonet un chevalier accompli. Il s'éloigna donc avec Advanchier, sans avoir revu la dame de ses pensées ; mais en descendant les sentiers tortueux de la montagne, plus d'une fois il tourna ses yeux vers les grises murailles du couvent.

Du Pin avait de suite acquiescé à la proposition de faire une halte, d'autant qu'il voulait écrire l'histoire moult délectable et récréative de ses pérégrinations à travers les Etats du roi de Hongrie.

Aidé par les serviteurs du couvent, il fit transporter Jean de Grandville dans une chaumière voisine, où Bonne de Berry s'empressa de venir les rejoindre.

En même temps, une hymne de reconnaissance montait vers le ciel : Marie et ses compagnes remerciaient les anges du secours qu'ils leur avaient envoyé. Mais Catherine de Belp, châtelaine d'Estavayé, manquait à la prière.

XXIX

DIDIER.

«

« mais, cela suffit bien,

« J'ai du sang à répandre en échange du tien !

SAVERNY.

« Non pas, monsieur, cela ne peut suffire.... »

(VICTOR HUGO, Marion de Lorme.)

Othon et Gérard étaient venus à Bourg avec une suite nombreuse d'amis, de parents et de gentilshommes, leurs cautions pour le gage de bataille ; les rubans aux souliers ou le rateau brodé sur l'épaule continuaient à distinguer les partisans des deux champions. Quand ces nobles seigneurs se rencontraient par les rues de la ville, ils échangeaient bien des regards remplis de haine, bien des accents de mépris ou de vengeance ; et le sang aurait coulé plus d'une fois, sans les sages précautions prises par Oddon du Villars, gouverneur du jeune Comte. Ce n'était partout que bruit d'armes, de trompettes et de chevaux.

Toutes les hôtelleries avaient été retenues à l'avance, elles étaient pleines de monde ; sur les places comme au dehors des murs, on élevait des tentes et des cabanes en feuillage ; les cuisiniers, les marchands de comestibles, les ménestrels, les bouffons exerçaient en plein vent, ou sous l'immense couvert des halles, les plus grandes et les plus belles qui soient en ville de France ¹⁹¹ ; mais, ni les pas moresques, ni les lazzis et momeries, ne parvenaient à fixer la foule ; elle passait indifférente devant les tréteaux des jongleurs, sourde au bruit des clochettes qui pendaient à leurs robes, bariolées vert, blanc et rouge. Tous les esprits étaient dans l'attente d'un grand événement. Le populaire couvrait toutes les routes ; à chaque minute,

on voyait arriver dans la capitale de la Bresse des cavaliers sur leurs palefrois poudreux, des dames en litière ou sur des haquenées.

Par l'ordre du maréchal de Savoie, Boniface de Challant ¹⁹², le champ du combat avait été préparé à un grand trait d'arc de la ville ; il était fermé par de fortes barrières. Aux extrémités de la lice on avait élevé deux pavillons, suivant la coutume, pour recevoir les combattants ; une estrade était dressée sous une tente de serge verte pour le jeune Comte et sa suite ¹⁹³ : ces constructions avaient coûté 222 florins 1/2 d'or de petit poids, parti ponderis.

Cependant, les deux acteurs obligés dans le drame qui allait se dénouer par la mort, voyaient arriver le moment suprême avec des sentiments bien opposés. Othon était affaibli par de rudes travaux et des souffrances morales ; depuis que Catherine avait prononcé les vœux qui la séparaient du monde, n'ayant plus à qui rapporter ses prouesses ni les élans de son âme, il avait beaucoup perdu de son énergie. Il était aussi péniblement affecté quand il considérait que ses concitoyens du pays de Vaud s'étaient rangés presque tous du côté de son rival, dont la popularité avait augmenté dans l'espèce de lutte engagée sous le prétexte du maintien des franchises. Délaissé, méconnu par les amis de sa jeunesse et de sa terre natale, Othon éprouvait une de ces douleurs profondes qu'il est seulement donné aux grandes âmes de ressentir : il était comme le voyageur qui, après avoir traversé une riante vallée des Alpes, entre tout-à-coup dans une de ces gorges arides et noires, où l'isolement glace le cœur, où l'on n'entend que le bruit d'un torrent qui gronde dans l'abîme, et le cri lugubre des oiseaux de proie. Mais Othon avait son honneur à défendre ; et plein de foi dans les croyances de son époque, il ne doutait pas que le jugement de Dieu ne rendit témoignage de son innocence.

Au contraire, Gérard, esprit fort et superstitieux en même temps, croyait peu à la puissance de Dieu, mais beaucoup à celle du diable ; il se moquait intérieurement du préjugé qui attachait à l'issue d'un combat judiciaire l'idée de l'intervention divine : jeune encore et robuste, animé d'une haine immense, il se flattait de vaincre facilement un adversaire plus vieux, plus faible, et que le malheur avait déjà terrassé à demi.

Or, la dernière nuit avant le jour du combat, Othon, retiré sous sa tente, passait la veillée en oraisons ; mais Gérard était à table avec de nombreux et bruyants amis, lorsqu'un étranger à armes couvertes, et suivi d'un écuyer aux colossales proportions, entra, sans se faire annoncer, dans le pavillon où

éclataient les voix confuses de l'orgie. A sa vue, tous les convives se levèrent surpris et effrayés, car dans leurs manoirs solitaires ils avaient entendu raconter bien souvent d'antiques légendes, où Satan apparaîtrait ainsi au milieu d'un festin joyeux ; mais l'étranger, d'un signe de la main, leur imposa silence, et debout en face de Gérard, il lui dit sans lever sa visière :

— « Moi, baron de Menthon et de Montrottier, je
« défie toi Gérard d'Estavayé, comme traître et sans
« foi, ainsi que je suis prêt à le maintenir contre
« tous les absents et présents, hormis monseigneur
« le Comte. »

Et en même temps, Advanchier tranchait avec sa miséricorde ¹⁹⁴ la nappe du banquet. Des cris de fureur suivirent cet affront, le plus sanglant de tous dans les idées de la chevalerie ¹⁹⁵ : cinquante épées nues sortirent du fourreau ; mais Gérard, étourdi au premier moment, répondit avec une assurance réelle ou feinte : « Le beau sire de Menthon a la tête jeune,
« possible est que le cimeterre des Turcs l'ait un
« peu fêlée : autrement, il n'aurait pas oublié que
« tout champion du jugement de Dieu est inviolable,
« et ne peut accepter aucun défi jusqu'à l'accomplissement
« du plaid de l'épée.

— « Lâche et déloyal ! tu as petitement répondu
« sur cette besogne ; si tu n'étais lâche et menteur,
« tu saurais bien que les lois de la chevalerie défendent
« le combat contre un adversaire souffrant et
« cassé d'âge : or, je suis prêt à maintenir la cause
« du bon sire de Grandson.

— « Voyre ! le beau champion des dames ! » reprit Gérard d'un ton moqueur, « est-ce avec Marie ton
« amoureuse que tu as appris à chanter si haut, mon
« jeune coq ?

— « Tu as menti par les dents ! » s'écria Aymonet hors de lui ; mais il ne put continuer.

Attiré par le bruit, Pierre Bouczan ¹⁹⁶, qui était chargé de maintenir le bon ordre dans le champ-clos, entra suivi de ses hommes d'armes, et touchant l'épaulière d'Aymonet du pommeau de son épée, il lui dit en se découvrant : « Messire, je vous arrête

« jusqu'après le combat de demain : vous ne devez
« empêcher la justice de Dieu et de Monseigneur. »

Des larmes de rage coulèrent des yeux du jeune chevalier, en voyant échouer ainsi son projet de combattre à la place d'Othon.

XXX

« Souviens-toi du défi que tu m'as
« porté... des gages de bataille que
« nous avons déposés, toi ta chaîne
« d'or, moi mon reliquaire.

(WALTER-SCOTT. *Ivanhoe*.)

Le jour si impatiemment attendu, le 7 août 1398, blanchissait enfin l'horizon ; les premiers rayons du soleil n'avaient pas encore dissipé les vapeurs amoncelées pendant la nuit sur le sol marécageux de la Bresse, mais déjà la foule, avide, inquiète et agitée, se pressait sur les échafauds des lices ¹⁹⁷.

Les prélats, les chevaliers, les conseillers de justice et les dames avaient pris place dans les loges réservées, que décoraient de riches tapis, des bannières, des banderoles, de nombreux écussons ¹⁹⁸. Seize hérauts, grands-mâîtres dans la science des armes et juges du combat, étaient debout dans l'arène ¹⁹⁹ : ils portaient la verge blanche, dont le signal devait régler ou terminer la lutte ; plusieurs fois ils firent le tour du champ-clos, et le visitèrent minutieusement pour s'assurer qu'il ne s'y rencontrait ne embûches ne mal engins ²⁰⁰.

Sur une haquenée à housse verte arriva le jeune Comte Amé VIII, portant un habit de drap d'or avec une houppelande en soie verte ; il était accompagné de son gouverneur Oddon du Villars, qui avait mis sur ses armes une cotte en velours noirs à taillades de soie rouge. Venaient ensuite, aussi parées de draps d'or, Bonne et Jeanne de Savoie, avec la châtelaine d'Apremont et plusieurs autres gentilles dames ²⁰¹. Le Conseil du Comte, le maréchal de Savoie, le bailli de Vaud et cinquante-trois chevaliers ou écuyers fermaient le cortège du souverain ²⁰².

Etant monté sur l'estrade qu'on lui avait préparée, le beau Prince se mit gentiment à genoux ; comme il savait bien lire, il ouvrit le mignon livre de matines, où Huguet, l'escrivain de Paris, lui avoit fait certaines ystoyres d'or fin et d'azur ²⁰³ ; et bien dévotement il pria Dieu de déclarer le bon droit.

Alors la grosse cloche de Bourg se fit entendre, les trompettes sonnèrent.

Gérard sortit le premier de son pavillon : il était blême, ses yeux regardaient sans voir. Arrivé au pied de la loge du prince, il mit un genou à terre, et posant la main droite, couverte de son gantelet, sur les saints Evangiles que tenait le bailli de Vaud, il jura la formule du serment ; mais peu de monde entendit ses paroles, malgré le silence qui régnait dans la foule ²⁰⁴ :

« Moi Gérard d'Estavayé, sur les Saintes Evangilles,
« sur la foi et sur le baptême que je tiens de
« Dieu, je jure que je crois pour vérité d'avoir
« bonne cause et droit d'avoir appelé, et que celui
« que j'ai appelé a mauvaise cause. »

Les trompettes sonnèrent de nouveau : Othon parut à son tour, suivi de ses cautions ; un murmure d'intérêt courut dans les rangs des spectateurs. D'une voix haute et ferme, il jura sans ôter son gantelet :

« Moi Othon de Grandson seigneur d'Aubonne et
« de Sainte-Croix, je jure sur les saintes Evangilles,
« sur la foi et sur le baptême que je tiens de
« Dieu, que l'appelant a mauvaise cause de m'appeler,
« que je l'ai bonne et loyale de me défendre. »

Othon s'étant retiré après avoir salué le Comte et l'assemblée, Gérard vint prêter le second serment exigé par les ordonnances, toujours sans quitter ses gantelets :

« Moi Gérard d'Estavayé, je jure sur les saintes
« Evangilles, sur la foi et sur le baptême que je
« tiens de Dieu, et je prends à témoin Monsieur saint
« Georges que je n'ai sur moi ne sur mon cheval
« pierres enchantées, paroles, charmes, ne talismans,
« ne choses aucunes esquelles je place espérance « de grever mon
adversaire, fors mon corps,
« mon cheval et mes armes. »

Othon fit le même serment.

Enfin, les deux champions s'approchèrent ensemble du bailli de Vaud ; cette fois, ils quittèrent leurs gantelets, puis, se tenant tous deux par la main gauche, la droite posée sur le livre saint, Gérard dit le premier :

« A toi, homme que je tiens par la main, je jure
« sur les saintes Evangilles, et sur la foi et le baptême
« que je tiens de Dieu, que les faits et paroles
« que j'ai proposés et fait proposer contre toi
« sont vrais, et que j'ai bonne cause et loyale de
« t'appeler, et que tu l'as mauvaise, j'en prends à
« témoin Monsieur saint Georges et renonce au paradis
« si je suis menteur. »

— « A toi, homme que je tiens par la main, » dit à son tour le sire de Grandson, « je jure sur les
« saintes Evangilles, sur la foi et le baptême que
« je tiens de Dieu, que tu as mauvaise cause, que
« je l'ai bonne et loyale de me défendre ; j'en prends
« à témoin Monsieur saint Georges, et renonce au
« paradis si je suis menteur. »

Après ces formalités, les deux combattants rentrèrent un moment dans leurs pavillons ; mais bientôt ils reparurent aux portes de la lice, à cheval, visière baissée, écu au cou, lance au poing, épée et dagues ceintes.

— « Laissez aller les bons combattants ! » s'écria le Maréchal de Savoie.

Les barrières s'ouvrirent ; les chevaliers s'élancèrent. Il se fit un solennel silence.

Par un mouvement plus rapide que l'éclair, les champions se sont rencontrés : leur choc est terrible comme la foudre qui tombe.

Arrivé à ce moment suprême de vengeance qu'il désire depuis si longtemps, Gérard ne voit plus les spectateurs dont les regards troublaient son âme ; il oublie la cause apparente du combat, il s'oublie lui-même, il ne voit plus qu'un rival détesté, plus que l'amant de sa femme. Grand et fort de toute sa haine, il se précipite et frappe avec l'impétuosité de la rage, mais sa lance vole en éclats ; en même temps il reçoit sur le cimier un coup si rude que son cheval lui-même fléchit et le désarçonne.

Des cris de joie, partis des gradins, applaudissent au succès d'Othon. Gérard y répond par un cri de fureur : « A pied soit le reste de notre entreprise ! » Ils sautent bas de leurs coursiers, un combat s'engage corps à corps.

Déjà le sang a coulé de la hanche de Gérard ; mais par un effort désespéré, il se redresse, il s'élance de nouveau, étreint son adversaire, en lui criant le nom de Catherine ; il l'étonné, le trouble par ce mot fatal qui renferme tout le mystère du combat, et le frappe de son poignard au milieu de la poitrine.

Suivant la loi du plaid de l'épée, le vaincu devait avouer son crime, ou perdre les deux mains : Othon, couché dans la poussière, tend les siennes au vainqueur qui les abat d'un seul coup ²⁰⁵ ; et il expire en prononçant le nom de sa bien-aimée que Gérard encore une fois a fait éclater sur la tête de son rival, comme une voix surnaturelle au milieu de la tempête.

Cependant, la foule est consternée ; les partisans eux-mêmes de Gérard retiennent les marques de leur joie ; et lorsque Chambéry, le premier des hérauts d'armes, ordonne d'annoncer la fin du combat, les trompettes ne font entendre que des sons lugubres.

Gérard s'empresse de quitter le champ-clos, comme s'il était honteux de sa victoire ; bientôt son cheval l'emporte à travers les plaines de la Bresse.

Le combat venait de finir, la foule s'émeut de nouveau, ondule, s'ouvre et laisse passer Jaquet, le plus agile messenger de la cour de Savoie ²⁰⁶ : tout couvert de sueur et de poussière, il franchit d'un saut la barrière des lices et les gradins de l'estrade, s'incline et remet au jeune Comte une missive portant les armes de Bonne de Berry.

Cette princesse priait son fils d'empêcher le combat : elle lui annonçait que Grandville à son lit de mort avait fait des révélations importantes, qui justifiaient pleinement le sire de Grandson.

Aussitôt, Amé VIII ordonne que cette lettre soit publiée au peuple ; après cette lecture, il se lève et dit avec émotion :

« Chevaliers et amis ! Nous jurons notre foi que
« le plaid de l'épée ne sera onques permis dans nos
« Etats. Nous ordonnons que le corps du sire de
« Grandson soit rendu à sa famille pour en user à sa
« volonté, car à Dieu ne plaise que tant noble et
« vaillant chevalier soit touché ²⁰⁷ de main vile, et
« flétri d'aucun châtement ! Bien est-il notoire à
« chacun que plus brave et plus loyal jamais ne fut
« au monde ; mal seulement lui est advenu pour
« s'être mesuré à d'autres qu'à gens de sa sorte ;

« biens et vie lui en coûte-t-il, voirement tout, sauf
« l'honneur. »

Triste et silencieuse, l'assemblée se sépare après avoir entendu ce sage discours, qui annonçait bien quel vaillant justicier serait un jour le prince à qui ses contemporains donnèrent le surnom de Pacifique.

Quant aux révélations faites par Grand ville, connues seulement des conseillers intimes du Comte, elles sont restées un secret pour la postérité : il parut seulement qu'elles démontraient l'innocence de Pierre de Lompnes, car sa sentence fut cassée, sa mémoire réhabilitée, et son corps retiré du gibet ²⁰⁸.

Il parut aussi que les déclarations du physicien accusaient certains grands personnages, auxquels pourtant on ne fit pas leur procès, et entre autres le lieutenant-général Louis de Cossonay. On le laissa parachever ses jours en paix et repos ; mais à peine le diable avait-il pris son âme, que le bailli de Vaud reçut ordre de s'emparer de tous ses biens, et ce pour certaines bonnes raisons, certis de causis ²⁰⁹.

XXXI

« Laissez passer la justice de Dieu ! »

Avant le duel, Othon avait dressé son ordonnance de dernière volonté : suivant l'usage des chevaliers de ce temps-là, il avait légué son cheval et ses armes à la Chartreuse de Lance ; son corps devait être enseveli dans la cathédrale de Lausanne, dans ce mausolée touchant où l'on voit encore son image et ses gantelets mutilés.

Son convoi fut accompagné par une foule de gentilshommes : entre tous on remarquait messire Aymonet, lequel se lamentait fort et menait grand deuil. Le palefroi du défunt et son fauconnier portant l'oiseil sur le poing fermaient le triste cortège ²¹⁰. Après avoir traversé le Rhône et le Mont-du-Chat, il arriva à Chambéry, où l'attendaient les aumôniers de Grandson, d'Aubonne et de Sainte-Croix ; il prit ensuite le chemin de Genève par Annecy, toujours avec accompagnement bien fourni de cierges et de litanies.

Mais Gérard qu'était-il devenu depuis le jour de sa victoire sacrilège ?

En sortant du champ-clos, il avait lancé son cheval sur la route de Pont-d'Ain : c'était un puissant coursier noir, à la crinière hérissée, aux pieds nerveux, dont le galop était rapide comme la tourmente des Alpes.

Un silence lugubre régnait dans les champs brûlés par le soleil d'août ; le spectacle du jugement de Dieu avait rendu les chaumières désertes. Longtemps aucune créature humaine n'apparut aux regards du chevalier. Ses forces étaient déjà épuisées par les fatigues du combat, une chaleur ardente embrasait tout son sang ; plusieurs fois, pour étancher la soif qui le dévorait, il voulut descendre de cheval : vains efforts ! ses bottes étaient rivées aux étriers ; et le galop tonnant du cheval l'emportait toujours !...

Déjà les tourelles antiques du château de Pont-d'Ain se dessinent à l'horizon : Gérard arrive sur les bords du Suran ; son cheval est prêt à s'élancer dans les flots ; et lui a déjà délacé son casque de fer pour le remplir au passage avec ses eaux limpides, dont la vue irrite encore sa soif

de damné. Trompeur espoir ! le cheval se cabre, et recule, et emporte au loin son cavalier.

Le soir, après des circuits innombrables, il voit briller au milieu des montagnes deux coupes de cristal, entourées d'une sombre guirlande ; la lune baigne ses rayons argentés dans les lacs jumeaux de Nantua. Il approche, il approche de leurs ondes paisibles !

Mais le long du rivage une femme se traîne dans la poussière de la route : ses vêtements noirs sont à demi déchirés, un chapeau à larges bords cache sa figure, un rosaire pend à son cou ; ses pieds nus, ensanglantés, n'ont pu la porter plus loin ; mais sur ses genoux, et la tête ployée vers la terre, elle cherche encore à avancer du côté de Bourg. Au bruit du cheval, son front s'est relevé, elle tend les bras, et appelle d'une voix éteinte.

Gérard s'approche ; il enlève du bout de son épée le chapeau de la pèlerine : le coursier recule de nouveau, et cette fois l'éperon du maître a labouré ses flancs.

— « Mort ! » dit le chevalier.

— « Et toi maudit ! » répond la femme, qui s'est redressée comme une lionne à la vue du chasseur. « Et toi maudit ! » répète-t-elle encore ; puis elle retombe sans vie sur le bord du chemin.

Le puissant coursier noir fait entendre un hennissement sauvage et part avec la rapidité d'une flèche : tout le jour et toute la nuit, et tout le jour suivant, le cheval et son maître parcourent ainsi les campagnes : enfin, après avoir erré sans repos ni trêve, ils se retrouvent aux portes de Bourg.

Dans ce moment, les dépouilles d'Othon sortaient de la ville. Les chants des prêtres sonnent l'épouvante dans le cœur de Gérard ; il fuit, et le galop de son cheval est si pressé que la terre semble manquer sous ses pas. Mais lorsqu'il a parcouru un cercle fatal, la justice de Dieu le ramène encore une fois en face du convoi funèbre.

Il s'enfuit de nouveau ; il s'efforce de lancer sa course dans toutes les directions opposées à celle que suit le cercueil de sa victime ; il frappe avec sa lance sur tous les points de l'horizon ; ses éperons se brisent dans les flancs du coursier : mais retenu par une force invisible, toujours sur le même chemin, le cheval et le cavalier reviennent se placer en tête de la procession ; toujours et toujours, les psaumes lamentables des prêtres résonnent aux oreilles de Gérard, et semblent chanter son agonie !

Après plusieurs jours et plusieurs nuits passés dans ces luttes sans fin contre le bras de Dieu, il arrive sur les bords du Fier, à l'endroit où cette

rivière est traversée par la route de Genève, où s'élevait une maladrerie ²¹¹ pour les lépreux et pestiférés.

Les rayons de midi dardent sur la tête de Gérard ; sa poitrine respire du feu ; et derrière lui résonnent toujours les terribles litanies. Les forces de son cheval sont aussi épuisées ; sa bouche et ses flancs sont couverts d'une écume sanglante : il s'arrête, chancelle, frappe encore la terre de ses pieds de devant ; ses nerfs d'acier se contractent, son poitrail fumant s'est crispé... Le généreux animal n'entendra plus la trompette de guerre !

Un cri rauque s'échappe enfin de la poitrine de Gérard : une violente secousse l'a dégagé des étriers ; il touche la terre, court et se précipite dans les flots du torrent.

Sur un des bords s'élève une falaise, crénelée comme les murs d'un château-fort ; elle est surmontée de tourelles en feuillage, où des festons de lierre se balancent comme des bannières chevaleresques. L'autre rive est moins abrupte ; elle forme une pente verte, accidentée par d'étroits mamelons ; seulement de grands débris de rocher, semblables aux vertèbres grises d'un monstre marin, gisent vers la base, et sont battus sans cesse par les vagues. D'autres rochers dressent dans le milieu du courant leurs têtes moussues, luisantes et lavées comme celle des Tritons : à leurs pieds, un moment retenues, les eaux présentent une surface limpide et doucement ombrée, qui invite à se baigner, tandis qu'un peu plus loin elles tombent en bruyantes cascadelles.

Parvenu dans cette sauvage retraite, après avoir remonté le cours du Fier qui bouillonnait contre sa cuirasse, Gérard apaisa dans les eaux glacées l'ardeur fiévreuse qui le consumait ; et il crut un instant avoir rompu le charme ; mais à peine avait-il repris des forces, que les funestes litanies éclatèrent encore à ses oreilles : le convoi défilait sur le pont de Brogny.

— « Où est le maître de ce cheval ? » demande Aymonet, en reconnoissant le coursier noir étendu sans vie à l'entrée du pont. Le gardien de la maladrerie lui répond qu'un chevalier vient de descendre au fond du ravin : aussitôt Aymonet s'élance sur ses traces, en poussant son cri de guerre.

Or, aucune oreille humaine n'a jamais appris les détails de cette terrible rencontre ; personne n'a pu faire le récit du long combat livré sur les bords du Fier : pendant toute sa durée, le cortège stationna sur le pont en continuant de chanter les psaumes funèbres. Jusqu'à l'heure où le soleil

disparut derrière les collines, on entendit un bruit d'armes et d'imprécations mêlé aux voix grondantes des flots.

C'est seulement au crépuscule que le convoi reprit sa marche.

Le lendemain, le gardien des lépreux retira des eaux du torrent le cadavre de Gérard.

CONCLUSION

« Certes, je veux la fin de mon commencement. »

(Alex. DUMAS. Caligula.)

Au XIV^e siècle, le réseau du fisc renfermait chaque comté, chaque bourgade, dans d'étroites limites ; la plus petite chàtellenie avait sa douane et ses frontières ; sur tous les ponts il y avait un péage.

Non seulement on percevait une taxe pour le passage des marchandises ; mais, dans plusieurs localités, le chapeau de fleurs de la mariée et son joyeux cortège étaient eux-mêmes soumis à l'impôt ²¹². Ainsi, à Cluses en Faucigny, toute nouvelle épouse qui passait le pont sur Arve devait payer chaque année, sa vie naturelle durant, quatre deniers ou quatre pains, et en sus douze deniers pour le transit des gens de la noce.

Au péage des Clées en Vaud, on percevait douze gros tournois vieux, c'est-à-dire un peu plus que pour une balle de draps français ²¹².

Ces lignes multipliées de douanes, ces nombre péages étaient sans doute contraires à l'industrie aux progrès de la civilisation ; ils retenaient hommes sur le sol qui les avait vu naître et immobilisaient leurs idées.

Pourtant, il faudrait bien nous garder de juger de tels établissements avec la sévérité d'un économiste ou la rancune d'un marchand-colporteur ; nous devons à l'usage ci-dessus rappelé un document authentique sur le point capital de cette histoire.

En effet, avec nos scrupules de fidèle narrateur et notre profond respect pour la vérité, nous étions contraints de laisser le lecteur dans une désolante incertitude sur le sort de Marie et de son amoureux quand, après d'innombrables recherches, nous avons trouvé un vénérable rouleau en parchemin, renfermant

comptes du péage de Villeneuve ; et nous y avons II avec la plus vive satisfaction, sous la date du 18 se tembre 1398 :

« Item VI solds IV deniers I obole viennois, po
« très haut et très puissant Aymonet baron de Me
« thon, accompagné de son épouse noble dame Mar
« de Bergen, lesquels vont rendre foi et homma
« à notre très redouté et très cher sire Amé,
« son château de Chillon. »

Autorisé par cette précieuse note, dont la déco verte est d'autant plus méritoire qu'elle avait échappé aux regards de lynx d'un savant piémontais cité pl d'une fois dans le cours de ces pages, nous avo sans crainte abordé la tradition, qui nous a fourni son tour les renseignements qui suivent.

Le mariage fut célébré à Annecy dans l'église colégiale Beatae Mariæ Lætæ ²¹³. R^d Henry de Balmis exprès de Talloires pour donner la bénédiction iaux jeunes époux, pendant que, suivant l'usage, un olivoile symbolique d'or et de soie était suspendu sur causeurs têtes rayonnantes de bonheur ; il leur fit en ouvre un superbe discours, en prenant pour texte les noces de Cana ; mais la jubilation du bon prieur tait si grande que dans le trouble d'une chaleureuse improvisation il lui arriva, dit-on, au moins deux fois, de faire changer le vin rouge en eau claire

Avec la sagacité qui vous distingue, vous devez bien penser, ami lecteur, que le mariage fut suivi d'un banquet homérique, donné dans la salle d'honneur du château de Menthon.

Perrinet du Pin avait été chargé de présider à tous les préparatifs, et il s'était acquitté de la commission avec une habileté qui faisait le plus grand honneur à ses connaissances gastronomiques. Savoisien par dessus tout, il n'avait appelé que des bo produits nationaux pour faire les frais de la fête ; nais si le même honneur était refusé aux bonnes classes que Perrinet traitait sans façon de drogues exotiques, il est juste pourtant de convenir que rien en ne manquait au festin.

Ainsi, les tables étaient chargées d'innombrables quartiers de chamois, de chevreuil et de sanglier : de poulardes de Boège. heureuses rivales des filles de la Bresse ; de chapons de Saint-Genix, illustres déjà avant les gras citoyens du Maine de faisons, de perdrix ronges, de truites et de lavarets ; de vacherins d'Abondance, envoyés par le savantissime prieur de Ripailles ; de reblechons du Grand-Bornand ; de fruits crus et confits ; de miel de

Chamouny, d'épices et de dragées. Le claret, le piment les vins généreux de Saint-Jean, de Montmélian et des Altesses coulèrent à flots.

Le soir, il y eut danses et momeries. Bref, il est certain que le mariage fut consommé ! Cependant la tradition n'a pas appris si Aymonet s'adressa à un astrologue pour connaître l'heure la plus favorable au légitime désir d'avoir un héritier ; il est vrai que c'était l'usage ²¹⁴ dans ce bon vieux temps ; mais plusieurs excellentes raisons nous portent à croire que l'amour fut le seul nécromancien consulté dans cette affaire.

ON TROUVE ÉGALEMENT A LA LIBRAIRIE

A. LHOSTE

Place Notre-Dame

ANNECY

JACQUES REPLAT. — Voyage au long cours sur le lac d'Annecy, suivi d'une Ascension au Semnoz.....	1 25
— Bois et Vallons.....	3
— Les Amours de la Joron.....	1 25
— Feuilles d'album : Mélanges d'histoire, Extraits de chroniques, etc.	1 50
— Le Siège de Briançon.....	1 50
JULES PHILIPPE. — Eloge de Jacques Replat.....	1
— Annecy et ses Environs, guide diamant, avec plan et carte.....	1 25
— Les premiers essais de Xavier de Maistre.....	1
— Histoire populaire de la Savoie, 1 ^{re} période.....	1 25
— Un moraliste savoyard : Jean Menenc.	1
FRANCIS WEY. — Album de la Haute-Savoie, grand in-folio, illustré de 50 lithographies par H. Terry, broché.....	50
— Texte de l'ouvrage ci-dessus, in-8°....	3 50
JOANNE. — Savoie et Dauphiné, guide diamant.....	6 50
EUGÈNE SUE. — Cornélia d'Alfi.....	1 25
LECOY DE LA MARCHE. — Notice historique sur Ripaille en Chablais.....	2
DÉRISOUD. — Les Campagnardes.....	1 50
NYACE O'BILL. — La Veillense.....	1
V. BARBIER. — La Savoie industrielle, 2 volume in-8°..	42

Tous les ouvrages sur la Savoie.

CARTES, PLANS, & RELIEFS DE LA SAVOIE

COMMISSION EN LIBRAIRIE

1 Quand Amé de Savoie (le quatrième des neuf fils du comte Thomas) se vit si bas et si faible de corps, il dit au comte Amé et à monseigneur Pierre de Savoye, ses frères : « Messeigneurs et frères,
« je vous requiers qu'il soit de votre plaisir de me donner quelque
« lieu solitaire, là où je puisse user le remanant de mes jours et le
« surplus de ma vie, car trop me grève et ennuie le bruit des gens,
« et je veux changer d'air. » Et alors monseigneur Pierre de Savoye
« lui répondit, et dit : « Monseigneur mon frère, j'ai fait et édifié un
« moult beau château, appelé Chillon en Chablais, et est sur le lac, et
« en beau et bon air, et est fort et sûr, et là vous pourrez vous retenir,
« et pourrez gouverner tout le pays, car bonnement pour nos affaires
« je n'y puis entendre. » — Et Amé monseigneur s'accorda, et fut transporté à Chillon, et là il prit moult le temps en gré selon sa maladie, car le château étoit et est moult beau ; et avoit son divertissement sur la rivière et les belles chasses sur la terre ; il y voyoit passer les pélerins, lesquels passoient de France et de maints autres lieux à Rome, et vers les marches d'Italie et de Naples ; et leur donnoit volontiers à boire et à manger, et soutenoit les nécessiteux d'argent et de vêtements ; et parce qu'il n'avoit lieu convenable pour abriter la nuit hors du château, il fit faire une chapelle au-devant de la porte de la Ville-Neuve en l'honneur de Notre-Dame la glorieuse Vierge Marie et puis fit édifier un hôpital auprès pour abriter et pour recueillir, et retirer et abriter les pauvres et nécessiteux, tant pélerins comme autres ; et il y ordonna un hospitalier et autres prêtres séculiers pour y servir Notre-Seigneur et Notre-Dame Sainte-Marie ; et y ordonna serviteurs et familles pour servir les pauvres dans leurs nécessités ; et leur donna rentes et vivres moult grandement, et y fit pourvoir de lits et tous ornemens nécessaires tant à la chapelle comme à l'hôpital, tellement qu'encore y appert. (Chronique manuscrite de Servion.)

2 Lousonium, Lausodunum, Lausanium, Lausonna, Lausanum, Losène, Loseney ; aujourd'hui Lausanne.

3 Le comte Pierre, surnommé le Petit Charlemagne, s'empara de Lausanne en 1239. Lorsqu'en 1260, il demanda l'investiture du pays de Vaud au chef de l'Empire, il se présenta devant lui dans une armure mi-partie d'or et d'acier. Le suzerain lui ayant demandé d'exhiber ses titres, pour réponse il montra son épée, en ajoutant que c'était là son titre, et que le sceau en avait été fait en bonne compagnie. Questionné sur la bizarrerie de son costume, il

répondit que le drap d'or était pour lui, et l'acier pour les ennemis qui oseraient l'attaquer. (Voyez le libelle intitulé : Deuxième savoissienne.)

4 L'église de Lausanne fut consacrée en 1275 par le pape Grégoire X. Ce temple est surmonté d'une flèche de 230 pieds ; on compte plus de mille colonnes dans l'intérieur.

5 De Costa. — Lacune Sainte-Palaye.

6 Albanis-Beaumont.

7 Les lettres F. E. R. T. sont la devise du collier de l'Annonciade ; elles ont donné lieu à diverses interprétations : on les traduit communément par Fortitudo Ejus Rhodum Tenuit. Le savant M. Napione a cru que cette devise était composée de lettres nécromantiques, qu'elles étaient une sorte de talisman rapporté des croisades.

8 Perrinet du Pin a écrit la vie du Comte Rouge dont il était écuyer. Cette chronique, remplie de faits controuvés et fabuleux, est restée manuscrite ; mais elle doit être publiée dans les Monumenta historiæ patriæ edita jussu regis Caroli Alberti. Perrinet a composé en outre un roman in-fol. imprimé en 1527 sous le titre de La conquête de la Grèce par Philippe de Madian, surnommé le chevalier à l'éparvier blanc. Depuis la composition du Sanglier de la forêt de Lonnes, j'ai appris que Perrinet du Pin n'avait pas été attaché au service d'Amé VII, mais bien à celui de la duchesse Yolant, en qualité de Compositor Chronicorum : privé de ce document inédit, que je dois à l'obligeante confraternité de Léon Ménabréa, j'ai dû suivre les errements de Guichenon, de Grillet et de tous les écrivains qui jusqu'ici avaient parlé de notre chroniqueur. Au reste, je confesse que ce n'est point là le seul anachronisme que je me sois permis dans ce livre : ainsi, les biens de Louis de Cossonay furent déjà confisqués en avril 1398 ; j'ai aussi supposé que Bonne de Berry s'était trouvée en Savoie dans la même année, tandis qu'il paraît qu'à cette date elle s'était déjà remariée à Bernard, comte d'Armagnac. Ces licences et autres m'ont semblé peu importantes dans un ouvrage où je m'étais proposé de reproduire la physionomie générale d'une époque, et non pas précisément des faits historiques particuliers.

9 Servion.

10 Champier.

11 Servion.

12 Saint Guerin est en grande vénération dans le Chablais ; il est un des fondateurs de l'abbaye de Saint-Jean-d'Aulph.

13 J'ai lu dans les mémoires manuscrits de M. Pescatore, qui était intendant du Chablais vers le milieu du XVIII^e siècle, et qui avait lui-même puisé ces détails dans les manuscrits du major Derivaz, qu'après la mort d'Aimon, évêque de Sion et abbé de Saint-Maurice, arrivée le 10 des kalendes de septembre de l'année 1053, Aimon de Briançon, évêque de Tarentaise, fut nommé abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Maurice par Humbert aux Blanches-Mains. Mais le chapitre, qui s'était donné pour abbé le chanoine Guy, soutint son élection à Rome, où elle fut approuvée. Aimon de Briançon ne s'étant pas soumis à cette condamnation, Guy transigea avec lui, et le fit définitivement renoncer à ses prétentions ; en conséquence le comte Humbert donna à Guy l'investiture des biens de l'abbaye situés dans ses comtés L'original de la transaction passée en 1055 entre Guy et Aimon était peut-être le plus ancien monument de l'autorité exercée en Chablais par la maison de Savoie ; il a malheureusement été consumé dans l'incendie arrivé à l'abbaye de Saint-Maurice en 1693. L'abbé de Quartery en a conservé toutes les circonstances dans son histoire manuscrite de ce couvent.

14 Grillet.

15 Savoisiennne.

16 Quelques historiens disent forêt de l'Orme ; d'autres, forêt de l'Aulne ; mais Servion et Perrinet du Pin, dans leurs chroniques manuscrites, ont écrit forêt de Lonnes ; elle est encore appelée ainsi par les habitants du pays : or, j'ai adopté la dénomination conforme à la tradition et à nos plus anciennes chroniques.

17 Guillaume d'Oncieux était en 1599 troisième président au sénat de Savoie ; il passe pour avoir été l'un des hommes les plus instruits de son temps. Son ouvrage, intitulé *Miles venator, seu militis tenatoris et porcarii ad præsentis vitæ speculum conserta disceptatio*, est écrit dans le style de Plaute. Sous la forme d'un dialogue satirique entre un chasseur et un porcher, dont la conclusion est que les porcs sont de meilleure nature que les chiens, l'auteur a résumé dans son petit livre les opinions

philosophiques de son époque, et plusieurs sont d'une hardiesse qui étonne. A travers le voile dont il les couvre, on reconnaît plusieurs idées de Spinoza : on croirait que le vent de la réforme a soufflé au front du magistrat ; il s'élève avec force contre les brigandages des hommes d'armes, et il blâme l'emploi de la torture, dont il fait une horrible description qui rappelle la scène que tout le monde a lue dans Notre-Dame de Paris. Du reste, le *Miles venator* traite de omni re scibili et de quelques autres encore : chasse, amour, religion, histoire naturelle, sorciers, œuvre hermétique, démonologie, etc., etc. Il a composé, en outre, un traité sur les propriétés des nombres. Ces deux ouvrages sont aussi rares que peu connus.

18 Sur les interminables querelles des sires d'Allinges avec le couvent de Saint-Maurice, on peut consulter une charte très curieuse, en date du 11 mars 1138, qui a été publiée par MM. Cibrario et Promis dans leur ouvrage ayant pour titre : *Documenti, Monete e Sigilli*,

19 Albanis-Beaumont.

20 Ce singulier traité a été conclu le 14 juillet 1219 entre le comte Thomas I^{er} et Aimon, abbé de Saint-Maurice. L'intendant Pescatore l'a rapporté dans ses manuscrits sur l'histoire du Chablais.

21 Besson.

22 *Historiæ patriæ monumenta vetera*, tom. I, page 1027.

23 Palluel.

24 Guichenon. — P. Monod.

25 Corinne, livre XIX, chap. V.

26 Je n'ai pas le mérite d'avoir fait cette judicieuse observation, et j'en restitue tout l'honneur à noble Emmanuel de Ville, auteur de deux bouquins intitulés : *Etat de la justice ecclésiastique et séculière du pays de Savoie*, et *Questions notables sur le sortilège*.

27 Chronique de Perrinet du Pin.

28 Albanis-Beaumont.

29 Luc de Lucinges, *Histoire manuscrite du couvent de Stavayé*.

30 « Ung moult grant et fier sanglier qui plus de VI ans entiers
« s'estoit tieullement celle part fait chacer, craindre et doubter, que
« chien n'estoit qui sans mort peust de lui approchier ne homs qui de
« l'enferrer adventurer se ozast : que doy je plus sur ce dire, il par
« sa tres grant fureur se feisoit aux ungs nommer le fort sanglier
« enragié, et les autres le appeloient le grand roy du boys de
« Lonnes, pour ce que il en cellui boys qui de Lonnes nommez est
« se tenoit. » (Extrait de la Chronique manuscrite de Perrinet du Pin.)

31 Ces deux vaillants chiens sont nommés dans la chronique de Perrinet.

32 Charles-Auguste de Sales. — Lullin. — Besson.

33 Toutes ces merveilles sont très sérieusement racontées par Gaspard Bally, avocat au sénat de Savoie, dans son *Traité des monitoires*. Il a tracé dans ce curieux livre toutes les formes de la procédure à suivre en pareil cas devant le tribunal de l'officialité. D'abord, c'est la requête présentée à l'évêque par les habitants des campagnes que désolent souris, taupes, sauterelles, ou autres bestioles ; décret pour informer sur les dommages faits ou à faire ; ensuite le juge ecclésiastique députe un curateur aux bêtes pour les représenter en jugement et pour fournir leurs moyens de défense. La cause appointée pour plaider, l'avocat des habitants fait ses réquisitions, précédées d'un superbe exorde, dans lequel il montre ses pauvres clients à genoux, la larme à l'œil, implorant la justice comme firent autrefois les insulaires de Majorque et de Minorque, qui envoyèrent vers Auguste-César pour demander des soldats, afin de les défendre et exempter du ravage que les lapins leur faisaient. A son tour, l'avocat des bestioles fait valoir leur innocence, démontrée par divers textes du Digeste et du Code. Répliques entendues de part et d'autre, le promoteur donne ses conclusions. Le tout est chargé de citations d'Homère, de Pline, de Picus Mirandulanus, d'Ovide, de saint Augustin, de saint Ambroise, etc. Enfin, sentence qui prescrit aux bestioles de vider les lieux dans le délai de six jours et qui se termine par une recommandation adressée aux habitants de tout ordre, rang, sexe, condition, pour qu'ils aient à s'abstenir de blasphèmes ou autres péchés publics, et pour qu'ils prennent soin de payer la dîme sine fraude.

34 De Costa.

35 Servion. — Champier,

36 De Costa.

37 Della Chiesa. — De Costa.

38 Servion.

39 P. Monod. — Guichenon.

40 Servion. — Amé VII avait d'abord été appelé le Comte Noir ; mais à la naissance de son fils, il quitta ses vêtements de deuil pour adopter la couleur rouge, et dès lors, il fut appelé le Comte Rouge. Quelques auteurs ont prétendu que cette épithète lui avait été donnée à cause de la couleur de ses cheveux : il est surprenant que ces écrivains n'aient pas attribué au Comte Vert des cheveux de même couleur que ceux de la Dame vert de mer dans la Sorcière des eaux.

41 Froissart.

42 Guichenon,

43 Sismonde de Sismondi. — De Costa.

44 De Costa.

45 P. Monod.

46 De Costa. Seconde Savoisiennne.

47 Della Chiesa.

48 Servion.

49 Lacurne de Sainte-Palaye.

50 Capré de Mégève. — Grillet. — De Costa.

51 Grillet.

52 Lacurne de Sainte-Palaye.

53 Cibrario et Promis.

54 Cet ouvrage est attribué à différents auteurs ; mais tous les écrivains de Savoie s'accordent à reconnaître la paternité d'Antoine de Challant. La bibliothèque de Genève en possède un manuscrit, remarquable surtout par la richesse des enluminures. C'est le premier livre qu'on ait imprimé dans

notre pays : on peut en conclure que la chasse était la grande nécessité sociale de l'époque. Mon confrère Montréal a, dans sa riche collection, un exemplaire du *Roi Modus*, imprimé à Chambéry par Antoine Neyret, le 20 octobre 1486.

55 De Costa.

56 Cibrario et Promis.

57 Besson a rapporté, dans un de ses manuscrits, les devises des tenants du tournoi donné à Chambéry par le Comte Vert. En voici quelques-unes : Mallet : Toujours à temps ! Vert et sec. — D'Orly : Tout par fortune. — Candie : Tout à rebours. — Sonnaz : Si n'était. — Chabod-Lécheraïne : Tout à temps. — Bressieu : Je m'en perçoi. — Bonnatrait : Sans départir. — Miolans : Force m'est. — Gramont : J'en suis. MM. Cibrario et Promis, dans leur excellent livre intitulé : *Sigilli dei principi di Savoia*, rapportent la devise des Challant : Tout est et n'est pas : — celle des Lugny : Il n'y a oyseau de bon nid qui n'ait une plume de Lugny ; — celle des Buttet : Dieu seul mon but est ; — celle des Grandson, portant une cloche pour cimier : A petite cloche grand son.

58 Grillet.

59 De Costa.

60 Nostradamus, *Chronique de Provence*. — Paradin, *Chronique de Lyon*. — De Costa.

61 *Chronique de Servion*.

62 Grillet.

63 La population du Hasli, d'origine suédoise, est la plus remarquable de la Suisse : les femmes de cette vallée conservent dans la simplicité de leurs mœurs des habitudes d'une élégance recherchée ; elles portent ombrelle, et ne quittent presque jamais leurs longs gants de soie. A la blancheur et à l'éclat du teint qui caractérisent les races scandinaves, elles unissent la régularité des formes grecques.

64 Guichenon.— *Chronique vaudoise*.

65 La ferrâ est un poisson très connu à Genève.

66 VI solds VI deniers genevois valaient 10 livres 59 centimes ; on trouve ce prix d'une truite dans le compte de la châteltenie de Chillon pour 1343. (Voyez le savant ouvrage de M. Cibrario sur l'économie politique du moyen-âge.)

67 Grillet.

68 Champier.

69 D'après une croyance populaire, on trouve dans nos montagnes une fleur qui est toute-puissante sur le cœur des jeunes filles. — L'année dernière, je montais sur le Semnoz, d'où le regard plonge en même temps sur les lacs d'Annecy, de Genève et du Bourget : mon ami Jean Chappet, simple berger et chasseur intrépide, auquel il a manqué seulement de naître au pied du Mont-Blanc pour acquérir la gloire des Balmat ou des Gabriel Pavot, m'avait accompagné dans cette excursion. Les pâturages étaient émaillés de fleurs aromatiques, aux textures délicates et variées, qui feraient honneur à nos parterres, et comme j'en faisais provision : « Oh ! monsieur, » me dit le berger avec un air de grande conviction, « il y a sur notre montagne une « fleur bien rare et bien merveilleuse : celui qui la trouve est aimé « de toutes les filles. — Et l'avez-vous trouvée quelquefois ? lui demandai-je.

« — Non : mais je voudrais bien la découvrir, » me répondit-il avec une imperturbable gravité.

70 Le roi Modus et la reine Ratio.

71 Tous nos historiens ont désigné ce personnage sous le nom de Pierre de Stupinis. M. Cibrario, dans ses Nouvelles, l'a appelé Pierre de Lompnes ; j'ai suivi cet auteur, parce qu'il a le mérite d'établir les faits historiques sur des monuments originaux.

72 Statuta vetera Sabaudiaë.

73 Ambroise Paré.

74 * Autres disent que mumie n'est faite qu'avec les corps morts
« trouvés ès sables qui sont ès déserts d'Arabie ; Sérapion et Avicenne
« n'ont connu autre mumie que l'écume de mer desséchée ;
« autres tiennent que mumie se façonne en France avec les corps
« dérobés aux gibets. » (AMBROISE PARÉ.)

75 J'emprunte aux Nouvelles de M. Cibrario la note suivante :

« Dans le compte du trésorier-général, pour l'année 1381, on lit :

« Item que Monseigneur ha donné pour une robe à Rup-Dirup

« VII sol. gross. Le même compte mentionne le petit maistre

« Jehan de Monseigneur, et Joffrey, maistre du petit maistre

« Jehan. » — Je prie M. Cibrario de me pardonner si j'ai dérobé à sa riche et brillante palette plusieurs lignes du portrait de petit maistre Jehan.

76 Voyez le Xe extrait à la suite de l'Esquisse du Comte de Savoie au XI^e siècle.

77 La corde d'un pendu, liée autour des tempes, guérit radicalement un mal de tête quelconque (Ambroise Paré).

78 Besson, Mss.

79 Cibrario et Promis.

80 P. Monod.

81 *Historiæ patriæ monumenta*.

82 Au temps du comte Edouard, vivait un capitaine des compagnies nommé le Grand-Chanoine ; voici un passage de la chronique de Servion où il en est parlé : « Or, il y avait en la compagnie du

« comte Edouard un tant vaillant et bel homme qui s'appeloit lo

« Brabançon ; il étoit monté sur un cheval de Flandre bien armé,

« et portoit une massue de cuivre à son arçon, et une longue épée en

« son poingt, lequel par force d'armes rompit trois fois l'avant-garde

« du Dauphin, courant là où étoit le Dauphin pour le croire prendre

« et tuer. Quand le seigneur de Vaud vit que lui et ses gens étoient

« si mal menés par ce chevalier, qui tout tuoit et abattoit, il dit au

« Grand-Chanoine, qui, à pied, tenoitune grosse barre de fer : Fiers

« le destrier de ce terrible homme qui nous a tant fait de mal,

« et je t'aiderai. A ce moment, repassa le Brabançon devant : alors

« le Grand-Chanoine haussa la barre de fer, et fêrit si durement

« le destrier, qu'il n'y vallut chanfrein qu'il ne l'abattit à terre. Et

« le seigneur de Vaud, qui vit le Brabançon sous son cheval, descendit

« et l'alla tuer sous son destrier, dont après il fut blâmé de ne

« l'avoir fait prisonnier. »

83 Allusion à la devise des Grandson : A petite cloche grand son.

84 Besson, Mss.

85 On croyait pouvoir arrêter l'effusion du sang avec ces paroles sacrées : De latere ejus exivit sanguis et aqua. (Ambroise Paré.)

86 De Pingon, Augusta Taurin.

87 Spon.

88 P. Monod.

89 Della Chiesa.

90 Spon. — Pescatore.

91 Della Chiesa.

92 Della Chiesa.

93 Lacurne-de-Sainte-Palaye.— Le roi Modus et la reine Ratio.

94 Ce jeu de mots sur Amédée et Asmodée se trouve dans la bulle lancée par le pape Eugène contre Félix V, après l'élection de celui-ci au concile de Bâle.

95 J'ai emprunté quelques formules de cette missive à une lettre écrite par Jean de Bourbon à Amé VIII ; elle est rapportée par Capré de Megève dans son Traité historique de la Chambre des Comptes.

96 Besson.

97 Aucuns prétendent que la Maurienne a tiré son nom de la couleur noire du terrain. (Monsignor della Chiesa-Corona-Reale.)

98 Vie de Monseigneur Claude de Granier, par Constantin de Magny.

99 On peut voir, dans le roman de Waverley, que les cheveux des enfants écossais ont cette même couleur blanche ; au reste, ce n'est pas le seul trait de famille que l'on puisse remarquer entre nos montagnards et ceux de la Calédonie ; j'en ai retrouvé plusieurs autres dans les ouvrages de Walter-Scott. Mon ami Constant Despines m'a assuré qu'il avait reconnu dans l'idiôme écossais plusieurs mots de notre patois. Tout cela étonnera peu, si l'on réfléchit que l'origine gallique est commune aux deux peuples ; et

j'avoue que je suis fier pour mon pays d'un si glorieux parentage. (Voyez l'introduction à l'Histoire des Gaulois, par M. Amédée Thierry.)

100 Byron. Don Juan, chant II.

101 Le château de Duing : il passe pour être l'ouvrage des fées.

102 De Costa.

103 Montez sur le roc Turpin, au-dessus de Dingy-Saint-Clair, près d'Annecy ; du haut de ce rocher, qui est à pic, lancez votre chapeau ou votre bonnet dans l'espace, et il remontera plutôt que de descendre dans la vallée : c'est du moins ce qui est certifié par les paysans du voisinage, et ce qui m'a beaucoup affligé par rapport à Newton.

104 « Tandis que le comte Amé alloit en France, survint une griève
« maladie an jeune Amé, son fils, de laquelle sa grand'mère et sa
« mère-comtesse eurent très grande peur ; il leur fut conseillé que si
« elles vouoient à Saint-Georges, et le fissent faire chevalier à son
« honneur, qu'il guériroit ; elles vouèrent le vœu, et le firent faire
« chevalier par monseigneur Guillaume de Grandson ; et peu de temps
« après il fut guéri librement, tellement que depuis ne se sentit de
« cette maladie. » (Chronique Mss. de Servion.)

105 Chronique Mss. de Perrinet du Pin.

106 Lacurne de Sainte-Palaye.

107 Gaces de la Bigne a dit, en louant la musique des chiens : « Que il n'est homme s'il les ost (entend) que voulsit autre paradis. »

108 Chronique Mss, de Perrinet du Pin.

109 Le roi Modus et la reine Ratio.

110 Lacurne de Sainte-Palaye.

111 Cibrario.

112 Perrinet du Pin.

113 Le roi Modus.

114 Le roi Modus,

115 Le Mont-Blanc était nommé dans le moyen âge : La montagne maudite.

116 Chronique Mss. de Perrinet du Pin.

117 La légende des Fées-Ternes, avec le récit du prodigieux combat soutenu par un de Blonay contre les légions de chats du dieu Tabulon, sera bientôt livrée au public ; elle a été écrite par mon ami Léon Ménabréa qui a puisé aux traditions conservées dans la famille de Blonay. Cette histoire éminemment fantastique ne pouvait trouver un meilleur interprète que l'auteur des Feux follets.

118 Cette tradition est rapportée par le père François Sigismond, prédicateur capucin, dans son Histoire du glorieux saint Sigismond, martyr, Roy de Bourgogne, imprimée en 1666, page 128. Voici dans quels termes :
« Ce grand Dieu tout-puissant se fait admirer en des choses naturelles,
« en leur faisant produire des effets qui surpassent la nature
« mesme. « Entre les œuvres merveilleuses. que ce Dieu a opérées en ce
« saint lieu d'Agaune, sont les poissons qui se nourrissent dans le
« vivier ou réservoir qui est dans l'enclos du monastère, où il y a
« une fort belle fontaine, claire et diaphane comme du cristal. Elle
« est si froide l'été qu'à peine y peut-on tenir la main dedans, et
« l'hiver elle est si tiède qu'elle va fumant comme fait l'eau chaude
« dans une chaudière de feu. La source sort du pied du rocher de
« Vérasse en si grande abondance qu'elle fait travailler deux moulins
« à la fois ; elle passe par le milieu de la ville, et sortant de sa
« source, elle entre dans un vivier, dans lequel elle nourrit des
« poissons qui sont quasi noirs sur le dos, et au-dessous ils sont gris.
« Il faut donc remarquer que ces poissons, de toute antiquité, à
« sçavoir depuis la fondation du dit monastère, faite par saint
« Sigismond, on a toujours remarqué que quand il mouroit un
« religieux, en même temps il mouroit aussi un de ces poissons, et
« on l'enterroit en une place nommée le Martollet. Et si un poisson
« mouroit devant la mort de quelqu'un des religieux (ce qui arrivoit
« quelquefois), c'étoit un signe et présage de la mort prochaine
« de quelqu'un des religieux, lequel incontinent après payoit tribut
« à la nature, ce qui leur donnoit à tous subject de se bien préparer
« à la mort. En confirmation : c'est ce qui arriva à la mort funeste
« d'un religieux, qui se nommoit François de Plastro, sacristain du
« dit monastère, du temps de Monseigneur Adrien de Riedmatten,

« abbé, puis fait évêque de Syon : ce religieux fut tué sur les terres
« des hérétiques de Berne où il estoit allé ; et avant son départ, le
« mesme jour, mourut l'un des plus gros poissons, au grand estonnement
« de tous les religieux, parce qu'en ce temps il n'y en avoit
« pas un de malade. »

119 Gaces de la Bigne. Lacurne de Sainte-Palaye.

120 On trouve ces bizarres moralités dans un traité de chasse omposé par Gaston Phébus, comte de Foix.

121 Chronique Mss. de Perrinet du Pin. — Servion.

122 Paré.

123 Miles Venator.

124 Les sangliers d'un âge mûr voyagent seuls, et pour cela ils sont nommés laissant les compagnies. (Roi Modus.)

125 Miles Venator.

126 Chronique Mss. de Perrinet du Pin.

127 Servion. — Perrinet du Pin. — Paradin.

128 Ambroise Paré.

129 Chronique de Servion.

130 Ambroise Paré.

131 De Ville.

132 Le prince Aimon mourut à Choix en 1242, dans un château qu'il avait fait construire : son emplacement, d'après la tradition, est occupé aujourd'hui par des bois châtaigniers auxquels on donne le nom de Château-le-Vain. On y jouit d'une très belle vue sur le lac Léman. (Extrait des Mémoires Mss. de l'intendant Pescatore.)

133 Paradin.

134 C'est à peu près dans ces mêmes termes que l'aradin a exprimé son admiration pour les glaciers de Chamonix.

135 Fleury. Histoire ecclésiastique.

136 De Ville.

137 D'après la chronique de Perrinet du Pin, le Comte aurait languï trois ou quatre mois depuis le jour de sa chute de cheval, en sorte que celle-ci aurait eu lieu en juillet ou en août 1391. Mais quelques écrivains rapportent que sa mort arriva le lendemain ou le jour même de la chasse : j'ai adopté cette dernière version, bien que je l'estime moins conforme à la vérité historique, parce qu'il devait en résulter plus de vivacité dans le récit : et je l'ai fait avec d'autant moins de scrupule que j'y étais autorisé par quelques fragments de la chronique vaudoise insérés dans un roman anonyme, imprimé à Paris en 1806, sous ce titre : Anecdotes historiques : Othon de Grandson et la tour de Trimes. J'ai déjà pris dans ce livre la romance chantée par Marie dans le château de Chillon. Ce roman est curieux par quelques citations, mais assez pauvre du reste ; on peut en juger par les titres de ses chapitres, qui rappellent les beaux temps de la sensiblerie littéraire à la mode sous l'Empire ; en voici des échantillons : Chap. II. Les méprises de l'amour-propre coûtent cher. Chap. III. Un rival atroce. Chap. X. Deux amants réunis par le hasard à la grille d'un couvent. Chap. XIII. Les derniers regrets d'une âme sensible. J'ometts les autres, tous également propres à exciter la curiosité du lecteur, surtout quand le lecteur est une fille de chambre ou un candide épicier.

138 Cibrario.

139 Chronique Mss. de Perrinet du Pin.

140 Guichenon.

141 Capré de Mégève.

142 La Savoie vient de perdre dans M. Thiollier un poète qui l'honorait, un fils dévoué, dont la noblesse de cœur allait de pair avec les plus brillantes facultés de l'esprit.

143 Cibrario.

144 Dans la vallée si pittoresque d'Allèves, on trouve une tradition semblable sur les funérailles du dernier seigneur de Bange.

145 Fodéré.

146 Cette même raison a été donnée par Foderé pour réfuter l'opinion que nous avons placée dans la bouche du prieur. Foderé est auteur d'un livre assez bouffon, intitulé : Narration historique et topographique des couvents de l'ordre de Saint-François et monastères Sainte-Claire, érigés en la province anciennement appelée de Bourgogne, à présent de Saint-Bonaventure.

147 Cibrario.

148 Le corps d'Amé VII, descendu à Haute-Combe le 5 novembre 1391, ne fut mis en terre que le 2 avril suivant : on ne connaît pas le motif de ce retard. (Voyez l'Economie politique du moyen-âge, par M. Cibrario.) L'intérêt de mon livre, si intérêt il y a, ne pouvait pas admettre cet ajournement.

149 Les cérémonies qui accompagnèrent la sépulture d'Amé VII furent à peu près les mêmes que celles observées pour les funérailles de son père ; les détails de celles-ci se trouvaient dans un parchemin que Capré de Mégève a rapporté dans son Traité historique de la Chambre des Comptes, ouvrage qui devient très rare. Ce morceau n'ayant pas été, que je sache, reproduit textuellement dans aucun autre livre, je crois bien faire en le donnant ici ; mais je remplacerai le mot Stacon par Falcon, soit Faucon, d'après une remarque due à M. Cibrario.

OFFERTE POUR LA SÉPULTURE D'AMÉ VI. Premièrement l'on offrira la bannière de Nostre Dame et demeurera à la offerte jusque à tant que tout la offerte soit faite, la offriront deux chivaliers. Item, après offriront deux chivaux couverts, deux hommes dessus armés des armes de Saint Georges, et chacun portera une bannière des dites armes, et les offriront deux chivaliers, chacun des dits chivaliers. Item, se offriront après deux chivaux couverts, deux hommes dessus, armés des armes de Saint Maurice, et chacun portera une bannière des dites armes, et les offriront deux chivaliers, chacun des dits chivaliers. Item, M. le prince de la Morée offrira l'espée de la guerre, et la tiendra par la pointe, et l'autre espée lui portera devant un escuyer à tout le foerre, en signe de raison et de justice, et comme le dit escuyer sera devant le prêtre, il se mettra de l'autre part de Nostre Dame, sans offrir la dite espée, et attendra illec tandis que la bannière de Nostre Dame y demeurera. Item, l'escu des armes de Savoye offriront deux chivaliers. Item, le flael (tymbre ou cimier du casque) offriront deux chivaliers. Item, le collar (collier) offriront deux chivaliers. Item, offrira-t-

on deux bannières de guerre de Savoye, et offriront chacune des dites bannières deux chevaliers. Item, offrira-t-on un chival et homme armé des armes de Monseigneur, et le chival en sera couvert, et l'offriront deux chevaliers, et celui représentera la personne de Monseigneur. Item, se offriront après deux chivaux des bannières de Savoye, et les offriront chacun chival deux chevaliers. Item, le pennon des armes, un chevalier, et le chival deux chevaliers Item, l'estendart offrira un chevalier, et le chival offriront deux chevaliers. Item, le chival de Tournois sera couvert des armes de Savoye de batture, et un homme dessus couvert aussi, le eaume en la teste, et portera une espée rotte en sa main. Item, deux chivaux, deux bannières de batture des armes de Savoye offriront quatre chevaliers. Item, le chival de l'estendart de batture, deux chevaliers. Item, pour la joste un homme armé, et un chival couvert de la devise de colors (couleur verte) et des noys (nœuds d'amour), et dessus son eaume un falcon. Item, un homme sur un chival couvert, une bannière en la main de la devise que dessus. Item, deux, outre la devise que dessus, et deux chevaliers l'offriront. Item, quatre chivaux noirs, quatre hommes noirs dessus, et quatre bannières noires.

150 Juvénal rapporte que des bardes Allobroges se sont distingués par leurs chants poétiques ; dans certains cantons du Dauphiné, on se sert encore aujourd'hui du mot Bardoux pour désigner le peuple de quelques contrées de Savoie. (Voyez l'annuaire de M. Palluel.)

151 Michaud.

152 De Barante.

153 Michaud. — De Barante.

154 Froissart.

155 Michaud.

156 De Barante.

157 Dom Luc de Lucinges. Mss.

158 Le Chablais se taxa 5,000 livres pour la rançon. (De Barante.)

159 De Barante.

160 De Barante. — Michaud.

161 De Costa. — Guichenon,

162 Cibrario.

163 Il est incontestable que le prince de Morée fut grandement soupçonné d'avoir attenté aux jours d'Amé VII ; Guichenon le rapporte, et de Pingon s'est exprimé ainsi sur le même sujet : Anno Christi 1391 Kalendis, Novembris obiit Amedeus Sabaudicæ comes non sine veneni suspicione, quo etiam crimine insimulatus Achaicus Amedeus se manifestè purgavit. L'auteur anonyme des Anecdotes historiques, Othon de Grandson et la Tour de Trêmes, dit que le prince de Morée fut presque convaincu de ce crime, et qu'il ne put jamais pardonner à Othon d'avoir transmis à la Régente certaines confidences que Jean de Grand ville aurait faites en mourant. Le témoignage de l'auteur que je viens de citer est assez important, parce qu'il paraît avoir eu connaissance de la chronique vaudoise.

164 Servion. — Paradin.

165 Cibrario.

166 Anecdotes historiques.

167 Guichenon et M. de Costa ont écrit que Pierre de Lompnes ou de Stupinis eut la tête tranchée à Bourg-en-Bresse ; mais, pour ce fait comme pour beaucoup d'autres, M. Cibrario a été mon guide.

168 Cibrario.

169 Spon.

170 Guichenon.

171 Anonyme : Anecdotes historiques.

172 Le Chroniqueur, journal de l'Helvétie Romande.— Cibrario

173 Paradin.

174 Guichenon. — Cibrariu.

175 Canton de Vaud, par J. Olivier.

176 Guichenon.

177 Guichenon.

178 Besson,

179 Michaud — De Barante.

180 Paradin.

181 Fleury. — Paradin. — De Barante.

182 Floury

183 Paradin.

184 Besson.

185 En Suisse et en Savoie, on marquait les chevaux invalides avec la clef de Saint-Pierre de Genève, rougie au feu. (Cibrario. — De l'Economie politique du moyen-âge.)

186 Pipes pour futailles : voyez le glossaire de Rabelais.

187 Nom d'un vignoble très estimé, à Saint-Jean de la Porte.

188 Charte inédite du XIV^e siècle.

189 De Barante.

190 Cibrario.

191 Fodéré.

192 Cibrario.

193 Idem.

194 Espèce de poignard, couteau à croix. (Lacurne de Sainte-Palaye.)

195 Lacurne du Sainte-Palaye.

196 Cibrario.

197 J'ai emprunté la plupart des détails de ce chapitre à une intéressante nouvelle de M. Cibrario sur le même sujet.

198 Anecdotes historiques.

199 Cibrario.

200 Anecdotes historiques.

201 Cibrario.

202 Anecdotes historiques.

203 Cibrario. Economie politique.

204 Les formules et cérémonies qui suivent ont été prises dans l'ordonnance de Philippe-le-Bel sur les gaiges de batailles.

205 Alex. Dumas.

206 Dans l'Economie politique du moyen âge, M. Cibrario rapporte qu'en 1399, le messenger Jaquet alla et revint en quatre jours de Genève à Pavie, et qu'il reçut pour son salaire seize deniers de gros.

207 Anonyme : Anecdotes historiques.

208 Guichenon. — De Costa.

209 Cibrario.

210 Anecdotes historiques.

211 Archives de la ville d'Annecy,

212 Cibrario.

213 (1) Archives d'Annecy.

214 En 1377, lors de son mariage avec Bonne de Berry, le Comte Rouge prit conseil de maître Thomas de Bologne, astrologue du roi de France, et lui donna 40 francs d'or. (CIBRARIO).

Le sanglier de la forêt de Lonnes, esquisse du comté de Savoie à la fin du XIVe siècle

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64848419>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les

caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr

Ces lignes multipliées de douanes, ces nombreux péages étaient sans doute contraires à l'industrie et aux progrès de la civilisation ; ils retenaient les hommes sur le sol qui les avait vu naître et immobilisaient leurs idées.

Pourtant, il faudrait bien nous garder de juger de tels établissements avec la sévérité d'un économiste ou la rancune d'un marchand-colporteur ; ce que nous devons à l'usage ci-dessus rappelé un document authentique sur le point capital de cette histoire.

En effet, avec nos scrupules de fidèle narrateur et notre profond respect pour la vérité, nous étions contraints de laisser le lecteur dans une désolante incertitude sur le sort de Marie et de son amoureux quand, après d'innombrables recherches, nous avons trouvé un vénérable rouleau en parchemin, renfermant les comptes du péage de Villeneuve ; et nous y avons lu avec la plus vive satisfaction, sous la date du 18 septembre 1398 :

« Item vi solds iv deniers i obole viennois, pour
« très haut et très puissant Aymonet baron de Me
« thon, accompagné de son épouse noble dame Marie
« de Bergen, lesquels vont rendre foi et hommage
« à notre très redouté et très cher sire Amé, seigneur
« son château de Chillon. »

Autorisé par cette précieuse note, dont la découverte est d'autant plus méritoire qu'elle avait échappé aux regards de lynx d'un savant piémontais cité plus d'une fois dans le cours de ces pages, nous avons sans crainte abordé la tradition, qui nous a fourni à son tour les renseignements qui suivent.

Retour

Le mariage fut célébré à Annecy dans l'église collégiale Beatae Mariæ Lætæ (1). R^d Henry de Balmis vint exprès de Talloires pour donner la bénédiction aux jeunes époux, pendant que, suivant l'usage, un voile symbolique d'or et de soie était suspendu sur leurs têtes rayonnantes de bonheur; il leur fit en outre un superbe discours, en prenant pour texte les noces de Cana; mais la jubilation du bon prier était si grande que dans le trouble d'une chaleureuse improvisation il lui arriva, dit-on, au moins deux fois, de faire changer le vin rouge en eau claire.

Avec la sagacité qui vous distingue, vous devez bien penser, ami lecteur, que le mariage fut suivi d'un banquet homérique, donné dans la salle d'honneur du château de Menthon.

Perrinet du Pin avait été chargé de présider à tous les préparatifs, et il s'était acquitté de la commission avec une habileté qui faisait le plus grand honneur à ses connaissances gastronomiques. Surtout, par dessus tout, il n'avait appelé que des produits nationaux pour faire les frais de la fête; mais si le même honneur était refusé aux bonnes choses que Perrinet traitait sans façon de *drogues exotiques*, il est juste pourtant de convenir que rien ne manquait au festin.

Ainsi, les tables étaient chargées d'innombrables quartiers de chamois, de chevreuil et de sanglier; de poulardes de Boège, heureuses rivales des fil-